OO/HO

#### **BURKINA FASO**

Unité-Progrès-Justice

DECRET N°2011-<u>070</u>/PRES/PM/MPF portant adoption du document du plan d'action opérationnel de la politique nationale genre (2011-2013).

Visa CF 40021

LE PRESIDENT DU FASO, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

VU la Constitution;

VU le décret n° 2007-349/PRES du 04 juin 2007 portant nomination du Premier Ministre ;

VU le décret n°2010-105/PRES/PM du 12 mars 2010 portant remaniement du Gouvernement;

VU le décret n° 2006-625 PRES/PM/MPF du 15 décembre 2006 portant organisation du Ministère de la promotion de la femme ;

VU le décret n°2007-424/PRES/PM/SGG-CM du 13 juillet 2007 portant attributions des membres du Gouvernement ;

VU le décret n° 2009-672/PRES/PM/MEF/MPF du 7 octobre 2009 portant adoption du document de Politique nationale genre;

Sur rapport du Ministre de la promotion de la femme ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 15 décembre 2010 ;

## **DECRETE**

Est adopté le document du plan d'action opérationnel de la Politique nationale genre (2011-2013) dont le texte est joint en annexe au présent décret.

# ARTICLE 2:

Le Ministre de la promotion de la femme est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 21 fevrier 2011

Le Premier Ministre

Tertius ZONGO

Le Ministre de la promotion de la femme

Céline M. YODA/KONKOBO

MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME **BURKINA FASO** 



# PLAN D'ACTIONS OPERATIONNEL DE LA POLITIQUE NATIONALE GENRE (2011-2013)

Version définitive

# TABLE DES MATIERES

	3
LISTE DES TABLEAUX	4
SIGLES ET ABREVIATIONS	7
RESUME EXECUTIF	9
INTRODUCTION	11
CONTEXTE ET JUSTIFICATION	11
1.1. Contexte général	16
1.3. Orientations et objectifs stratégiques de la PNG	16
1.3.1. Définition du genre	16
1.3.2. Orientations nationales en matière de genre	16
1.3.2. Objectifs de la PNG	18
2. CONTENU DU PLAN D'ACTIONS OPERATIONNEL 2011-2013	18
2.1. Défis	18
2.2. Principes directeurs	10
2.3. Objectifs du Plan d'actions triennal	10
2.3. Objectits du Plan d'actions trienna	19
2.4. Programme 1: Promotion d'une culture de l'égalité entre les sexes dans la société burkinabé	21
1.1.1. Programme 2: Promotion de l'équité d'accès/contrôle des hommes et des femmes aux ressources et re	venus 33
1.1.2. Programme 3: Promotion de l'institutionnalisation et de l'intégration du genre au sein des st	ructures 42
et institutions à tous les niveaux	54
et institutions à tous les niveaux	60
1.1.4. Programme 5 : Renforcement des capacités des acteurs	70
3. STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE	73
4. DISPOSITIF INSTITUTIONNEL ET ROLES DES ACTEURS	73
4.1 Organes de décision et d'orientation	74
4.1 Organes de decision et d'orientation et de suivi	76
5. STRATEGIE DE SUIVI/EVALUATION DU PLAN D'ACTIONS	76
5.1. Dispositif de suivi évaluation	77
5.1. Dispositif de suivi evaluation	77
5.3. Indicateurs et outils	77
5.3.1. Indicateurs	79
5.3.2. Outils de suivi-évaluation	70 70
6. STRATEGIE DE FINANCEMENT DU PLAN D'ACTIONS	79
1 . J. Consequent	19
P	01
CALL BAO (PNG	
DL - Pictracticement	82
CONDITIONS DE SUCCES DUPLAN D'ACTIONS	83
CONCLUCION	84
ANNEXES	85

# LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Sièges occupés au Parlement de 1997 à 2007	
Tableau 2: Postes électifs au niveau local	12
Tableau 3 : Cadre logique du programme 1 «Promotion d'une culture de l'égalité entre les sexes dans la so	ciété burkinabé »
	24
Tableau 4 : Chronogramme des activités du programme 1	
Tableau 5: Coût estimatif du programme 1 par activité	29
Tableau 6: Cadre logique du Programme 2 «Promotion de l'équité d'accès et de contrôle des hommes et des	femmes aux
ressources et revenus»	
Tableau 7: Chronogramme des activités du programme 2	37
Tableau 8 : Coût estimatif du programme 2 par activité	39
Tableau 9: Cadre logique du Programme 3 «Promotion de l'institutionnalisation et de l'intégration du gen	re a tous les
niveaux)	45
Tableau 10 : Chronogramme des activités du programme 3	
Tableau 11 : Coût estimatif du programme 3 par activité	50
Tableau 12 : Cadre logique du Programme 4 «Développement du partenariat et de la synergie d'actions en	tre les acteurs »56
Tableau 13 : Chronogramme des activités du programme 4	57
Tableau 14 : Coût estimatif du programme 4 par activité	58
Tableau 15 : Cadre logique du Programme 5 «Renforcement des capacités des acteurs»	63
Tableau 16 : Chronogramme des activités du programme 5	65
Tableau 17 : Coût estimatif du programme 5 par activité	68
Tableau 18 : Matrice de suivi des résultats	78
Tableau 19: Récapitulatif des coûts des ressources humaines, matérielles et du fonctionnement	81
Tableau 20: Plan d'investissement	82

#### SIGLES ET ABREVIATIONS

AAS: Association African Solidarité

ACDI: Agence Canadienne de Développement International

ACFIME/CREDO: Agence Communautaire pour le Financement de la Micro Entreprise

AFEB: Association des Femmes élues du Burkina

AFJB : Association des Femmes Juristes du Burkina Faso AFSCIB : Association des Femmes Scientifiques du Burkina

AI: Alphabétisation Initiale

APE: Association des Parents d'Elèves

ARV: Anti - Retro Viraux

ASDI: Agence Suédoise de Coopération Internationale au Développement

AUE : Association des Usagers de l'Eau

BTP: Bâtiment et Travaux Publics

CAO: Centre Africa Obota

CBDF: Coalition Burkinabé pour les Droits de la Femme

CCG: Cadre de Concertation Genre

CCRD: Cadre de Concertation Régional pour le Développement

CEDEF: Convention sur l'Elimination de toutes les formes de Discriminations à l'égard des Femmes

CEP: Certificat d'Etudes Primaires

CGD: Centre pour la Gouvernance Démocratique

CIOS PB: Centre national d'information, de l'Orientation Scolaires et Professionnelle, et des Bourses

CIPD : Conférence Internationale sur la Population et le Développement

CM: Cours Moyen

CNLPE: Comité National de Lutte Contre la Pratique de l'Excision COAFEB: Coordination des Associations Féminines du Burkina COCOP/Genre: Conseil Communal pour la Promotion du Genre

CONAD : Conférence Nationale sur la Décentralisation

CONAPGenre : Conseil National pour la Promotion du Genre COREP/Genre : Conseil Régional pour la Promotion du Genre

CP: Cours Préparatoire

CREDO: Christian Relief and Development Organization

CRIGCED: Centre de Recherche et d'Intervention sur le Genre et Développement

CSLP : Cadre Stratégique de Lutte contre la pauvreté

CSLS: Cadre Stratégique de Lutte contre le Sida

CST: Comité de Suivi Technique

CVD : Comité Villageois de Développement

DAAF: Direction des Affaires Administratives et Financières

DED : Deutscher Entwicklungsdient/Service Allemand de Développement

DEP: Direction des Etudes et de la Planification

DGEP: Direction Générale de l'Economie et de la Planification

DPEF: Direction de la Promotion de l'Education des Filles

DRCEF: Direction du Renforcement des Capacités et de l'Expertise Fféminine

DRDP: Direction de la Recherche Didactique et Pédagogique)

DRH: Direction des Ressources Humaines

FAWE: Forum for Africa Women Educationalist

FCB: Formation Complémentaire de Base

FCG: Fonds Commun Genre

FED: Fonds Européen de Développement

FESCIFA: Femmes Scientifiques du Faso pour la Promotion dDe l'Education Scientifique et Technologique des Femmes

FNUAP: Fonds des Nations Unies pour la Population

IDH: Indice de Développement Humain

IDISA: Indice de Développement des Iinégalités de Sexe en Afrique

INA: Institut National d'Alphabétisation

INSD: Institut National de la Statistique et de la Démographie

IPH: Indice de Pauvreté Humaine

IST: Infection Sexuellement Transmissible

MAEP: Mécanisme Africain d'Evaluation entre par les Pairs

MAHRH: Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieunques

MASSN: Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale

MATD: Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation

MEBA: Ministère de l'Enseignement ducation de Base et de l'Alphabétisation

MESSRS: Ministère des Enseignements Secondaires, Supérieurs et de la Recherche Scientifique

MJE: Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi

MPDH: Ministère de la Promotion des Droits Humains

MS: Ministère de la Santé

MSECU : Ministère de la Sécurité

NDI: National Democratic Institute

OMD: Objectifs du Millénaire pour le Développement

OMS: Organisation Mondiale de la Santé

ONUSIDA: Programme Commun des Nations Unies sur Le VIH/SIDA

ONG: Organisation Non Gouvernementale

OSC: Organisation de la Société Civile

PADS: Plan d'Actions du Développement de la Santé

PAO/PNG: Plan d'Action Actions Opérationnel/Politique Nationale Genre

PDDEB: Plan Décennal de Développement de l'Education de Base

PFU: Participation Financière des Usagers

PIB: Produit Intérieur Brut

PM: Premier Ministère

PNDS: Programme National de Développement Sanitaire

PNG: Politique Nationale Genre

PNUD: Programme des Nations Unies pPour le Développement

PPTE: Pays Pauvres Très Endettés

PROSAD/GTZ: Programme de coopération Santé sexuelle/Droits Humains

PSDP: Plan Stratégique de Développement du Parlement

PTF: Partenaire Technique et Financier

PTME: Prévention de la Transmission du VIH de la Mère à l'Enfant

PTMF: Plateforme Multifonctionnelle.

RAJS/BF: Réseau Africain Jeunesse, Santé et développement au Burkina Faso

RECIF/ONG: Réseau de Communication et d'Information pour les Femmes dans les ONG

REFAMP: Réseau des Femmes Africaines Ministres et Parlementaires

RGPH: Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SCADD: Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable

SG: Secrétaire Générale

SIDA: Syndrome d'Immuno-Déficience Acquis

SNV: Schweizerische Normen - Vereinigung/Organisation Néerlandaise de Développement

SONU : Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence

SP/CNLS : Secrétariat Permanent/ Comité National de lutte contre le SIDA

SP/CONAD: Secrétaire Permanent/Conférence Nationale sur la Décentralisation

SP/CONAP/Genre : Secrétariat Permanent du Conseil National pour la de Promotion du Genre

SPONG: Secrétariat Permanent des ONG

TBA: Taux Brut d'Admission Taux Brut d'Alphabétisation

TBS: Taux Brut de scolarisation

TIC: Technologies de l'Information et de la Communication

UE: Union Européenne

UEMOA: Union Economique et Monétaire Ouest Africain

UNDAF: United Nations Development Assistance Framework

UNFPA: United Nations Population Fund

UNICEF: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

VIH: Virus d'Immunodéficience Humaine

WILDAF: Women in Law and Development in Africa

#### RESUME EXECUTIF

Au Burkina Faso, les inégalités de genre touchent tous les domaines et les secteurs de la vie sociale, économique et politique. Les statistiques récentes montrent la persistance des inégalités et leuts incidences négatives sur le niveau des indicateurs nationaux de développement humain, ainsi que sur les performances du pays pour l'atteinte des OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement).

Dans ce contexte, le gouvernement a adopté, en juillet 2009, une Politique Nationale Genre. (PNG) La vision qui sert de fondement à cette politique est la construction d'« une société débarrassée de toutes les formes d'inégalités et d'iniquités de genre, et qui assure, à l'ensemble de ses citoyens et citoyennes, les sécurités essentielles pour leur épanouissement social, culturel, politique et économique ». Elle s'appuie sur l'étude Prospective BURKINA 2025, qui envisage un projet de société où les hommes et les femmes jouissent des mêmes droits fondamentaux, et une société de paix et de solidarité débarrassée de toute forme de discrimination et d'exclusion.

La PNG permet de concrétiser les engagements pris par le gouvernement en ratifiant les conventions internationales et régionales favorables aux droits des femmes et à l'égalité entre les sexes (Convention contre l'élimination de toutes les formes de Discriminations à l'égard des femmes : CEDEF, Beijing, OMD Maputo, Conférence Internationale sur la Population et le Développement : CIPD, etc.), et les politiques nationales de développement (Cadre Stratégique de lutte contre la Pauvreté : CSLP, Plan Décennal de Développement de l'Education de Base : PDDEB, Programme National de Développement Sanitaire : PNDS, Stratégie de Croissance Accéléré et de Développement Durable 2011-2015: SCADD en élaboration).

L'opérationnalisation de la PNG va se faire à travers des plans d'actions triennaux glissants dont la mise en œuvre incombe à l'ensemble des acteurs du développement national que sont : les ministères sectoriels (services centraux et déconcentrés), les institutions publiques et privés, les collectivités locales, les Organisations de la Société Civile (OSC) avec le concours des Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Le premier Plan d'Actions Opérationnel 2011-2013 est l'objet du présent document.

Dans le cadre de l'élaboration de ce plan opérationnel triennal, plusieurs défis ont été identifiés comme étant des préalables à considérer au cours des trois premières années de mise en œuvre de la PNG. Ce sont notamment:

- l'appropriation sociale de la Politique Nationale Genre et de son Plan d'Actions Opérationnel grâce à l'instauration progressive d'une culture de l'égalité entre les sexes dans la société;
- le renforcement des capacités institutionnelles pour l'intégration effective de l'égalité entre les sexes dans la vie et les actions des différentes organisations de développement;
- la diffusion de la vision harmonisée du concept genre et des approches pratiques de mise en œuvre ;
- le renforcement des capacités techniques en genre pour la création d'une masse critique d'agents de développement constituant une expertise nationale compétente et suffisante pour assurer l'accompagnement de la mise en œuvre du Plan d'Actions Opérationnel de la Politique Nationale Genre (PAO/PNG) à tous les niveaux;
- l'instauration d'un partenariat dynamique entre les acteurs et la synergie intersectorielle pour des actions transversales et communes ;
- la mobilisation de ressources financières suffisantes pour des actions structurantes et durables à même de favoriser le changement des comportements sociaux discriminatoires dans la société.

Le but ultime du PAO/PNG 2011-2013 est de contribuer à créer les conditions d'une meilleure coordination en vue d'assurer l'efficacité des actions entreprises au plan national en faveur de

l'égalité entre les sexes. Il s'agira essentiellement de mettre en place les conditions et moyens essentiels permettant d'accélérer la transformation des mentalités ainsi que des pratiques sociales et institutionnelles qui génèrent et perpétuent les inégalités entre les hommes et les femmes dans la société burkinabé. Ce premier plan d'actions triennal vise aussi à consolider les acquis de plusieurs décennies d'action pour promouvoir, protéger et défendre les droits fondamentaux des hommes et des femmes dans le processus de développement du pays.

Le PAO/PNG comporte cinq programmes qui ont été formulés en tenant compte des axes stratégiques de la PNG et de la durée limitée de l'échéance du plan. Ces programmes sont focalisés sur :

- i) la promotion d'une culture de l'égalité entre les sexes dans la société burkinabé
- ii) la promotion de l'équité d'accès/contrôle des hommes et des femmes aux ressources et revenus;
- iii) la promotion de l'institutionnalisation et de l'intégration du genre au sein des structures et institutions à tous les niveaux;
- iv) le développement du partenariat et de la synergie d'action entre les acteurs;
- v) le renforcement des capacités des acteurs.

Le plan opérationnel décrit également la stratégie globale de mise en œuvre du PAO/PNG, les mécanismes de financement ainsi que les stratégies de mobilisation des ressources aux niveaux national et international. Il est aussi fait mention de la stratégie globale de mise en œuvre ainsi que le mécanisme de suivi et d'évaluation.

#### INTRODUCTION

Depuis près de quatre décennies, il est unanimement reconnu par la communauté internationale que l'élimination des inégalités entre les hommes et les femmes constitue une condition essentielle à la réduction de la pauvreté et au développement humain durable.

Conscient de cette réalité, le Burkina Faso a ratifié la CEDEF en 1984 et la Plateforme de Beijing en 1995. Mais, les autorités ont privilégiée une approche progressive d'application des dispositions prévues dans ces conventions pour promouvoir les droits des femmes dans la société. Les mesures et actions engagées jusque-là ont été présentées comme étant des préalables indispensables pour préparer la société dans son ensemble à une plus grande ouverture et un respect des droits humains fondamentaux des femmes au même titre que ceux des hommes. C'est ainsi que, depuis la fin des années 1990, l'option a été prise d'œuvrer d'abord pour la promotion de la femme. L'élaboration d'une politique et de deux plans d'actions de promotion de la femme ainsi que leur mise en œuvre illustrent les efforts consentis dans ce domaine.

Mais, en dépit de ces initiatives, les résultats de plusieurs décennies d'activités montrent que les approches utilisées n'ont pas été assez efficaces pour permettre d'atteindre les résultats escomptés en matière de promotion de la femme. En effet, l'étude diagnostique de la situation des inégalités liées au genre (2007) ainsi que les récents rapports d'évaluation des politiques nationales de développement (Ministère de la Promotion de la Femme: MPF, Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs: MAEP, CSLP, OMD, CIPD) indiquent la persistance des pratiques inéquitables au détriment des femmes et des filles, et cela dans tous les secteurs et domaines considérés (éducation, emploi, santé, justice, Technologies de l'Information et de la Communication: TIC, etc.).

Considérant l'impact de ces inégalités sur les performances nationales en matière de développement, le gouvernement burkinabé a décidé résolument d'appliquer l'approche genre et développement pour promouvoir désormais l'égalité entre les hommes et les femmes dans les actions de développement national. La PNG adoptée en juillet 2009 est, sans conteste l'expression de la volonté politique en faveur d'un développement inclusif et équitable, sans aucune distinction basée sur l'appartenance sexuelle. Pour contribuer à son opérationnalisation, le présent plan triennal a été élaboré.

L'élaboration du plan d'actions triennal 2011-2013 de la PNG s'est déroulée entre avril et juin 2010, avec la participation d'une diversité d'acteurs (ministères, PTF, OSC). Le processus d'élaboration s'est fait en quatre étapes au cours desquelles des versions successives du document ont été produites et examinées. Une équipe pluridisciplinaire de consultants nationaux a été mandatée pour rédiger les drafts successifs de plan d'actions. Elle était appuyée par un comité interministériel de plus d'une vingtaine de membres, chargé de suivre et orienter les consultants en améliorant les drafts proposés. Pour ce faire, les consultants ont procédé à une collecte de données documentaires en exploitant des documents de référence (PNG, documents de politiques, programmes et projets, rapports divers, etc.). Ces données ont été complétées par des entretiens auprès des personnes ressources au niveau des Ministères, des PTF et des OSC.

Sur la base des informations recueillies, cinq programmes prioritaires ont été proposés pour la période 2011-2013. En plus du résumé exécutif, de l'introduction et de la conclusion qui donnent une vue d'ensemble sur le contenu du document tout en exposant brièvement les éléments qui soutiennent la pertinence de l'élaboration de ce plan d'actions triennal, on distingue les six points suivants :

le premier point est consacré à l'exposé du contexte et de la justification de la PNG ainsi que les principales orientations. Les données sur la situation des inégalités sont présentées pour donner un aperçu de l'ampleur du problème à résoudre. Un lien est établit entre le contenu de la PNG et les orientations des autres politiques globales et sectorielles en cours de mise en œuvre ou de formulation comme la SCADD. Les défis et principes directeurs du PAO/PNG sont également présentés ;

- le deuxième point porte sur la description des programmes prioritaires proposés pour la période 2011-2013. Les contenus des programmes sont exposés dans des cadres logiques avec les principaux résultats escomptés au terme de la mise en œuvre du PAO/PNG;
- le troisième point du document traite de la stratégie globale de mise en œuvre du plan d'actions;
- le quatrième point présente le dispositif institutionnel prévu pour la mise en œuvre du Plan d'actions de la PNG. Les rôles et responsabilités des différents acteurs y sont décrits précisant la contribution attendue des différentes parties prenantes impliquées dans les activités genre au Burkina Faso pour les trois prochaines années ;
- le cinquième point concerne les mécanismes de suivi-évaluation ainsi que des conditions de succès à considérer au cours de l'exécution du plan; le sixième point est consacré à l'exposé de la stratégie de financement des activités. On y trouve l'estimation des coûts requis pour mettre en œuvre le PAO/PNG.

#### 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

#### 1.1. Contexte général

Le Burkina Faso est un pays d'Afrique de l'Ouest, situé dans la zone sub-saharienne. Il a une superficie de 274 200Km2. Entouré par la Côte-d'Ivoire, le Bénin, le Ghana, le Mali, le Niger et le Togo, le pays est entièrement enclavé et n'a pas de débouché maritime. Sa situation climatique se caractérise par une très longue saison sèche et une courte saison de pluies de 3 à 4 mois avec une pluviométrie très aléatoire d'une année à l'autre.

Au plan démographique, le Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH de 2006) a estimé la population totale du pays à 14 017 262 habitants. Elle est composée de 6 768 739 hommes (48,3%) et de 7 248 523 femmes (51,7%), soit un rapport de masculinité de 93 hommes pour 100 femmes.

La population urbaine est estimée à 22,7 % de la population totale, soit 3 181 967 habitants avec respectivement 23,5 % et 22 % d'hommes et de femmes. La ville de Ouagadougou regroupe à elle seule 46,4 % de la population urbaine du pays. Avec un taux de croissance de 3,1%, le Burkina Faso figure parmi les pays dont la taille de la population s'accroît plus rapidement que les ressources disponibles (RGPH 2006).

Ces données démographiques et géographiques ont des incidences importantes sur la situation économique, sociale et politique du pays. En outre, les inégalités entre les hommes et les femmes affectent aussi négativement la situation socioéconomique nationale. Dans les lignes qui suivent, une synthèse des données macro-économiques et sociales désagrégées par sexe est proposée. Ces données sont tirées principalement de l'étude diagnostique réalisée dans le cadre de l'élaboration de la Politique Nationale Genre. Elles permettent de situer le contexte politique, économique et socioculturel dans lequel le présent plan d'actions est élaboré.

#### Sur le plan politique et institutionnel

Depuis 1991, le Burkina Faso est engagé dans un processus de démocratisation marqué par l'organisation régulière des consultations électorales et la mise en place de toutes les institutions républicaines. Cependant, la participation et la représentation des femmes dans les instances de décision politique restent très faibles si on considère les données suivantes :

 Depuis 1997, seules les élections législatives de 2007 ont enregistré le plus fort taux de représentativité des femmes à l'Assemblée Nationale soit 15,32%.

L'Etat burkinabé a décidé de mettre en œuvre la décentralisation. Elle est considérée comme un moyen favorable à la participation des communautés au processus de développement local et un cadre approprié d'intervention aux niveaux national, régional et local. Cette option a été consolidée par la communalisation intégrale concrétisée avec les élections municipales de 2006. Ces élections ont permis de mettre en place des organes de gestion dans 13 régions, 302 communes rurales et 49 communes urbaines. A l'issue de ces élections 17 976 élus locaux ont été portés à la tête des communes et régions. A ce niveau également, la représentation des femmes est limitée avec 35,80% de conseillères municipales est de 35,80% et 23 femmes maires contre 336 hommes, soit un taux de 6%.

Tableau 1: Sièges occupés au Parlement de 1997 à 2007

Année	Eff	ectif	Distribu	ition en
			.0/	6
<u>.</u>	F	H	F	$\mathbf{H}$
1997	10	101	09	91
2002	13	98	12	88
2007	17	94	15	85

Source : Direction des Etudes et de la Planification du Ministère de la Promotion de la Femme

Tableau 2 : Postes électifs au niveau local

Postes électifs	Eff	ectif	Distribu	tion en %
	F	H	F	H
Conseillers municipaux	6 400	11 400	36	64
Maires	23	336	06	94
Premier Adjoint au maire	38	3321	11	89
Deuxième adjoint au maire	100	259	28	72

Source : Coalition Burkinabé pour les droits des femmes, 2008

Par ailleurs au niveau des postes nominatifs, on dénombrait en 2008, 7 femmes sur 34 ministres dans l'équipe gouvernementale, soit une proportion de 21%. Le gouvernement actuel compte 6 femmes sur 35 ministres soit une proportion de 17,14%.

On dénombre également trois (3) femmes sur dix sept (17) ambassadeurs soit 18%.

Au niveau des régions on compte deux (2) femmes sur treize (13) gouverneurs (soit 15,38%).

## Sur le plan économique

Selon le rapport d'évaluation globale de la mise en œuvre du CSLP pour la période 2000-2009, la situation macro-économique du Burkina Faso est marquée par des performances encourageantes. Mais, ces performances ont été en deçà de l'objectif de 7% de taux de croissance annuelle fixé dans le CSLP. Entre 2000 et 2009 une croissance économique moyenne de 5,1% est enregistrée avec une disparité selon les années.

Malgré les performances économiques observées, l'incidence de la pauvreté n'a pas sensiblement varié. Elle est passée de 46.4 % en 2003 (EBCV, 2003) à 42,1% en 2006 (DGEP, IAP, 2006), dont 48,9% en milieu rural et 20,3% en zone urbaine pour cette dernière année. Selon les données de l'IDH 2009 (0,389), le Burkina Faso reste un des pays les plus pauvres du monde et environ 46% des habitants vivent avec moins de un dollar par jour. L'incidence et la gravité de la pauvreté sont plus fortes pour les femmes que pour les hommes (52% contre 48%). Il ressort que les femmes connaissent une situation économique très difficile à cause, entre autres, de leur accès inégal aux ressources productives (terre, crédits, équipements, main-d'œuvre, énergie, etc.) et aux revenus.

Au niveau de l'emploi, les statistiques tirées du recensement général de 2006 montrent la précarité de la situation, avec 55,2% de la population totale considérée comme inactive, parmi lesquels

figurent 45,8% d'urbains et 62% de ruraux. Les personnes au foyer sont classées dans la catégorie « population inactive » avec une proportion de femmes évaluée à 70,3%. Quant au chômage, il touche 2,3% des actifs avec les composantes suivantes : urbain (9,2%) et rural (0,6%) ; femmes (1,7%) et hommes (2,9%).

#### > Sur le plan social

Au niveau de l'éducation primaire, le diagnostic de base révèle un taux brut de scolarisation (TBS) en 2009 qui se situe respectivement à 72,4 % au niveau national, dont 67,7% chez les filles. L'indice de parité filles/garçons par rapport au TBS est de 0,88 (MEBA, 2009). Le taux de redoublements (2007) est estimé à 12% au niveau global alors qu'il est de 14,95% chez les filles. Par contre, les taux d'abandon sont évalués à 6,53% au niveau de l'enseignement primaire avec un taux de 6,65% chez les filles en 2009. Le constat indique que les filles sont moins nombreuses à achever leur cycle primaire (37,8%). Le taux moyen de réussite au CEP s'établit à 72,7% en 2009 avec respectivement 76,4% chez les garçons et 68,6% chez les filles. Parmi les causes de ces inégalités figurent : l'éducation différenciée des filles et des garçons, la participation des filles aux travaux domestiques, le mariage forcé des filles scolarisées, les grossesses non désirées, etc. Ces problèmes touchent aussi les autres niveaux du système éducatif.

En ce qui concerne l'alphabétisation, les données du recensement général (2006) indiquent que l'analphabétisme touche 85,5% des femmes contre 75,1% des hommes.

Au secondaire, en 2008/2009, le TBS des hommes (23,6%) était plus élevé que celui des femmes (16,6%) et l'indice de parité était de 0,70. Dans les régions du Centre et des Hauts Bassins qui abritent les grandes zones urbaines du pays, le TBS était respectivement de 41,3% et de 27,5%.

Dans l'enseignement supérieur, en 2008/2009, le TBS se situe à 2,6% et le nombre d'étudiants pour 100 000 hts est de 323; l'étudiant type est un homme (4/5).

Au niveau du secteur de la santé, les statistiques indiquent que l'espérance de vie à la naissance a connu une légère hausse passant de 45,7 ans en 2003 à 57 ans en 2008 avec 54,91 pour les femmes et 51,04 pour les hommes (sources: World factbook).

Le taux de prévalence contraceptive moderne rapporté est de 28,17% en 2008 (CSLS, 2010; Ministère de la santé, 2010), alors que le recours à la consultation prénatale est de 74,2%. La proportion des accouchements assistés par du personnel médical est estimée à 69,93% en 2009. Le taux de mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes est estimé à 307 en 2006 contre 484 en 1998 (RGPH, 2006). Les discriminations socioculturelles et les pratiques néfastes figurent parmi les causes de la prévalence élevée du taux de mortalité maternelle.

S'agissant de la situation spécifique du VIH/SIDA, les femmes sont plus vulnérables que les hommes à l'infection par le VIH. Les estimations de l'ONUSIDA de 2008, font état de 130 000 personnes vivant avec le VIH, avec un taux de dépistage de 33,3% au niveau national. Parmi ces personnes figurent 63 429 femmes et 10 000 enfants de moins 15 ans. Le taux de prévalence du VIH au niveau national se situe à 1,6% en 2009 (SP/CNLS) et les personnes infectées sont de 3,6% en milieu urbain et 1,3% en milieu rural. On constate une surreprésentation des femmes (2%) parmi les personnes infectées. Cela s'explique par plusieurs raisons dont la plus importante est leur vulnérabilité biologique et culturelle à l'infection. Parmi les femmes enceintes dépistées positives, 87,56% sont sous ARV par rapport à un taux de 52% chez l'ensemble des malades au niveau national.

### > Sur le plan culturel

Le Burkina Faso est caractérisé par une pluralité ethnique d'où découle une diversité de pratiques socioculturelles et des systèmes de rapports de genre variés. En effet, sur la base de lois et pratiques coutumières et religieuses, les rôles et responsabilités des hommes et des femmes sont d'avance fixés dans les différents groupes ethniques. Les pratiques socioculturelles discriminatoires contribuent à l'instauration et à la légitimation des inégalités existant entre les hommes et les femmes. Ces inégalités se manifestent entre autres par:

- i) la préséance du garçon par rapport à la fille en termes de droits, de devoirs, d'opportunités et de privilèges ;
- ii) les inégalités dans la division sexuelle du travail qui donnent plus de charge de travail à la femme par rapport à l'homme, avec un impact dommageable sur sa santé, sa productivité, et leur épanouissement;
- l'existence et la perpétuation des pratiques néfastes (le lévirat, l'excision, les bastonnades, le sororat, la polygamie les mariages précoces et forcés, le viol, le harcèlement sexuel, etc....) néfastes à la femme et à l'homme, qui en sont victimes. Elles constituent des violences et des violations de ses droits fondamentaux. En dépit des dispositions juridiques et des mesures politiques en faveur de l'égalité de droit entre l'homme et la femme, ces pratiques continuent.

C'est dans un tel contexte que le Plan d'actions opérationnel de la Politique Nationale Genre est élaboré.

# 1.2. Justification du Plan d'actions opérationnel

Le 8 juillet 2009, le gouvernement burkinabé a adopté la Politique National Genre. Elle vise à concrétiser la volonté manifestée pour réduire rapidement les inégalités entre les sexes dans la société. Le présent plan d'actions vise à permettre l'opérationnalisation de la PNG.

En rappel, l'analyse diagnostique réalisée sur les causes des inégalités entre les sexes au Burkina Faso montre la complexité des facteurs explicatifs et des problèmes qui en découlent pour plusieurs personnes dont une grande majorité de femmes. Parmi les facteurs identifiés, on distingue quatre catégories de facteurs (socioculturels, juridiques, institutionnels et techniques), déterminants pour l'instauration de l'égalité entre les hommes et les femmes dans le pays.

Au niveau socioculturel, l'analyse des inégalités liées au genre a mis en évidence l'incidence négative des discriminations sociales basées sur l'appartenance sexuelle et sur les conditions de vie des hommes et des femmes. Souvent qualifiées de pesanteurs socioculturelles, les croyances et pratiques discriminatoires à l'égard des femmes ou des hommes constituent des facteurs déterminants de l'existence et du maintien des inégalités entre les sexes dans la société burkinabé. Plusieurs décennies de sensibilisation et de formation n'ont pas encore suffi pour éliminer les discriminations qui affectent la vie des femmes et des filles et limitent leur plein épanouissement. Il y a donc une nécessité impérieuse de changer les mentalités et les pratiques socioculturelles en faveur de l'égalité entre les sexes pour construire une société égalitaire.

- Au niveau juridique, les constats indiquent que les inégalités liées au genre découlent du non respect et/ou la négation des droits humains fondamentaux pour certaines catégories de personnes dans la société, en particulier les femmes et les filles. Cette situation est due à plusieurs raisons: la superposition du droit coutumier et du droit moderne, l'existence de nombreux vides juridiques; la violation des droits fondamentaux à cause de pratiques socioculturelles néfastes, la non application des lois favorables aux droits des femmes et des filles, l'inefficacité du système judiciaire pour protéger les droits des femmes et des hommes, etc. Pour ces différentes raisons, l'adoption d'une approche basée sur les droits humains dans la mise en œuvre de la PNG constitue une nécessité impérieuse.
- Au niveau institutionnel, l'absence d'un dispositif et d'un ancrage précis pour les questions de genre a constitué pendant longtemps une entrave majeure à la promotion efficace de l'égalité entre les sexes au Burkina Faso. Il manquait un leadership national pour le pilotage et la coordination des initiatives visant l'égalité entre les sexes. Les insuffisances sont observées aussi dans le domaine de l'institutionnalisation et du mainstreaming du genre dans l'élaboration des politiques, programmes et projets de développement, dans les budgets alloués, ainsi que leur mise en œuvre et suivi-évaluation. Ces insuffisances ont par ailleurs entravé les efforts de concertation et de synergie d'action entre les différents acteurs qui œuvrent à réduire les inégalités liées au genre dans le pays.
- Au Burkina Faso, les capacités techniques des acteurs nationaux pour promouvoir les droits des femmes et l'égalité entre les sexes ont été renforcées pendant près de deux décennies. Mais, elles ne sont pas encore suffisantes pour la réalisation d'activités de terrain à même de transformer significativement les rapports inégaux entre les hommes et les femmes. Il manque des outils et méthodologies appropriées pour entreprendre des actions efficaces sur le terrain. L'expertise technique requise pour concevoir et mettre en œuvre les activités genre n'est pas encore en quantité et qualité suffisante. Le renforcement des capacités techniques de l'expertise nationale en genre est indispensable pour garantir la mise en œuvre réussie de la PNG.

L'adoption des OMD et leur mise en œuvre accélérée depuis 2007 ainsi que le processus d'élaboration en cours de la SCADD indiquent les tendances prospectives majeures en matière d'orientation des politiques globales et sectorielles. Ils mettent en évidence les priorités nationales de développement et l'importance accordée à l'égalité entre les sexes dans ce contexte. C'est pour ces raisons que plusieurs défis majeurs doivent être relevés en vue de la mise en œuvre réussie de la Politique Nationale Genre. Ce sont entre autres :

- la transformation qualitative de la société burkinabé en vue de lever les obstacles socio culturels et économiques pour un développement équitable et durable ;
- l'élimination des inégalités entre les hommes et les femmes dans tous les domaines ;
- le renforcement des capacités et compétences des communautés et des acteurs du développement en matière de genre dans la perspective de la réduction de la pauvreté;
- la levée des obstacles à la parité entre les sexes dans les stratégies nationales, les politiques et procédures budgétaires pour atteindre les objectifs du CSLP et des OMD et ;
- la promotion des droits fondamentaux des femmes et des hommes pour plus de justice sociale et d'égalité de chance dans le développement.

Tels sont les enjeux, défis et priorités qui motivent l'élaboration de ce premier Plan d'Actions Opérationnel de la PNG. Les mesures proposées dans le PAO/PNG ont pour but de réduire les inégalités et de répondre aux besoins sexospécifiques que les démarches globales n'ont pas permis, jusque-là, de satisfaire. En somme, le PAO/PNG se veut l'instrument opérationnel de l'intégration de l'égalité des sexes à tous les niveaux de la vie économique, sociale et politique. Sa formulation et sa mise en œuvre effective incombent aux décideurs politiques et à l'ensemble des acteurs du développement national.

Le Plan d'Actions Opérationnel de la Politique National Genre s'inspire des orientations de la PNG et de ses axes stratégiques.

# 1.3. Orientations et objectifs stratégiques de la PNG

#### 1.3.1. Définition du genre

Dans la PNG, la définition consensuelle qui a été adoptée stipule que: «le genre doit être analysé sous l'angle des inégalités et des disparités entre hommes et femmes en examinant les différentes catégories sociales dans le but d'une plus grande justice sociale et d'un développement équitable ». Tel que défini, le genre se réfère aux relations sociales entre l'homme et la femme, et aux différences structurelles qui les caractérisent en termes de rôles, de statut et de fonction socialement attribués, et culturellement justifiés, et qui évoluent dans le temps et dans l'espace.

# 1.3.2. Orientations nationales en matière de genre

Parmi les instruments juridiques, la CEDEF, la Plateforme de Beijing et le Protocole de Maputo et les OMD sont sans conteste les plus progressistes en matière de promotion de l'égalité entre les sexes. Elles contiennent des dispositions couvrant un large éventail des droits fondamentaux garantis ainsi que l'inventaire des discriminations à éradiquer pour parvenir à l'égalité entre les sexes.

Au plan national, la prise en compte du genre dans les politiques publiques s'inspire également de la prospective Burkina 2025. Elle vise l'émergence d'une nation solidaire, de progrès et de justice. Ce plan d'actions s'inspire surtout de la PNG dont la vision porte sur la création d'« une société débarrassée de toutes les formes d'inégalités et d'iniquités de genre, et qui assure, à l'ensemble de ses citoyens et citoyennes, les sécurités essentielles pour leur épanouissement social, culturel, politique et économique».

L'engagement politique en faveur d'une société burkinabé plus égalitaire a été matérialisé par l'adoption de la Politique Nationale Genre. Elle vient renforcer les mesures et actions antérieures visant à créer un cadre institutionnel et juridique de promotion des droits des femmes en particulier et l'égalité entre les sexes en général. En désignant le MPF comme ancrage institutionnel de la PNG et ministère de tutelle du SP/CONAPGenre, l'Etat burkinabé garantit la continuité des actions à réaliser dans ce cadre.

Au regard des principales orientations actuelles du développement du pays, les objectifs suivants ont été définis dans la PNG.

## 1.3.3. Objectifs de la PNG

### 1.3.3.1. Objectif général

L'objectif général de la Politique Nationale Genre est de promouvoir un développement participatif et équitable des hommes et des femmes, en leur assurant un accès et un contrôle égal

et équitable aux ressources et aux sphères de décision, dans le respect de leurs droits fondamentaux.

#### 1.3.3.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de la PNG sont de :

- promouvoir des droits égaux et des opportunités égales en termes d'accès et de contrôle des services sociaux de base ;
- promouvoir un développement économique participatif, un accès et une répartition plus équitables des ressources et des revenus ;
- développer une participation égale des hommes et des femmes aux sphères de décision à tous les niveaux ;
- promouvoir l'institutionnalisation du genre dans tous les domaines ;
- promouvoir un partenariat dynamique pour le genre et le développement et ;
- développer les mécanismes d'information et de sensibilisation en direction de tous les acteurs pour un changement de comportement et de mentalité en faveur de l'équité et de l'égalité dans les rapports homme-femme.

L'atteinte de ces objectifs sera recherchée par la mise en œuvre des sept (07) axes stratégiques assignés à la Politique Nationale Genre à partir desquels des actions prioritaires ont été identifiées.

# 2. CONTENU DU PLAN D'ACTIONS OPERATIONNEL 2011-2013

#### 2.1. Défis

A partir des données contextuelles exposées plus haut, les défis immédiats à prendre en compte dans le cadre de la *mise en œuvre du* PAO/PNG au cours des trois prochaines années sont les suivants :

- l'appropriation sociale de la PNG et de son PAO grâce à l'instauration progressive d'une culture de l'égalité entre les sexes dans la société;
- le renforcement des capacités institutionnelles pour l'intégration effective de l'égalité entre les sexes dans la vie et les actions des différentes organisations de développement;
- la diffusion d'une vision harmonisée consensuelle sur le concept genre et les approches pratiques de mise en œuvre;
- le renforcement des capacités techniques en genre d'une masse critique d'agents de développement pour constituer une expertise nationale compétente et suffisante pour assurer l'accompagnement de la mise en œuvre du PAO/PNG à tous les niveaux;
- l'instauration d'un partenariat dynamique entre les acteurs et la synergie intersectorielle pour des actions transversales et communes ;
- la mobilisation de ressources financières suffisantes pour des actions structurantes et durables à même de favoriser le changement des comportements sociaux discriminatoires dans la société;
- la priorité à accorder aux secteurs sociaux de base et aux facteurs de production en milieu rural pour améliorer les conditions d'existence des femmes qui y vivent.

Ces défis ne seront pas relevés si certains principes directeurs ne sont pas appliqués au cours de la mise en œuvre du PAO/PNG.

# 2.2. Principes directeurs

La mise en œuvre de la Politique Nationale Genre, à travers son Plan d'action opérationnel, sera assujettie au respect d'un certain nombre de principes fondés sur le partenariat et la recherche de résultats qui tiennent compte expressément des besoins pratiques et des intérêts stratégiques des femmes et des hommes.

- Le premier principe se réfère à l'obligation de respecter les droits humains de manière équitable pour les deux sexes dans tous les secteurs de la vie afin de promouvoir une justice sociale.
- Le deuxième principe fait référence à Pacceptation et au respect, par tous les intervenants, des orientations stratégiques et des priorités retenues dans le cadre de cette politique y compris le cadre institutionnel de mise en œuvre tel qu'il a été défini.
- Le troisième principe porte sur l'obligation de respecter les rôles et responsabilités définis pour les différentes parties prenantes dans la stratégie globale de mise en œuvre de la PNG.
- Le quatrième principe appelle à la synergie d'action entre les parties prenantes et les acteurs opérationnels pour assurer l'exécution, la coordination, la concertation, le suivi et l'évaluation des interventions aux niveaux central et local.

- Le cinquième principe est lié à la nécessité de soutenir la capacité d'intervention des acteurs impliqués dans la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes et de renforcer leurs compétences en genre et développement.
- Le dernier principe porte sur l'application de la gestion axée sur les résultats et la reddition des comptes par rapport à l'atteinte des objectifs du PAO/PNG.

Sur la base des éléments ci-dessus mentionnés, les différents objectifs ainsi que les programmes prioritaires du Plan d'action opérationnel de la PNG ont été définis.

#### 2.3. Objectifs du Plan d'actions triennal

#### Objectif général

Le plan d'actions opérationnel a pour ambition de contribuer, à terme, à la réalisation de la vision et à l'atteinte des objectifs de la PNG. Il vise par ailleurs l'atteinte des objectifs du CSLP/SCADD, de la CEDEF, de la Plateforme de Beijing et des OMD, etc., à travers une meilleure prise en compte du genre dans les efforts de réduction de la pauvreté en vue d'une plus grande efficacité des actions de développement.

#### Objectifs spécifiques

Le PAO/PNG 2011-2013 sera réalisé à travers les objectifs spécifiques qui figurent dans les cinq programmes prioritaires élaborés.

### 2.4. Programmes d'actions prioritaires

Les cinq (5) programmes d'actions prioritaires du PAO/PNG ont été retenus en conformité avec les axes prioritaires dégagés dans la Politique Nationale Genre. Chaque programme s'articule autour d'objectifs spécifiques, de stratégies et d'actions prioritaires, des résultats escomptés ainsi que des indicateurs de mesure. Les programmes proposés sont déclinés ci-dessous:

- Programme 1: Promotion d'une culture de l'égalité entre les sexes dans la société burkinabé
- Programme 2: Promotion de l'équité d'accès/ contrôle des hommes et des femmes aux ressources et revenus
- Programme 3: Promotion de l'institutionnalisation et de l'intégration du genre au sein des structures et institutions à tous les niveaux
- Programme 4: Développement du partenariat et de la synergie d'action entre les acteurs
- Programme 5: Renforcement des capacités des acteurs

La présentation détaillée de ces différents programmes est faite dans les points qui suivent.

PROGRAMME 1 : PROMOTION D'UNE CULTURE DE L'EGALITE ENTRE LES SEXES DANS LA SOCIETE BURKINABE

# 2.4.1. Programme 1: Promotion d'une culture de l'égalité entre les sexes dans la société burkinabé

Le programme «Promotion d'une culture de l'égalité entre les sexes dans la société burkinabé » contribue principalement à l'opérationnalisation de l'axe 6 de la PNG portant sur «la promotion du genre pour un changement de comportements en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes dans toutes les sphères de la vie socio-économique, etc. ». Il s'agit également d'un programme transversal qui participe à la réalisation d'autres axes mentionnés ci-dessous :

- ✓ Axe 1- l'amélioration de l'accès et du contrôle, de manière égale et équitable, de tous les burkinabè, hommes et femmes, aux services sociaux de base ;
- ✓ Axe 2- la promotion des droits et opportunités égaux aux femmes et aux hommes en matière d'accès et de contrôle des ressources et de partage équitable des revenus;
- ✓ Axe 3- l'amélioration de l'accès égal des hommes et des femmes aux sphères de décision ;
- ✓ Axe 5- la promotion du respect des droits et l'élimination des violences ;

#### 2.4.1.1. Justification du programme

Depuis plusieurs décennies, les femmes apportent une contribution inestimable au développement national à travers toutes les sphères publiques, privées et notamment associatives. Leurs efforts ont été renforcés par l'adoption de textes juridiques relatifs aux droits des femmes, ainsi que la mise en place de certains mécanismes institutionnels de promotion des femmes et de l'égalité des sexes.

Malgré des acquis majeurs au niveau socio-économique et politique, de nombreuses inégalités de genre persistent en défaveur des femmes burkinabé pour plusieurs raisons :

#### Des discriminations sociales et culturelles

La société burkinabé est régie par un ensemble de normes et valeurs qui déterminent les rapports entre les hommes et les femmes, ainsi que l'accès aux ressources et bénéfices, la participation à la gestion de la cité en termes de pouvoir de décision et de représentativité.

Ces discriminations ont une incidence sur l'accès différencié des hommes et des femmes aux services sociaux de base et leur participation à la vie sociale, culturelle, économique et politique.

# Une répartition inégale des rôles et des responsabilités dans les activités de reproduction

Les femmes au foyer représentent 70,3% de la population considérée inactive alors qu'elles ont la charge exclusive des travaux domestiques et sont généralement invisibles dans le système de comptabilité nationale. En plus des travaux ménagers les femmes rurales participent de façon significative à la production agro-sylvo-pastorale. En milieu urbain, la situation des femmes est quasi-identique car elles cumulent les travaux domestiques et les emplois salariés ou ceux exercés dans le secteur informel.

## > Un schéma traditionnel d'éducation inéquitable entre garçons et filles

Le processus de socialisation différenciée des filles et des garçons contribue à la construction des attributs et rôles sociaux de la femme et de l'homme. L'éducation sociale participe à l'imposition de la division sexuelle des tâches et responsabilités. Les filles continuent d'être éduquées et formées pour remplir des tâches domestiques non payées

tandis que les garçons reçoivent une éducation qui les préparent mieux à s'intégrer et s'adapter aux réalités de la vie moderne fondées sur le salariat et l'économie monétaire.

Le programme Promotion d'une culture de l'égalité entre les sexes dans la société burkinabé tire sa légitimité de la nécessité de réduire les discriminations sociales et culturelles qui sont à la base des inégalités entre les hommes et les femmes dans la société burkinabè.

## 2,4.1.2. Objectifs du programme

#### Objectif global

Le programme 1 a pour objectif global «Renforcer l'égalité et l'équité de genre dans l'accès aux services sociaux de base ».

## Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques poursuivis dans le cadre du programme 1 sont les suivants :

- réduire les discriminations socioculturelles qui affectent l'accès et la jouissance des services sociaux de base 1. par les hommes et les femmes ;
- promouvoir la représentation et participation égale des hommes et des femmes dans les instances de 2. décision à tous les niveaux;
- améliorer la participation des hommes et des femmes à la vie politique administrative et sociale, sur une 3. base équitable;
- promouvoir l'égalité d'accès à la justice ; 4.
- promouvoir la mise en œuvre effective des conventions et traités internationaux portant sur les droits des 5. hommes et des femmes ratifiés par le Burkina Faso.

Pour atteindre ces objectifs, la stratégie suivante a été proposée.

# 2.4.1.3. Stratégie d'action du programme

La stratégie envisagée consiste à impliquer tous les acteurs intervenant déjà sur le terrain, notamment les services déconcentrés de l'administration, les programmes, les projets et les ONG., aux fins de renforcer leurs capacités pour leur permettre de contribuer avec plus d'efficacité à la réduction des discriminations socioculturelles. Pour ce faire, ces acteurs utiliseront les leaders d'opinion comme points d'entrée pour changer l'environnement social en faveur de l'égalité entre les sexes.

La stratégie qui sera développée comporte des actions de plaidoyer et de lobbying auprès des responsables coutumiers, des leaders d'opinions et personnes ressources pour mobiliser leur adhésion et changer leurs mentalités par rapport aux relations hommes/femmes afin de les responsabiliser dans le processus visant à éradiquer les pratiques sociales discriminatoires.

A l'attention des communautés en général, il s'agira de mener des actions d'information, d'éducation et de communication en vue de promouvoir le changement de comportements (IEC/CCC) des familles et des individus.

Un autre volet de la stratégie va concerner l'application de l'approche basée sur les droits humains dans la conduite des activités du programme en particulier et de l'ensemble du PAO/PNG en générale. Des actions sont proposées contre les violations des droits fondamentaux des hommes et des femmes. En guise d'application, le programme cible les secteurs sociaux de base et la participation des femmes aux sphères de décision comme domaines dans lesquels des actions immédiates peuvent être réalisées au cours des trois prochaines années.

Pour atteindre les objectifs visés, les principaux canaux de communication qui seront utilisés sont : la radio, la télévision, le théâtre forum, les ciné-débats, les causeries débats, etc.

Tableau 3 : Cadre logique du programme 1 «Promotion d'une culture de l'égalité entre les sexes dans la société burkinabé »

Tableau 3 : Cadre log.	Tableau 3 : Cadre logique du programme 1 : Cadre logique			TIMESTAND
を開発がある。 は、 は、 は、 は、 は、 は、 は、 は、 は、 は、		Indicateurs de résultats	Sources / moyens de vérification	critiques
Objectifs/Résultats attendus	Actions promotes	The state of the s		
Objectif global: Renforcer l'égalit	Objectif global: Renforcer l'égalité et l'équité de genre dans l'accès aux services :	Objectif global: Renforcer Pégalité et l'équite de genre dans l'accès aux services sociaux de base par les hommes et les semmes Objectif global: Renforcer l'égalité et l'équite de genre dans l'accès et la jouissance des services sociaux de base par les hommes et les semmes	r les hommes et les femmes	
Objectif spécifique: 1.1. Réduire	les discriminations socioculiurenes qui arrece	1. Taux sexospécifiques de fréquentation des services de	Annuaire statistique de la santé	_
	Ap1.1.1.1 Renforcement des compétences techniques de communication sur le plan d'action		Annuaire statistique du MEBA, MESRSS	
P111 Les leaders d'opinion, les		seco	Rapport enquêtes spécifiques INSD	
<del></del>	Ap1.1.1.2. Sensibilisation/information/formation/plaidoyer	oses par les leaders s à base communautaire bre des hommes et des	Rapport cellules genre Minist & rapport COREP	
	changements d'attitudes et comportements ainsi que les valeurs sociales	femmes aux services sociaux de base 5. Nombre de cas de mariages forcês signalés	Rapport cellule genre Minist & rapport COREP	
			Annuaire statique du MEBA, MERSS	
	Ap1.1.2.1. Communication sociale sur les discriminations en matière d'accès et de contrôle des hommes et des femmes aux services sociaux	1. Pourcentage d'hommes et de femmes qui ont accès aux services sociaux de base	Rapport enquêtes spécifiques INSD	
R1.1.2 les discriminations	de base. Ap1.1.2.2. Promotion de la participation équirable des hommes et les femmes dans la	2. Le nombre d'actions entreprises par les leaders d'opinion et autres structures à base communautaire visant à encourager l'accès libre des hommes et des	Rapport cellules genre Minist & rapport COREP	
l'accès des hommes et des fermes aux services sociaux de	de base Ap1.1.2.3. Lutte contre les pratiques de manage	femmes aux services sociaux de base  3. Nombre de cas de mariages forcés signalés	Rapport cellule genre Minist & rapport COREP	
Dase soll requies.	Apl.1.24. Sensibilisation des familles à traiter	4. Taux d'achèvement des filles	Annuaire statique du MEBA, MERSS	
	non n			
	differenciee des filles et des gatçons	les hommes et des femmes dans les instances de décision à tous les niveaux	à tous les niveaux	1 a management do
Objectif specifique 1.2. Promou	avoir la representation et participation egale.	1. Quotas genre dans les sphères de décision adopté et appliqué	Rapport annuel cellules Genre ministères et institutions	démocratisation se poursuit
N.L. I. Des quotes som pour la représentation égale des hommes et des femmes dans les instances de décisions	Ap1.2.1.1. Promouvoir l'équité entre les hommes et les femmes dans les sphères de décision	7,	Rapport annuel Observatoire Genre	Les décrets d'application des lois sont promulgués
R1.2.2. Les textes juridiques sont	Ap1.2.2.1. Diffusion des textes juridiques en	1. Textes jundiques intégrant l'égalité des sexes appliqués	Rapport annuel Observatoire Gente	
en faveur de la représentation	laveur de la representation egan des manages			24

égale des hommes et des femmes à compétence égale dans les	des femmes dans les instances de décision			
nistances ac accision a tous les niveaux				
Objectif specifique 1.3. Amélior	Objectif spécifique 1.3. Améliorer la participation des hommes et des femmes à	la vie politique administrative et sociale, sur une base équitable	Juitable	
R1.3.1. Les chances et	Ap1.3.1.1. Ouverture des postes administratifs et	Tours de consecuencies de montes des la forma de la consecuencies de la consecuencie del la consecuencie del la consecuencie de la consecuencie del la consecuen		
opportunités d'occupation des	politiques à égalité de chance pour les hommes	<ol> <li>Taux de representation de genre dans l'occupation des postos décisionnels administrarifs et nollètique.</li> </ol>	Rapport annuel Observatoire Genre	Un plandoyer est
postes administratifs et politiques	ct les femmes	postes decisionneis administratus et pounques		mene a Fendroit des
sont équitables pour les hommes et les femmes	Ap1.3.1.2. Vulgatisation des textes de loi sur les	2. Lois sur les quotas de genre dans les postes nominatifs	Rapport annuel Observatoire Genre	decideurs a tous les niveaux
Objectif spécifique 1.4. Promou	Objectif spécifique 1.4. Promouvoir l'égalité d'accès à la justice	A CALCALLY		
R1.4.1. Les bommes et les	And 4.1.1. Wise on place des mesures de			Un plaidoyer est
femmes ont un accès égal à la	facilitation de l'accès des hommes et des femmes	1. Nombre de dispositions pratiques d'accès égal des	Rapport Cellule Genre Minis just,	décidents du
justice	à la justice	nomines et des femines a la justice		département de la
R1.4.2. Les textes et loi en faveur de l'élimination des violences	Ap1.4.2.1. Adoption/application des textes et	1. Taux d'application des cas de peines contre les	Romant Collins Cane Minis inst	
basées sur le genre sont appliqués	iois contre les violences basées sur le genre	violences basées sur le genre	rent course areas and duri	
R1.4.3. La prévalence des	Ap1.4.3.1. Application équitable de la loi aux	Town do received and a second land of the second la		
réduite	hommes et aux femmes	1. Taux de prevalence des violences basees sur le genre	Kapport annuel Observatoire	
Objectif spécifique 1.5. Promou	voir la mise en œuvre effective des conventions et tra	Objectif spécifique 1.5. Promouvoir la mise en œuvre effective des conventions et traités internationaux portant sur les droits des hommes et des femmes ratifiés par le Burkina Faso	femmes ratifiés par le Burkina Faso	
R1.5.1. Les conventions et traités	Ap1.5.1.1. Domestication et application des	<ol> <li>Taux de conventions et traités internationaux</li> </ol>	Rapport annuel Observatories	Les conventions et
internationaux portant sur les		domestiqués,	the state of the s	traités sont
droits des nommes et des femmes		<ol> <li>Nombre de conventions et traités internationaux</li> </ol>	Rapport annuel Observatoire	répertonés et leurs
R1 5.2 1 ps contractions at traites		effectivement respectes et mis en œuvre.		adaptations suivies
internationaux portant sur les		<ol> <li>ivolitore de conventions et frances internationaux virloarisés en langues nationales</li> </ol>	Rapport Cellule Genre Ministères	
droits des hommes et des femmes	droits des hommes et des femmes Ap1.5.2.1. Accessibilité des conventions et traités			
sont largement diffusés et		Contractions at tracks attached an actional applicant les	Rapport Cellule Geure Ministères,	
appliqués par toutes les		denie des hommes et des fammes	Institutions et OSC	
institutions au niveau national		carolis des montanes et des remintes		
R= Résultat attendu / An= Action prioritaire	Action prioritaire			

R= Résultat attendu / Ap= Action prioritaire

Plan d'Actions Opérationnel de la PNG – Version finale

Partenaires				OSC, Cellules Genre Minist., PTF		MPF Cellules Genre Minist		Personnes ressources	OSC		s SP/CONAPGenre, + OSC		s St/CONArGene,	-	$\dashv$	ministères sectoriels + OSC (FAWE, CIEFFA, RECIF)	Sécurité + MJ +	_	π, OSC		_	re   Ministères sectoriels
Decnoncables	responsables			SP/CONAPGenre		SP/CONAPGenre OSC	Oct 414 (00) 400	SP/CONALGenre,	MAHRHA	MEBA + MS +	MAHRH + Projets de développement + OSC	MEBA + MS +	MAHRH + Projets   de développement +   OSC	en //ON 4 DC	SF/CONVICENT	SP/CONAPGenre	O4 1 1 10 00 140	SP/CONAl/Genre	SP/CONAPGenre, MASSN + OSC		Ou stacoo, ac	ロジライ オクロー・シェー
me	2013		cs	×		×		×					*	,	4	×		×		_	<b>.</b>	-
Chronogramme	2012		s femm	×		×		×	<b>×</b>		×		× 	;	<b>«</b>	*		×	×			
Chro	2011		nes et le	×		×		×					×	<u> </u> ;	×	×		×	*	<u> </u>	<b>-</b>	<
	Activités/sous-activités	x de hase	OG : Renforcer l'égalité et l'équité de genre dans l'accès aux services sociaux de base par les hommes et les femmes	A1.1.1.1.1.1 Sensibiliser/informer/former les leaders d'opinion sur des thèmes visant à favoriser la fréquentation équitables des hommes et des femmes	des services sociaux de base			A1.1.1.2.2 Accompagner les cellules genre à mener des activités	A1.1.2.1.1. Créer/renforcer les comités de gestion de l'éau et d'assainissement en intégrant la dimension genre	9	A1.1.2.2.1. Mettre en place des comités de gestion des infrastructures de services sociaux de base composés d'hommes et de femmes	A11222 Entre des sensibilisations avec les radios	communautaires pour motiver les hommes et les femmes à participer à la gestion des infrastructures de	services sociaux de base	ALLEGATION de mariages forcés	A1.1.2.3.2. Faire du plaidoyer auprès des autorités traditionnelles et leaders d'opinion afin d'éradiquer	les mariages forcés	A1.1.2.3.3. Rentorcer les capacites à mervendons et la police indiciere (nolice et pendatmerie)	<u> </u>	précoces et forces	concertation en vu de renforcer la synergie d'action	CONTRACT CONTRACTOR CO
Tableau 4 : Chronogramme des activités du programme 1	Actions prioritaires	TIEDOS SACRESAS SACRES CONTRACTOR EL CONTRACTOR EL CONTRACTOR DE LA CONTRA	OG: Renforcer l'égalité et l'équité de genre dans l'acces aux services soument	Ap1.1.1.1 Renforcement des compétences techniques de communication sur le plan	d'action	Ap1.1.1.2. Sensibilisation/information/formation/plaidoyer	des leaders d'opinion en vue de favoriser les	changements d'attitudes et comportements ainsi que les valeurs sociales	Ap1.1.2.1. Communication sociale sur les discriminations en matière d'accès et de contrôle des hommes et des femmes aux services sociaux	de base	Ap1.1.2.2. Promotion de la participation	équitable des hommes et les femmes dans la	gestion des mirastructures des services sourand de base						Ap1.1.2.3. Lutte contre les pratiques de mariage forcé			
Tableau 4: Chronogra	Objectifs/ Résultats	attendus	OG : Renforcer l'égalité et l'e	Ol.I. Keduire les discrimina	R1.1.1. Les leaders d'opinion,	les acteurs de developpement et les OSC entreprennent des	les inégalités			_				R1.1.2. les discriminations	socioculturelles influant sur	l'accès des hommes et des femmes aux services sociaux	חב השבר פסוד ובפינונים					_

Objectifs/ Résultats			1				
attendus	Actions prioritaires	Activités/sous-activités	2 5	Chronogramme	nme	Responsables	Partenaires
		A1.1.2.4.1. Présenter des modèles de réussite scolaire	7071	2012		MERSS + MEBA +	
	Ap1.1.2.4. Sensibilisation des familles à traiter	chez les filles des zones concernées	×	×	×	OSC	SP/CONAPGenre
-	cyanabienten ics garçons et les filles	A1.1.2.4.2. Organiscr des campagnes de presse autour des réussites des filles scolarisées	×	X	×	SP/CONAPGenre	Ministères sectoriels
		A1.1.2.5.1. Sensibiliser les communautés à la base					2022
	Ap1.1.2.5. Promotion d'une éducation non différenciée des filles er des merces	pour un changement de comportements en vue d'une éducation identique pour garçons et filles	×	×	×	$\rm MEBA + MF + OSC$	SP/CONAPGenre
	5110 A 10	A1.1.2.5.2. Renforcer les mesures incitatives pour la scolarisation et le maintien des filles dans le système	×	×	×	SP/CONAPGenre	MEBA + OSC
O1.2. Pro	mouvoir la représentation et participation égal	O1.2. Promouvoir la représentation et participation égale des hommes et des femmes dans les instances de décision à tous les niveaux	lécision	à tous l	es nivea	ııx	
		41.2.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1					PSDP + CauCUS
		d'une loi sur la parité pour la représentation des			Þ	SP/CONAPGenre	Genre de l'AN+
		hommes et des femmes à l'Assemblée Nationale			4	MPF	SP/CONAPGenre.
					·		REFAMP
R1.2.1. Des quotas sont		A1.2.1.1.2. Elaborer et mettre à disposition un				SD/CONTAINC	
instaurés pour la	Ap1.2.1.1. Promouvoir l'équité entre les hammes	repertoire de temmes ayant des potentialisés pour		×		or/COIN/II/Genre	Ministeres sectonels   + OSC
representation egale des	et les femmes dans les subères de décision						200
tournes et des femmes dans		file. 1.1.5. Meanser the evaluation sur les jois en					
les instances de décisions		raveur de la reduction des mégalités de genre dans	×			SD/COMADO	, Ministères
		l occupation des postes administratifs et politiques	!				sectoriels, OSC
		non mises en œuvre					
_		A1.2.1.1.4. Faire un plaidoyer auprès des décidenrs				SD/COMABC	
		sur l'adoption et l'application d'une loi en faveur de		×	×	MDF Ministractic,	Gouvernement +
		la reduction des inégalités de genre dans l'occupation		<b>4</b>	€	sectoriels + OSC	Assemblée Nationale
		des postes aummistratifs et politiques					
R1.2.2. Les textes juridiques		A1.2.2.1.1. Survre l'application des textes juridiques					
sont en faveur de la		tavorables à la représentation équitable des hommes	×	×	×	SP/CONAPGenre	MPF + Ministères
représentation égale des	Ap1.2.2.1. Diffusion des textes juridiques en	et des femmes dans les spheres de décision					sectorieis + OSC
hommes et des femmes à	faveur de la représentation égale des hommes et	A1.2.2.1.2. Faure du plaidoyer auprès de l'Assemblée	•				
compétence égale dans les	des femmes dans les instances de décision	Nationale pour le traitement rapide des décrets			-	SP/CONAPGenre,	
instances de décision à tous		d application des textes jundiques favorables à la	×	×	×	MPF + Ministères	Assemblée Nationale
les niveaux		représentation équitable des hommes et des femmes				sectoriels + OSC	
O13 Améliorer la nautionati	and the second s	dans les sphères de décision					
D1 4.1 1 as shades as	ion des nommes et des femmes a la vie pounque	e administrative et sociale, sur une base équitable	:	:			
opportunités d'occuration	Ap1.3.1.1. Ouverture des postes administratifs et	opportunitée d'occumentaire des postes administratifs et A1.3.1.1. Améliorer la formation professionnelle					
des nostes administrarifs at	_	des hommes et les femmes en tenant compte de la	×	>	->	en/Containo	MPF + Ministères
politiques sont équitables	•	specificité genre en vue de réduire les inégalités de	(	4	<	or/CONAr-Genre	sectoriels + OSC
pour les hommes et les	Ap1.3.1.2 Vilourisation des textos de loi sur les	A1 2.1.2.1 M. W. T.	1	+			
femmes		AL5:1.2.1. Mettre a la disposition du grand public les textos de loi sur le Genes at les Docise Limmina.	×	×	×	+	Ministères sectoriele
		review de loi sui le Ocilité et les Dioits l'unimins	1			MPDH + MPF +	יאוווופורונים פררונוזווים

SP/CONAPGenre + MPF Assemblée Nationale SP/CONAPGenre, MPF + MPDH + OSC SP/CONAPGenre MPF + Ministères SP/CONAPGenre sectoriels + OSC Partenaires MPF, MASSN, Sécurité, OSC MPF + M+ MPF oscĪ SP/CONAPGenre, Ministères sectoriels SP/CONAPGenre SP/CONAPGenre SP/CONAPGenre Ministères sectoriels Ministères sectoriels SP/CONAPGenre MASSN + MPDH sectoriels + OSC. MASSN + MPDH Responsables sectoriels + OSC MJ + Ministères MJ + Ministères + MPF+ OSC, + MPF+ OSC, O1.5. Promouvoir la mise en œuvre effective des conventions et traités internationaux portant sur les droits des hommes et des femmes ratifiés par le Burkina Faso NY + IW +08C MPF OSC × 2013 × × × × Chronogramme × 2012 × × × × × × × × 2011 × × × × × × capacirés du personnel judiciaire sur l'équité des sexes A1,4,3,12. Informer et sensibiliser les communautés A1.5.1.1.2. Renforcer le dispositif de mise en œuvre A1.4.1.1.2. Alléger les procédures judiciaires pour les traités internationaux en faveur des hommes et des A1.4.1.1.4. Faire la situation des décisions de justice A1.4.2.1.1. Mettre en place un système de suivi plus rendre plus accessibles aux femmes et aux hommes A1.5.1.1.1. Traduire en langue les conventions et A1.4.1.1. Sensibiliser les hommes et les femmes Ap1.5.2.1. Accessibilité des conventions et traités | A1.5.2.1.1. Vulgariser les traités internationaux A1.4.3.1.1. Sensibiliser / former / renforcer les A1.4.1.1.3. Renforcer les capacités du MPF, le violences faites aux femmes/hommes dans la sur l'impact des violences basées sur le genre des traités internationaux au niveau national MASSN, des OSC pour faire de l'orientation A1.4.2.1.2. Faire du plaidoyer sur les cas des Activités/sous-activités efficace de l'application des peines pour fréquenter la justice. relecture du code pénal sensibles an Genre non appliquées femmes juridique Ap1.4.1.1. Mise en place des mesures de facilitation de l'accès des hommes et des femmes conventions et traités internationaux en faveur Ap1.4.2.1. Adoption/application des textes et lois contre les violences basées sur le genre Ap1.4.3.1. Application équitable de la loi aux hommes et aux femmes Ap1.5.1.1. Domestication et application des de l'égalité des hommes et des femmes Actions prioritaires internationaux domestiqués O1.4. Promouvoir l'égalité d'accès à la justice à la justice traités internationaux portant sur les droits des hommes et traités internationaux portant femmes ont un accès égal à la sur les droits des hommes et violences basées sur le genre violences basées sur le genre des femmes sont adaptés au des femmes sont largement R1.5.2. Les conventions et R1.5.1. Les conventions et R1.4.2. Les textes et loi en faveur de l'élimination des R1.4.3. La prévalence des R1,4.1. Les hommes et les toutes les institutions au diffusés et appliqués par Objectifs/ Résultats attendus contexte national niveau national sont appliqués ustice

Plan d'Actions Opérationnel de la PNG – Version finale

R= résultat attendu / Ap= action prioritaire / A= activité/sous-activité

Tableau 5: Coût estimatif du programme 1 par activité

Objectifs/ Résultats attendus	Actions prioritaires	Activité/sous-activités	Coû (000.00	Coût par an (000.000 FCFA)	Total (000.000)
4 1 1 0 3 1 1 1 0 3 1 1 1 0 0 1 1 1 1 0 0 1 1 1 1			2011   2	2012 2013	FCFA)
Objectif Global : Renforcer l'égalité et l'équité de genre dans l'accès aux servic	equite de genre dans l'accès aux services sociaux de base	12.S.C			
Objectif specifique 1.1. Reduire les discr	riminations socioculturelles qui affectent l'accès et la	Objectit specifique 1.1. Reduire les discriminations socioculturelles qui affectent l'accès et la jouissance des services sociaux de base par les hommes et les femmes			
R1.1.1. Les leaders d'opinion, les acteurs de	Apl.1.1.1. Renforcement des compétences techniques de communication sur le plan d'action	A1.1.1.1. Sensibiliser/informer/former les leaders d'opinion sur des thèmes visant à favoriser la fréquentation équitables des hommes et des femmes des services sociaux de base	58,7	58,7 58,7	176
développement et les OSC entreprennent des actions de proximité contre les inégalités.	Ap1.1.1.2. Sensibilisation/information/formation/plaidoyer des leaders d'opinion en vue de favoriser les changements	Al.1.1.2.1. Faire du plaidoyer à l'endroit des leaders d'opinions en vue de lever les contraintes à la fréquentation des services sociaux de base par les femmes.	3,3	3,3 3,3	10
	d'attitudes et comportements ainsi que les valeurs sociales	A1.1.2.2 Accompagner les cellules genre à mener des activités	3,3	3,3 3,3	10
	Apl.1.2.1. Communication sociale sur les discriminations en matière d'accès et de contrôle des hommes et des femmes aux services sociaux de base	A1.1.2.1.1. Créer/renforcer les comités de gestion de l'eau et d'assainissement en intégrant la dimension genre		100	100
	Apl.1.2.2. Promotion de la participation équitable des	A1.1.2.1. Mettre en place des comités de gestion des infrastructures de services sociaux de base composés d'hommes et de femmes		45	45
	nommes et les femmes dans la gestion des infrastructures des services sociaux de base	A1.1.2.2.2. Faire des sensibilisations avec les radios communautaires pour motiver les hommes et les femmes à participer à la gestion des infrastructures de services sociaux de base	2	5	15
		A.1.2.3.1. Faire des sensibilisations pour réduire les pratiques de mariages forcés	15	15 15	45
R1.1.2. les discriminations socioculturelles		A1.1.2.3.2. Faire du plaidoyer auprès des autonités traditionnelles et leaders d'opinion afin d'étadiquer les mariages forcés	1.5	15 15	45
influant sur l'accès des hommes et des femmes aux services sociaux de base sont	Ap.1.2.3. Lutte contre les prationes de marione forcé.	A1.1.2.3.3. Renforcer les capacités d'interventions de la police judiciaire (police et gendarmerie)	16,7	16,7	50
réduites.	And the second s	A1.1.2.3.4. Appuyer le MASSN pour des interventions ciblées de lutte contre les mariages précoces et forcés	25	25	90
		A1.1.2.3.5. Appuyer la coordination des cadres de concertation en vu de renforcer la synergie d'action entre les différents intervenants (MASSN, Justice, MPF, Organisations de la Sté civile) de la lutte contre les mariages précoces et forcés	707	20 20	09
	Ap1.12.4. Sensibilisation des familles à traiter	A1.1.2.4.1. Présenter des modèles de réussite scolaire chez les filles des zones concemées	5	3	15
	équitablement les garçons et les filles	A1.1.2.4.2. Organiser des campagnes de presse autour des réussites des filles scolarisées		5 5	15
	Ap1.1.2.5. Promotion d'une éducation non différenciée des filles et des garcons	A1.1.2.5.1. Sensibiliser les communautés à la base pour un changement de comportements en vue d'une éducation identique pour garçons et filles	8,3	8,3 8,3	25
	, Land	A1.1.2.5.2. Renforcer les mesures incitatives pour la scolarisation et le	13,3 1	13,3 13,3	40

i finale
Version
PNG-
de la 1
Opérationnel
d'Actions
Plan,

			Coût	Coût par an		Total
Objectifs/ Résultats attendus	Actions prioritaires	Activité/sous-activités	2011 20	2012 2013	10	FCFA)
		maintien des filles dans le système		+	1	
	totale des hommes et des femmes dans les instances de décision à tous les niveaux	es instances de décision à tous les niveaux	1	+	+	<u> </u>
O1.2. Promouvoir la representation et par	ucipaton gare des nommes et des	A1.2.1.1.1 Faire des actions de plaidoyer en faveur d'une loi sur la parité pour la représentation des hommes et des femmes à l'Assemblée		<u> </u>	15	15
		A1.2.1.1.2. Elaborer et mettre à disposition un répertoire de fernmes Azant des potentialisés pour occuper des postes dans les sphères de		5		2
R1.2.1. Des quoras sont mataures pour la représentation égale des hommes et des femmes dans les instances de décisions	Ap1.2.1.1 Promouvoir l'équité entre les hommes et les femmes dans les sphères de décision	A1.2.1.1.3. Réaliser une évaluation sur les lois en faveur de la réduction des inéglités de genre dans l'occupation des postes administratifs et de la récommendation des postes administratifs et des inégrales de postes administratifs et des inégrales de postes de renverentes de la comparaise de	٠,			ις
		Pontiques non mace, in contract de decidents sur l'adoption et A1.2.1.1.4. Faire un plaidoyer auprès des décidents sur l'adoption et l'application d'une loi en favoir de la réduction des inégalités de genre dans l'occuration des nostres administratifs et politiques	r.	ιΩ	un	15
		74.2.2.1.1. Suivre l'application des textes juridiques favorables à la représentation équitable des hommes et des femmes dans les sphères de des des des des des des des des de	23	- 71	- 7	9
R1.2.2. Les textes jundiques sont en lavem de la représentation égale des hommes et des femmes à compétence égale dans les instances de décision à tous les niveaux	Ap1.2.2.1. Diffusion des textes juridiques en taveur de la représentation égale des hommes et des femmes dans les instances de décision	A1.2.2.1.2. Faire du platdoyer auprès de l'Assemblée Nationale pour le rairement rapide des décrets d'application des rextes juridiques favorables à la représentation équitable des hommes et des femmes dans les sphères de décision		20	-2	10
	A series and the series are the series and the series and the series are the series and the series and the series are the seri	12 mie molitique administrative et sociale, sur une base équitable	-	-	+	
Objectif spécifique 1.3. Améliorer la participation des nommes et ues tennues a Apl.3.1.1. Ouverture des postes adminisments et apportunités politiques à égalité de chance pour les handinistratifs et	Apl.3.1.1. Ouverture des postes administratifs et politiques à égalité de chance pour les hommes et les	A1.3.1.1.1 Intensifier la formation professionnelle des hommes et les femmes en tenant compte de la spécificité genre en vue de réduire les inémairés de sere dans les postes administratifs et politiques.	- 20	-05	- 05	150
d'occupation des postes autiminations et politiques sont équitables pour les hommes et les femmes	femmes Ap1.3.1.2. Vulgarisation des textes de loi sur les quotas de postes nominatifs et électifs	A1.3.1.2.1. Mettre à la disposition du grand public les textes de loi sur le Genre et les Droits Humains	ıσ.	5	יאני -	15
O1.4. Promouvoir l'égalité d'accès à la justice	stice	A14111. Sensibiliser les hommes et les femmes pour fréquenter la	6.7	67	6.7	23
	And 4.1.1 Misseum place des mesures de facilitation	justice. 1.14.1.12. Alléger les procédures judiciaires pour les rendre plus	5	0	0	0
R1.4.1. Les hommes et les femmes ont un accès égal à la justice	de l'accès des hommes et des femmes à la justice	ALALLA. Reference capacités du MPF, le MASSN, des OSC pour capacités du Alaband des OSC pour capacités du Alaband des OSC pour capacités de la capacité de l	50	20	20	09
		A1.4.1.1.4. Faire la situation des décisions de justice non prises en compte	C.	5		10
The state of the server of	Sicol and supplies the supplies of the supplie	A1.4.2.1.1. Metre en place un système de suivi plus efficace de l'annlication des peines		22		5
Pélimination des violences basées sur le	Ap1.4.2.1. Adoption/application des textes et lois contre les violences basées sur le genre	A1.4.7.1.2. Faire du plaidoyer sur les cas des violences faires aux 6.1.1.2. Faire du plaidoyer sur les cas des violences faires aux 6.1.1.2. Faire du plaidoyer sur les cas des violences faires aux	-2		-	120
genre sont appuques	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	A1.4.1.1. Sensibiliser / former / renforcer les capacités du personnel	7,5	7,5	-	15
R1.4.3. La prévalence des violences basées	Apt.4.3.1. Application equitable of tailor and				,,,	30

Objectifs/ Résultats attendus	Actions prioritaires	Activité/sous-activités	Coût (000.00	Coût par an (000.000 FCFA)	Total (000,000	F 00
			2011 2	2011 2012 2013	3 FCFA)	æ
sur le genre est réduite	hommes et aux femmes	judiciaire sur l'équité des sexes				
		A1.4.3.1.2, Informer et sensibiliser les communautés sur l'impact des	16.7	16.7	16.7	05
		Violences basees sur le genre				!
O1.5. Promouvoir la mise en œuvre effect Faso	ive des conventions et traités internationaux portant	OI.5. Promouvoir la mise en œuvre effective des conventions et traités internationaux portant sur les droits des hommes et des femmes ratifiés par le Burkina Faso				Ţ.
R1.5.1. Les conventions et traités	ATELL Domestioning at application day	A1.5.1.1.1 Traduire en langue les conventions et traités internationaux en			 	] ;
internationaux portant sur les droits des	contractions of traites internationally an formal de-	faveur des hommes et des femmes	⊋.			10
hommes et des femmes sont adaptés au	Pévalité des hommes et des femmes	A1.5.1.1.2. Renforcer le dispositif de mise en œuvre des traités	_	9		[ ;
contexte national		internationaux au niveau national		2.		<u></u>
R1.5.2. Les conventions et traités		A1.5.2.1.1. Vulgariser les traités internationaux sensibles au Genre		15	15	30
internationaux portant sur les droits des	And 5.2.1 Accessibilité des managements et envisées					Ţ
hommes et des femmes sont largement	internationally domestically	A1.5.2.1.2. Sensibiliser les institutions pour qu'elles appliquent les				
diffusés et appliqués par toutes les	יוורינווקווסוואחא חסווובאוולחבא	conventions et traités internationaux sensibles au Genre			w.	<u>_</u>
institutions au niveau national						
	Total coût du programme	100	331 € 501 €	L	314 11	1147
D = 1 t t 1 t 1 t 1 t 1 t 1 t 1 t 1 t 1 t	1 1 4 - 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		20,400			•

Plan d'Actions Opérationnel de la PNG – Version finale

R= résultat attendu / Ap= action prioritaire / A= activité/sons-activité

PROGRAMME 2: PROMOTION DE L'EQUITE D'ACCES/CONTROLE DES HOMMES ET DES FEMMES AUX RESSOURCES ET REVENUS

# 1.1.1. Programme 2: Promotion de l'équité d'accès/contrôle des hommes et des femmes aux tessources et revenus

#### 1.1.1.1. Justification du programme

Le programme 2 du PAO/PNG est une contribution à l'opérationnalisation de l'axe 2 de la PNG portant sur « la promotion des droits et opportunités égaux aux femmes et aux hommes en matière d'accès et de contrôle des ressources et de partage équitable des revenus ». Le constat a été fait que dans les secteurs économiques, les relations homme/femme sont marquées par des inégalités de genre répertoriées dans les points suivants :

Un faible accès au foncier, aux équipements, aux intrants agricoles, aux technologies, et aux crédits constatés chez la femme et, à un moindre degré chez l'homme Les femmes en milieu rural éprouvent beaucoup plus de difficultés que les hommes à accéder de manière durable et sécurisée à la terre. Quand bien même leur apport à l'économie rurale est important, elles ne peuvent prétendre au statut de propriétaire terrien que sous des conditions spécifiques. En fonction des régions, elles doivent être veuves avec des enfants à charge ou bien elles doivent être très âgées et vivre seules.

Les ménages dirigés par une femme et pratiquant les cultures maraîchères utilisent des équipements traditionnels (houes, dabas...), dans 96 % des cas alors que 21,5 % des ménages dirigés par un homme pratiquant la même spéculation, utilisent des charrues (RGPH 2006).

Les problèmes d'accès aux crédits, avec les conditionnalités que cela exige, sont surtout en défaveur des femmes et des jeunes (garçons comme filles) par le fait que ces derniers ont toujours du mal à trouver les garanties nécessaires. Ils sont considérés comme une population à haut risque par les structures de financement et limités dans leur accès aux crédits pour développer leurs activités.

Les femmes sont plus touchées par la précarité et l'inaccessibilité aux sources d'énergie. Le temps et la force physique consacrés par les femmes à la recherche de cette denrée est énorme. Il s'agit là d'un facteur qui réduit énormément le temps de travail consacré par les femmes aux activités de production et de renforcement des capacités. Le gouvernement a fait un effort dans ce sens à travers le projet plate-forme multifonctionnelle en cours dans certaines régions, mais le nombre de femmes touchées reste toujours faible.

#### Les systèmes de production dominés par l'homme et défavorable à la femme :

Aussi bien en milieu urbain que rural, la décision des femmes d'exercer une activité dans les dits secteurs doit requérir, dans la plupart des cas, l'accord préalable de leurs époux.

Dans le domaine du commerce, les activités commerciales des femmes se limitent, pour la plupart, à de petits commerces peu rentables, tandis que les hommes pratiquent des activités commerciales plus importantes, plus structurées et plus rémunératrices.

Dans le domaine de la communication, on constate des inégalités entre les hommes et les femmes au niveau de l'accès et du contrôle des technologies de l'information et de la communication (TIC), plus criarde en milieu rural qu'en milieu urbain.

# Des opportunités d'emploi stable et rémunérateur plus favorables aux hommes qu'aux femmes :

La division sexuelle du travail constitue la principale cause des inégalités et des disparités entre les hommes et les femmes en matière d'accès à l'emploi rémunéré ou non, et d'exercice d'un métier.

En milieu urbain, c'est le secteur informel qui mobilise la main d'œuvre féminine; le secteur informel constitue un refuge et un mode d'insertion des femmes, face au développement

accéléré des zones urbaines, à l'exode rural et à la crise économique. Les petits métiers qu'elles exercent leur procurent des revenus modestes qui sont surtout affectés aux dépenses domestiques.

Il y a aussi les difficultés pour les femmes de retrouver un emploi ou travailler à leur propre compte du fait de leur manque d'instruction et de formation, de la subordination, de l'exclusion dans les instances de décision et de l'absence d'un accès indépendant au capital productif familial ou communautaire.

Malgré les lois en vigueur qui garantissent l'égalité de chance des hommes et des femmes dans l'emploi, les femmes subissent des discriminations au niveau de l'embauche et au niveau des salaires dans le secteur privé. Les conditions de travail sont particulièrement contraignantes surtout pour les femmes enceintes.

C'est sur la base de ces constats que les objectifs du programme 2 ont été définis.

## 1.1.1.2.Objectifs du programme

#### Objectif global

Le programme 2 contribuera à l'équité des droits et opportunités des hommes et des femmes en matière d'accès et de contrôle des ressources et des revenus.

#### Objectifs spécifiques

Pour y arriver le programme comporte trois objectifs spécifiques qui sont les suivants:

- 1 promouvoir l'accès équitable aux facteurs de production;
- 2 renforcer la formation professionnelle des hommes et des femmes à tous les niveaux;
- 3 développer des opportunités pour l'emploi, l'auto emploi et pour l'accroissement des revenus en tenant compte des spécificités du genre.

# 1.1.1.3.Stratégies d'action du programme

Le programme promotion de l'équité d'accès et de contrôle des hommes et des femmes aux ressources et revenus fera de l'intégration du genre dans les programmes/projets de développement une condition essentielle de développement équitable dans tous les secteurs économiques.

Ainsi, les priorités d'action du programme concerneront d'une part la réduction des contraintes et d'autre part, la promotion de l'accès/contrôle équitable des hommes et des femmes aux facteurs et techniques de production, tant en milieu rural qu'en milieu urbain, à travers notamment :

- ✓ la création ou le renforcement de mécanismes d'accès aux facteurs de production;
- ✓ l'information des hommes et des femmes sur les mécanismes existants ;
- ✓ le plaidoyer et la sensibilisation à l'endroit des détenteurs de pouvoirs à tous les niveaux afin de favoriser l'élimination des inégalités liées au genre.

Tableau 6: Cadre logique du Programme 2 «Promotion de l'équité d'accès et de contrôle des hommes et des femmes aux ressources et revenus»

Hypothèses critiques			Les autorités traditionnelles	adhèrent aux principes d'accès égal des hommes et des femmes aux facteurs de production		Les TIC sont accessibles au pouvoir d'achat des hommes et des	femmes								nre.		Un platdoyer est mene à l'endroit des décidents dans les sections	publics et privés
Sources/moyens de vérification	trôle des ressources et des revenus	Annuaire statistique INSD	Annuaire statistique, MAHRH, INSD	Rapport d'enquêtes spécifiques de l'Observatoire Genre	Rapport d'enquêtes spécifiques de l'Observatoire Genre	Annuaire statistique INSD	Rapport annuel CONAPGenre		Rapport annuel Observatoire Genre						tenant compte des spécificités du ger		Kapports d enqueres specifiques INSE	Rapports d'enquêtes spécifiques INSD
Indicateurs de résultats	Objectif global: Contribuer à l'équité des droits et opportunités des hommes et des femmes en matière d'accès et de contrôle des ressources et des revenus Objectif spécifique 2.1. Promouvoir l'accès équitable aux facteurs de moduction	1. Ratio femme/homme chefs de ménages propriétaires de terres	<ol> <li>Taux d'accès des femmes et des hommes à l'énergie électrique en milieux rural et urbain</li> </ol>	<ol> <li>Taux de femmes des zones rurales et urbaines ciblées ayant accès au crédit bancaire</li> </ol>	<ol> <li>Pourcentage de femmes développant des activités génératrices de revenus.</li> </ol>	<ol> <li>Proportion de femmes ayant accès aux TIC (téléphone, ordinateur, Internet) par rapport aux hommes.</li> </ol>	<ol> <li>Proportion de femmes formées à l'utilisation des TIC par rapport aux hommes.</li> </ol>	s et des fernmes à tous les niveaux	<ol> <li>Taux de femmes des zones rurales et urbaines ciblées, ayant accès aux équipements</li> </ol>	d'allégement du travail					Objectif spécifique 2.3. Développer des opportunités pour l'emploi, l'auto emploi et pour l'accroissement des revenus en tenant compte des spécificités du genre.	1. Taux d'accès des hommes et des femmes à	d'emploi dans les secteurs productifs	<ol> <li>Ratio fernme/homme exerçant une activité économique rémunérée</li> </ol>
Actions prioritaires	Objectif global: Contribuer à l'équité des droits et opportunités des hommes et d Objectif spécifique 2.1. Promouvoir l'accès équitable aux facteurs de moduction	Ap 2.1.1.1 Information sur les textes, les procédures et les programmes	d'appui en matière de sécurisation foncière et de mécanisme de financement existant.	mes ivités	economques des femmes et des jeunes (F/G)	Ap2.1.2.1. Renforcement des capacités d'accès et d'utilisation des TIC par les		Objectif spécifique 2.2.: Renforcer la formation professionnelle des hommes et des femmes à tous les niveaux	Ap2.2.1.1. Renforcement des capacités techniques et d'apprentissage dans les	secteurs clés de développement Ap22.1.2 Développement de	campagnes de sensibilisation sur l'acrès des femmes et iennes filles aux	métiers	Ap2,21.3.Institution de bourses	dans certains domaines techniques	les opportunités pour l'emploi, l'auto e	3 7 2 3 1 1 2 5 2 5 2 5	d'opportunités d'emploi et d'auto-	emploi en faveur des H & F
Objectifs/Résultats attendus	Objectif global: Contribuer à l'équite Objectif spécifique 2.1. Promouvoir 1		R2.1.1. L'accès égal et équitable aux	facteurs de production pour les hommes et les femmes, s'est accru.		R2.1.2. L'accès aux TIC est égal et écnicable entre hommes et formes	changor cinte nomines et temnes	Objectif spécifique 2.2.: Renforcer la		R2.2.1. La formation professionnelle	et d'apprentissage est assurée de façon évale aux hommes et femmes à rous	les niveaux			Objectif spécifique 2.3. Développer c	122 4 1 Parces from at sanitable and	opportunités d'emploi et de revenu est	assuré aux femmes et aux hommes

				1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
Ottonife / Diamiters attendus	Actions prioritaires	Indicateurs de résultats	Sources/moyens de vérification	Hypotheses critiques
Objectits/ Acsulats attended	4			
	Ap2.3.1.2. Création/renforcement de		Rapports d'enquêres spécifiques INSD,	
	mécanismes de communication		Observatoire Emploi, Annuaire MFPRU:	
	d'information/tormation des 1200 17			
	sur les opportunités d'emploi			
	Ap2.3.2.1. Accorder la faveur aux	1. Taux de femmes par rapport aux hommes	Rapports d'enquêres spécifiques INSD,	
	femmes à compétence égale dans le	ayant accès aux emplois salanes dans les	Observatoire Emploi, Annuaire MFPIGE	
R2.3.2. L'égalité des chances à un	domaine de l'emploi	principaux secteurs de developpement.		
emploi rémunérateur et aux	_	2. Proportion d'hommes et de femmes		
opportunités de création d'emploi est		occupant des postes décisionnels ou cadres	Rapports annuels SP/CONAPGenre	
garantie.	filles pour leur faciliter l'accès à	au sein des structures et institutions		
	17 control			
	i emploi			

R= resultat attendu / Ap= action prioritaire / A= activité/sous-activité

Tableau 7: Chronogramme des activités du programme 2

Originate			Q	Chronogramme	mme		
Objectifs/ Resultats attendus	Actions prioritaires	Activités/sous-activités	201	2012	2013	Responsables	Partenaires
Objectif global: Contribuer a	Objectif global: Contribuer à l'équité des droits et opportunités des hommes	les hommes et des femmes en marière d'acrès et de contrôle des controls	1	1000		24 12	
Objectif spécifique 2.1. Prom	Objectif spécifique 2.1. Promouvoir l'accès équitable aux facteurs de production	s de production	COMILE	אבר מכו	unossau	es et des revenus	
		A21.1.1. 1. Informer les hommes et les femmes des milieux défavorisés rural et urbain sur les textes et les					
	Ap 2.1.1.1 Information sur les textes, les procédures et les procédures et les processes d'ameniques de processes de la constant de la consta	procédures ainsi que les programmes d'appui en matière de sécurisation foncière et de mécanisme de financement existant.	×	×	×	MEF/DGAT & MAHRH	MEF/DGAT + MAHRH   CI/STD + SP/CONAPGenre
	sécurisation foncière et de mécanisme de financement existant.	A2.1.1.2. Mener un plaidoyer auprès des pouvoirs coutumiers et administratifs en vue de favoriser l'accès équitable des hommes et des femmes au foncier rural	×	×	×	SP/COREP Genre/COCOPGenre	DGAT/MF + CT/SDT/MINISTERE/OSC
R2.1.1. L'accès égal et équitable aux facteurs de production		A2.1.1.3. Suivre Papplication de la loi relative à la sécurisation foncière et à l'accès des femmes à la terre	×	×	×	SP/CONAPGenre, COREP GenreCCOCOPGenre	DGAT/MF + CT/SDT/MINISTERE/OSC
pour les nommes et les femmes, s'est accru.	Ap 2.1.1.2. Creation de	A2.1.1.2.1 Mener un plaidoyer auprès des institutions de financement pour la prise en compte du genre dans la définition des critères d'éligibilité aux différents mécanismes de crédit;	×	×	×	SP/CONAPGenre	DGAT/MF + CT/SDT/MINISTERE/OSC
	inceausmes attendatis de financement des activités économiques des femmes et des jeunes (F/G)	A21.1.2.2. Mener la réflexion (rencontres, étude de faisabilité) sur les conditions de faisabilité de la mise en place d'une structure de financement au profit des femmes		X		SP/CONAPGenre	MINIST/
		édit	×	X	×	Personnes ressources	SP/CONAPGenre
			×			SP/CONAPGenre	FAARF
R212 17 come and PIC		A2.1.2.1.1. Menet une étude en vue d'identifier les contraintes liées à l'accès équitable aux TIC;		X		SP/CONAPGenre	MPTIC + Secteur Prive (Téléphonie mobile) + MCTC
et équitable entre hommes et	capacités d'accès et d'utilisation des	A2.1.2.1.2. Sensibiliser/informer les hommes et les femmes sur l'importance des TIC	×	X	x	SP/CONAPGearc	MPTIC + Secteur Privé (Téléphonie mobile) + MCTC
	II.C par les remmes	AZ.1.2.1.3. Former les hommes et les femmes sur l'utilisation des TIC en prenant en compte la spécificité genre		×	×	SP/CONAPGenre	MPTTC + Secteur Privé (Téléphonie mobile) + MCTC
Objectif spécifique 2.2.: Renfo	reer la formation professionnelle de	Objectif spécifique 2.2.: Renforcer la formation professionnelle des hommes et des femmes à tous les niveaux					
professionnelle et d'apprentissage est assurée de façon égale aux hommes et	Apz.z.1.1. Kentorcement des capacités techniques et d'apprentissage dans les secteurs elés de développement	A2.2.1.1.1. Appuyer les centres d'apprentissage à intégrer le genre		×	×	SP/CONAPGenre	l'scoles prof

			Chro	Chronogramme	ıme		-
Objectifs/Résultats attendus	Actions prioritaires	Activités/sous-activités	201	2012	2013	Responsables	Fartenaires
femmes à tous les niveaux		A2.2.1.1.2. Développer et promouvoir les productions ques femmes et les aider à commercialiser leurs produits	×		×	MAJIRII + Ministère commerce PROJETS OSC	SP/CONAPGenre
1,01	Ap2.2.1.2.Développement de campagnes de sensibilisation sur l'accès des femmes et jeunes filles	<del></del>	×	×	×	SP/CONAP Genre	Ministères sectoricls + Média national et régionaux + Secteur Privé + OSC
~	_	1	×	×	×	SP/CONAPGenre	Ministères sectoriels + Secteur Privé
	Ap2.2.1.3.Institution de bourses d'excellence pour les filles/femmes dans certains domaines techniques	A2.2.1.3.2. Instituct/octroyer des bourses d'excellence pour les filles dans les écoles d'enseignements	×	×	×	SP/CONAPGente	Ministères sectoriels + Secteur Privé + OSC
		techniques	en ter	ant co	mpte d	es spécificités du genre.	
Objectif specifique 2.3. Dévelo	pper des opportunités pour l'empl	Objectif spécifique 2.3. Développer des opportunités pour l'employ, l'auto emplor et pour les droits de X SP/CONAPGenre		×		SP/CONAPGenre	
	d'opportunités d'emploi et d'auto-	propriete et droit d'usage des nommes et des remines A23.1.1.2 Organiser un salon de l'emploi avec			×	SP/CONAPGenre	PTF/OSC + Armée
<u>ğ</u>	emploi en taveur des ri & r	connotation genre		T		Towns of the state	
aux opportunités d'emploi et de revenu est assuré aux	Ap2.3.1.2. Creation/renforcement	A2.3.1.2.1. Organiser des campagnes u monnauon et de communication sur les opportunités d'emploi		×	×	SP/CONAP/gente + COREP + COCOP	Ministères sectoriels + Médias
femmes et aux hommes	de mecanismes de communication d'information/formation des H& Feir les opportunités d'emploi	selon le genre A2,3.1.2.2. Editer et diffuser une brochure de recueil		×		SP/CONAP/genre + COREP + COCOP	Ministères sectoriels + l'rFF
		A2,3,2,1,1. Mettre en place une structure de promotion de l'emploi en prenant en compte les		×	L <u></u>	SP/CONAP/genre + COREP + COCOP	Ministères sectoriels + Secteur Privé PTF +
R2.3.2. L'égalité des chances à un emploi rémunérateur et aux	Ap2.3.2.1. Accorder la faveur aux fernmes à compétence égale dans le domaine de l'emploi	specificites de genre aux niveaux locar et national. A2.3.2.2.1. Mener une campagne de sensibilisation/information à l'endroit de l'opinion sur la prise de mesures positives en faveur des femmes à la prise de mesures positives en faveur des femmes à l'emploi	×	×	×	SP/CONAP/gence + COREP + COCOP + Ministères sectoriels	PTF/OSC
d'emploi est garantie.	Ap2.3.2.2 Promouvoir la formation professionnelle des femmes et des filles pour leur	A2.3.2.4.1. Intensifier et diversifier la formation professionnelle au profit des femmes et des filles		×		Ministères sectoriels	Sp
7	faciliter Paccès à l'empioi					i	

R= résultat attendu / Ap= action prioritaire / A= activité/ sous-activité

Tableau 8 : Coût estimatif du programme 2 par activité

Objectifs/ Résultats attendus	Actions prioritaires	Activités/sous-activités	Coût p	Coût par an (000,000 FCFA)	00.00	Total (000.000 FCFA)
Objectif global: Contribuer à l'équité des droits et opportunités des hommes et		des femmes en marière d'arrès et de conteôle des secons es de	2011	2012	2013	
Objectif spécifique 2.1. Promouvoir l'accès équitable aux facteurs de production	cès équitable aux facteurs de production	The state of the solution and the solution and the state of the state				
		A2.1.1.1. 1. Informer les hommes et les femmes des milieux défavorisés rural et				
	Ap 2.1.1.1. Information sur les textes, les	urbain sur les textes et les procédures ainsi que les programmes d'appui en matière	2	-5	S.	15
	procédures et les programmes d'appui en	A 2 1 1 1 2 Manage and Indicate of the Communication of the Communicatio		1		
	mattere de sécurisation foncière et de mécanisme de financement existant	can vue de favoriser l'accès équitable des hommes et des femmes au foncier una	15	15	15	45
	ATTENDED TO THE PROPERTY OF TH	A2 1.1.1.3. Suivre l'application de la loi relative à la sécurisation foncière et à		,		,
R2.1.1. L'accès égal et équitable aux		Pacces des femmes à la terre	n	n	ი	15
facteurs de production pour les		A2.1.1.1.1. Mener un plaidoyer auprès des institutions de financement pour la				1
hommes et les femmes, s'est accru.	1	prise en compte du genre dans la définition des critères d'éligibilité aux différents mécanismes de crédit	1,7	1,7	1,7	ν,
	Ap 2.1.1.2. Création de mécanismes	101100 March 1 40	1			
	alternatifs de financement des activités	de faisabilité de la mise en clare d'una attant de faisabilité) sur les conditions				,
	economiques des femmes et des jeunes   (F/G)	femmes		'n		S.
		A2.1.1.2.3. Former les femmes à la gestion du crédit	20	50	50	150
		A2.1.1.2.4. Evaluer les stratégies et difficultés de financement des femmes par le				
		FAARF	·	•		n
		A2.1.2.1.1. Mener une étude en vuc d'identifier les contraintes liées à l'accès		=		Ş
RO 1.2 Paceès any TIC ans sent as	Ap2.1.2.1. Renforcement des capacités	equitable aux 11C;		>		3
équitable entre hommes et semmes	d'accès et d'utilisation des TIC par les	A2.1.2.1.2. Sensibiliser/informer les hommes et les femmes sur l'importance des	7.	7.	7	Αĥ
	femmes				1	ř
		A2.1.2.1.3. Former les hommes et les femmes sur l'utilisation des TIC en prenant		75	×,	150
Objectif spécifique 2.2.: Renforcer la forn	Objectif spécifique 2.2.: Renforcer la formation professionnelle des hommes et des femmes à tous les mineaux	entrompte la specificite genre		1	•	3
	Ap2.2.1.1. Renforcement des capacités	A2.2.1.1. Appuver les centres d'apprentissage, à intégrer le genre	-	36	30	0
	techniques et d'apprentissage dans les	A2.21.1.2 Développer et promouvoir les productions des femmes et les aider à	-	3	3	3
	secteurs clés de développement	commercialiser leurs produits	20	20	20	150
K2.2.1. La formation professionnelle et	Ap2.2.1.2.Développement de campagnes de	A2.2.1.2.1. Organiscr des séries d'émissions télévisées et radiodiffusées de				
d'apprentissage est assurée de façon égale	sensibilisation sur l'accès des femmes et	sensibilisation dans les principales langues nationales sur l'accès des fernmes et	ısı	150	ď	1,5
aux nomines et temmes a tous les niveaux	jeunes filles aux métiers	jeunes filles aux métiers non traditionnels	,	1	·	?
	Ap2.2.1.3.Institution de bourses   d'extellence pour les filles féammes dons	A2.2.1.3.1. Instituer/octroyer des bourses d'excellence pour les femmes				
	certains domaines techniques	entrepreneures dans tous les métiers	25	25	53	75
				_		

					••	Total
			Coût pa	Coût par an (000.000	_	000 000
	Actions prioritaires	Activités/sous-activités		FCFA)		FCFA)
Objectifs/ Resultats attendus			2011	2012	2013	
		A2.2.1.3.2. Instituer/octroyer des bourses d'excellence pour les filles dans les	20	20	70	09
		écoles d'enseignements techniques		-		
Charles and Carlotte Control of the	anactunités nour l'emploi, l'auto emploi et	in the state of the state of the special state of t		-	-	
Objectif specifique 2.3. Developper des o	Ap. 3.1.1. Création/renforcement	A2,3.1.1.1. Réaliser une enquête sur les droits de propriété et droit d'usage des		2		5
	d'opportunités d'emploi et d'auto-emploi en hommes et des femmes	hommes et des femmes		-	7,5	75
	d opportunities a surprise	A2 3.1.1.2 Organiser un salon de l'emploi avec connotation genre		1	1	
R2.3.1. L'accès égal et équitable aux	Ano 3 1 2 Création/renforcement de	A2.3.1.2.1. Organiser des campagnes d'information et de communication sur les		32	2	10
opportunités d'empioi et de reveira est	Application of the second second	onnortunités d'emploi selon le genre			+	
assuré aux femmes et aux hommes	mecanismes de communicador			ç		ţ.
	d'information/formation des FIX I sur les	A2.3.1.2.2. Editer et diffuser une brochure de recueil des opportunités				:
	opportunités d'emploi	1 Particle on tremont at		1		
		A2.3.2.1.1. Mettre en place une structure de promonon de reliquoi en promatica		52	_	5
•	1 0 2 0 1 1 A consider to forcent one formmes 3	compte les spécificités de genre aux niveaux local et national		1	†	
	App. 3.4.1. Account in layers and remises a	A2.3.2.2.1. Moner une campagne de sensibilisation/information à l'endroit de	1		u	Ä
R232 1240alité des chances à un emploi	Paralai	l'opinion sur la prise de mesures positives en faveur des femmes à competence	^	n	n	C
rémunérateur et aux opportunités de		égale dans le domaine de l'emploi		1	1	
création d'emploi est garantie.	Arca 100 Promonyoir la formation	2 2 2 4 1 Tarangigar at dispersifier la formation professionnelle au profit des		- 04		150
		AZ.3.2.4.1. Discussive of contractions		201		1
	professionnelle des femmes et des mes	femmes et des filles				
	pour leur taciliter l'accès à l'empioi		201,7	506,7	376,7	1 085
	Total coût du pro	du programme 2				

R= resultat attendu / Ap= action prioritaire / A= activite/ sous-activité

PROGRAMME 3: PROMOTION DE L'INSTITUTIONNALISATION ET DE L'INTEGRATION DU GENRE AU SEIN DES STRUCTURES ET INSTITUTIONS A TOUS LES NIVEAUX

# 1.1.2. Programme 3: Promotion de l'institutionnalisation et de l'intégration du genre au sein des structures et institutions à tous les niveaux

Ce programme s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'axe 4 de la PNG intitulé « la promotion de l'institutionnalisation du genre par son intégration dans les systèmes de planification, de budgétisation et de mise en œuvre des politiques à tous les niveaux ». Il vise l'émergence d'une culture institutionnelle favorable au genre au sein des structures et organisations impliquées dans les actions de développement. Il est complémentaire au programme 1 portant sur l'instauration d'une culture de l'égalité entre les sexes dans la société burkinabé.

### 1.1.2.1. Justification du programme

L'institutionnalisation du genre au sein d'une organisation est une condition essentielle pour l'intégration effective du genre dans les politiques, programmes et projets qu'elle initie. Elle implique l'instauration d'une véritable « culture » du genre au sein des structures en tant que valeur et priorité organisationnelle. Cela nécessite une volonté politique manifeste et l'engagement des premiers responsables pour insuffler une vision et une ambition à leurs organisations et employés.

Les principaux problèmes qui constituent des blocages à l'institutionnalisation et l'intégration du genre dans la vie des organisations sont nombreux et, sont entre autres les suivants :

## Participation et représentation inégale des hommes et des femmes dans les sphères décisionnelles

La gouvernance interne des structures et institutions, à savoir la représentativité des hommes et des femmes aux sphères de décision dans les structures et institutions est loin d'être une réalité dans de nombreux cas. Le constat récurrent est que le ratio homme/femme dans les postes de décision est inégalitaire tant dans les services publics que privés ainsi qu'au sein des OSC. En général, le niveau d'accès des femmes dans les postes de décision varie en fonction des secteurs d'intervention. Les secteurs de la santé, l'éducation et la justice sont réputés être « féminisés » par rapport aux secteurs d'appui à la production (énergie, communication et TIC, etc.). Les politiques de recrutement ne sont pas encore genre sensibles pour permettre l'égalité de représentation et de participation égale des deux catégories sociales.

## > Un engagement faible et peu soutenu de la part des décideurs

Selon les structures et institutions, on constate un engagement variable et souvent faible des premiers responsables en faveur de l'égalité entre les sexes. Pourtant, dans une administration très hiérarchisée comme celle du Burkina Faso, il s'agit d'une question cruciale. Il manque souvent une ferme volonté politique et un leadership constructif des décideurs clés pour initier dans leurs organisations et institutions une politique de gestion des ressources humaines durables permettant l'égal accès des hommes et des femmes à la haute sphère des décideurs. Au gré de changements de personnel, les acquis organisationnels en genre ne sont donc jamais durables. Il y a des moments d'avancée et de recul selon le degré de soutien des décideurs.

## > Des approches soucieuses de l'égalité homme-femme faiblement appliquées

Pour avoir mis l'accent sur la promotion des femmes pendant plus d'une décennie, plusieurs acteurs du développement au Burkina Faso restent ancrés dans cette vision et très attachés aux habitudes acquises en termes d'actions (moulins, forages, presses). Parfois, parce qu'ils

évitent d'avoir des frictions avec leurs partenaires, certains acteurs hésitent ou renoncent à parler ouvertement de l'égalité entre les sexes comme but de leurs interventions. Les intervenants sont plus à l'aise pour parler de la promotion de la femme qui est maintenant plus acceptée socialement par rapport à l'égalité entre les sexes qui reste un sujet controversé aux différents niveaux (central, régional et local).

Par ailleurs, l'engagement des structures dans le domaine du genre est parfois motivé par la conditionnalité imposée par leurs bailleurs pour encourager les activités visant l'égalité des sexes. Dans ces cas de figure, la promotion du genre vise alors à attirer les financements, et ne traduit pas une conviction profonde en faveur de l'égalité entre les sexes.

### L'insuffisance d'une expertise interne et des dispositifs techniques peu opérationnels

Pendant longtemps, la faiblesse des dispositifs techniques a été une entrave à la performance des structures et institutions en matière d'institutionnalisation du genre. Par manque de compétences techniques et/ou de pouvoir décisionnel, les points focaux de promotion de la femme n'ont pas pu remplir correctement leur rôle à l'intérieur des organisations. L'expérience montre que le recours fréquent et ponctuel à des consultants nationaux et étrangers ne garantit pas la permanence des appuis techniques pour des actions durables au sein des organisations. Or, rares sont les structures et institutions qui utilisent une personne ressources permanente et compétente pour renforcer leurs capacités et leurs pratiques internes en genre.

L'absence d'un dispositif opérationnel et d'une expertise genre à l'interne handicape les possibilités pour les structures de conduire avec plus de succès leurs actions dans le domaine du genre. Par conséquent, les politiques, programmes et projets n'intègrent pas suffisamment le genre.

Les objectifs énoncés ci-dessous tiennent compte des problèmes prioritaires relevés au niveau institutionnel et technique.

#### 1.1.2.2. Objectifs du programme

#### Objectif global

Le programme 3 a pour objectif global de «Contribuer à la promotion de l'institutionnalisation du genre et son intégration dans les systèmes de planification, de budgétisation et de mise en œuvre des politiques à tous les niveaux».

#### Objectifs spécifiques

- 1. Assurer la prise en compte effective du genre dans la vie organisationnelle des ministères, structures, OSC, etc.;
- 2. Améliorer et rendre disponible les données désagrégées sur les inégalités au niveau de tous les secteurs et acteurs ;
- 3. Promouvoir l'intégration du genre dans l'élaboration des politiques, programmes et projets et leur mise en œuvre à tous les niveaux;
- 4. Prendre en compte les besoins différenciés des hommes et des femmes dans l'accès aux services sociaux de base :
- 5. Améliorer la qualité des prestations des services sociaux de base en direction des hommes et des femmes ;
- 6. Promouvoir la mise en place de dispositifs de suivi et d'évaluation des actions tenant compte du genre ;

Pour atteindre les objectifs visés, la stratégie d'action du programme a été libellée en conséquence.

### 1.1.2.3. Stratégies d'action du programme

Le programme Promotion de l'institutionnalisation et de l'intégration du genre au sein des structures et institutions à tous les niveaux est un programme transversal et intersectoriel dont la mise en œuvre incombe aux structures et institutions individuellement, mais aussi aux mécanismes de coordination mis en place.

La stratégie de mise en œuvre de ce programme consistera à sensibiliser et à former les premiers responsables des structures à tous les niveaux. Des actions de plaidoyer vont ensuite être réalisées pour que ces décideurs initient les changements organisationnels propices à l'institutionnalisation du genre.

Un préalable important est de garantir l'appropriation et l'application des outils techniques de formulation, de planification et de suivi-évaluation des activités genre au sein des structures et institutions. La stratégie du programme va porter aussi sur le renforcement des capacités opérationnelles des cellules genre des ministères, des cellules régionales et des chefs d'antenne ainsi que le développement des compétences internes des organisations concernées.

Les autres actions phares à entreprendre sont : l'amélioration des politiques de recrutement, de gestion et de promotion des ressources humaines en appliquant des mesures correctives des inégalités.

L'appui à la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation ainsi que la mesure des performances des agents ainsi que l'application du principe de redevabilité par rapport à l'atteinte des objectifs institutionnels en genre sont des actions stratégiques à privilégier.

Tableau 9: Cadre logique du Programme 3 «Promotion de l'instirutionnalisation et de l'intégration du genre a tous les niveaux»

P Southwest and and				
resultats allendes	Actions prioritaires	Indicateurs de résultats	Sources de vérification	Hypothèses critiques
Objectif Global: Contribuer à la pron niveaux	Objectif Global: Contribuer à la promotion de l'institutionnalisation du genre et se niveaux	et son intégration dans les systèmes de planification, de budgétisation et de mise en œuvre des politiques à tous les	on, de budgétisation et de mise	en œuvre des politiques à tous les
Objectif spécifique 3.1. Assurer la pri	Objectif spécifique 3.1. Assurer la prise en compte du genre dans la vie des minist	nistères, structures, OSC, PTF, etc.		
		1. Nombre/catégories de personnes		
R3.1.1. Le genre est institutionnalisé au		bénéficiaires des formations organisées à	Kapports semestriels	I The Verille fort admission of the Verille
sein des structures et institutions	_		SI/CONAl/Genre	compte du gente au sein des
	structures	2. Nombre de personnes ressources déclarées	Rapports semestriels	institutions
		compétentes en genre	SP/CONAPGenre	
		1. Proportion d'hommes et de femmes	Rapports Cellules Genre.	
			COREP, SP/CONAPGenre	_
	Ap3.1.1.2. Application d'une démarche	<ol> <li>Représentation des hommes et des femmes</li> </ol>	Rapports Cellules Genre	
	égalitaire dans le recrutement et la promotion		COREP, SP/CONAPGent	-
R3.1.2. Les ressources humaines et	des ressources humaines	3. Volume des ressources allouées aux activités	Rapports Cellules Genre	
financières allouées aux activités genre		gente	COREP, SP/CONAPGenre	
sont en quantité et qualité satisfaisantes		4. Taux d'absorption des ressources allouées	Rapports Cellules Genre.	
			COREP. SP/CONAPGenre	
	App. 1.2.1. Appur en ressources humaines	5. Taux de couverture des besoins de	Rapports Cellules Genre,	
	And 100 Menting activities genre	financement des activités genre	COREP, SP/CONAPGenre	
	App. 1.2.2. Mobilisation des ressources financières pour les arrivités gange	6. Taux d'exécution des activités genre	Rapports Cellules Genre,	
Objectif specifiane 3.2 Ameliones at	desirates of the section of the sect		COREP, SP/CONAPGenre	
לבים לבים לבים להיים	renure disponibles les données désagrégées s	year of the section of the section of the section of the section of the sections of the sectio	et domaines prioritaires	
1201 I as decorded discourse		1. Nombre de secteurs/domaines disposant de		
inémités entre les societés entre les	Ap3.2.1.1. Diagnostic analytique de la	données desagrégées de référence sur les	Rapport annuel Observatoire	
disponibles dans tons les secteurs et	situation des inégalités liées au genre dans les			Les ressources péressaires sont
domaines prioritaires	secteurs et domaines d'intervention	<ol> <li>Indice de parité entre les hommes et les</li> </ol>		disponibles
		femmes dans les secteurs et les domaines	Rapport annuel Observatoire	
		- 1		
R3.2.2. Les données désagrégées sur les		t. Inombre de secteurs et domaines pris en		
inceplifes entre les sexes sont mises à		compte dans la mise à jour des données	Rapport annuel Observatoire	
iour régulièrement	re dans les secteurs et			Le dispositif de collecte des données
	demantes prioritaires	<ol> <li>Existence des bases de données</li> </ol>	200	fonctionne convenablement
Objectif spécifique 3.3 Bromourgie 13		sexospécifiques dans les secteurs	Kapport annuel Observatoire	
R3.3.1 Des queils sont concus man	A 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	ا∷.	secteurs et à tous les niveaux	
Untégration du genre dans les	d'intégration du genre dans les politiques	1. Nombre de politiques, programmes et	Rapport annuel Observatoire	les mills contractions
ets dans		les, proprammes et	Raphort appropriate Observation	Pensemble des acteurs
		1	THE STORY WHITE COST VALUE	

The Contract of the Contract o		-	Rapport annuel	L'intégration du genre est
<del>                                     </del>	Ap3.3.2.1. Intégration du genre dans la		nre	systématique dans la planification
R3.3.2. Les politiques, programmes et   fo	 5	- ne	Rapport annuel Observatoire	projets
	is seemed on of the state of	er des femmes dans l'accès aux services sociaux de base	de base	
Objectif spécifique 3.4. Prendre en com	71111110		<u></u>	
V	Ap3.4.1.1. Développement de services	 15 8	Annuaire statistique Santé	
	sociaux de base adaptes aux besoins	des femmes dans les services de sante.		
sociaux de base sont adaptées aux	sexospecifiques des hommies et des remises			
nes et	Ap3.4.1.2. Amelioration de la prise en compre no management de la prise en compre de la prise en compre de la prise en compre en compre de la prise en compre en compre de la prise en compre de la prise en compre en compre de la prise en compr	2. Nombre de textes et lois faisant l'objet	Rapport annuel Observatoire	
	du genre dans l'education ionneue et nou	d'application		
1	formelle	As have en direction des hommes et des femmes	S	
Objectif enerificate 3.5. Ameliorer la que	Objectif enécifique 3.5. Améliorer la qualité des prestations des services sociaux	C Dabe en		
Colerna appropriate management	Ap3.5.1.1. Application des normes de qualité	1. Taux de fréquentation des services de santé	Annuaire statistique Santé	
2	en matière d'offre de services sociaux de base	par les hommes et les femmes	1	
	selon le genre		Approprie statistique INSID	
The second contraction of the second contrac		3. Nombre de programmes de formation	Rapport annuel CONAPGenre	Rapport annuel CONAPGenre   L'ottre globale des services sociaux
R3.5.1. La qualite et l'offre de services		professionnelle incluant les modules genre		s'est amélioree
sociaux de base est amelioree en tenant	1 2 E 1 2 Intérnation des modules pente	4. Nombre de centres de formation	Rapport annuel	
compte du gente	App. 31.6. integration are more pro-	professionnelle ayant leurs capacités	CONAPGenre	
	Calls to current	renforcées en genre		
		<ol><li>Programmes de formation professionnelle</li></ol>	Rapport annuel CONAPGenre	
		incluant les modules genre		
	1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1	Avaluation des actions tenant compte du genre		
Objectif spécifique 3.6. Promouvoir la	Objectif spécifique 3.6. Promouvoir la mise en place de disposities de serviciones de servicione	1. Outils sexospécifiques de collecte des	Rapport annuel CONAPGenre.	Rannort annuel CONAPGenre, L'importance du suivi-évaluation
_	eta sa	données concus pour chaque organisation		genre sensible est bien perçue par
s e	Ap3.6.1.1. Mise en place des nisquireme de	2. Existence d'un dispositif de suivi évaluation	Rapport annuel Cellules,	l'ensemble des structures
structures et institutions à tous les	Sulvi-evaluation des activités gente		CONAPGenre.	
niveaux		G		

R= resultat attendu / Ap= action prioritaire / A= activite/ sous-activité

Tableau 10 : Chronogramme des activités du programme 3

Objectifs/Résultats attendus	Actions prioritaires	Activités/sous-activités	5	Chronogramme	me	Resnonsables	Darramatea
Objectif global: Contribuer niveaux	à la promotion de l'institutionnalisation d	Objectif global: Contribuer à la promotion de l'institutionnalisation du genre et son intégration dans les systèmes de planification, de budgétisation et de mise en œuvre des politiques à tous les	, de bud	2012 Igétisation	2013 1 et de m	ise en œuvre des p	olitiques à tous les
Objectif specifique 3.1. Assı	arer la prise en compte du genre dans la v	Objectif spécifique 3.1. Assurer la prise en compte du genre dans la vie des ministères, structures, OSC, PTF, etc.					
		A3.1.1.1. Définir les objectifs et ambitions des structures et institutions en matière de promotion de l'égalité	х	×	×	Cellules genre	SP/CONAPGence, Ministères, OSC, prr
	Ap3.1.1.1. Prise en compte du genre dans la vie et la culture organisationnelle des	A3.1.1.1.2. Sensibiliser/Former les cellules genre en genre et changement organisationnel	×	×		SP/CONAPGenre,	Noyau d'experts formateurs Cellules
R3.1.1. Le genre est		A3.1.1.3. Réaliser des audits participatifs de l'institutionnalisation du genre au sein des structures		×	×	SP/CONAPGenre	Noyau d'experts formatcurs Cellules
institutionnalise au sein des structures et institutions		A3.1.1.4. Appuyer l'élaboration de plans de renforcement des capacités institutionnelles en genre	×	×		SP/CONAPGenre,	Noyau d'experts
intervenant dans le développement au Burkina		A3.1.1.2.1. Concevoir une politique de recrutement équitable des ressources humaines	×			Direction DRH,	Cellules genre,
_ Faso _		A3.1.1.2. Définir les critères de compétences genre à considérer lots des recrutements	×	×	×	DRH	Cellules genre
	Ap3.1.1.2 Application d'une démarche égalitaire dans le recrutement et la	A3.1.1.2.3. Intégrer les responsabilités genre dans les descriptions de tâches des employés hommes et femmes	×	×	×	DRH	Cellules genre
	promotion des ressources humaines	A3.1.1.2.4. Appuyer l'accès des femmes et des hommes aux postes décisionnels à tous les niveaux	×	×	×	Direction	DRH, Cellules
		A3.1.1.2.5. Instaurer un dialogue politique avec les décideurs et premiers responsables pour leur implication personnelle	×	×	×	Cellules genro	Direction, SP/CONAD gongs
		A3.1.1.2.6. Sensibiliser et former les premiers responsables des structures et institutions en genre à tous les niveaux	×	×	×	SP/CONAPGenre,	Cellules genre
R3.1.2. Les ressources	Ap3.1.2.1. Appui en ressources humaines pour la mise en œuvre des activités penre	A3.1.2.1.1. Appliquer de mesures correctives pour les catégories sous-représentées dans les emplois salariés à pourvoir	×	×	×	DRH, Directeurs	Cellules genre, PTF
humaines et financières allouées aux activités genre	0	A3.1.2.1.2. Créer/appuyer des cellules genre au sein des ministères et institutions intégrant des décideurs clés	×	×		SP/CONAPGenre,	Structures et
sont en quantité er qualité satisfaisantes	Ap3.1.2.2. Mobilisation des ressources	A3.1.2.1. Planifier les budgets pluriannuels et annuels en tenant compte du genre		×		DAAF, Cellules genre	Structures et institutions
	financières pour les activités genre	A3.1.2.2.2. Suivre l'exécution des activités genre planifiées	×	×	X	Cellules genre	Unités de S&E,
		A3.1.2.2.3. Suivre et faciliter les décaissements des ressources	×	×	×	DAAF, Cellules	SP/CONAPGenre,

Version finale	
4 PNG -	֡
de la	
Dérationnel de la PNG –	
ctions (	
Plan d'A	

			Chro	Ean	Ţ	Responsables	Partenaires
Ohiectifs/Résultats	A orione neionitaires	Activités/sous-activités	2011 2	2012	2013		10 I
ortendus	_1					genre	[/1]
-		destinées aux activités genre	>	×	×	Cellules genre	SP/CONAPGenre, 1
		A). La.z. 4. Mediger for approximately and approximately a	•		7		The section of the
	_ ł	des activités genre. A 4 1 2 2 5. Mettre en place les mécanismes internes et externes	 ×	×	×	SP/CONAPGenre,	Structures
_		de reddition des comptes par rapport au genre		ac acionit	aires		
	sh sahan da salatina	sagrégées sur les inégalités au niveau de tous les secteurs et	Comain	20110			SP/CONAPGenre,
Objectif spécifique 3.2. Améli	orer et rendre disponibles les donnes	Objectif spécifique 3.2. Améliorer et rendre disponibles les doubles des dispositique des inégalités entre X	×			Cellules ou responsables genre,	Observatoire, INSD, OSC, PTF
R3.2.1. Les données	2 of a transmission of the 2	A3.2.1.1.2. Collecter des données quantitatives et qualitatives	×			Cellules ou responsables genre,	SP/CONAPGenre, Observatoire, INSD
desagregues serves sont	App. 2.111. Diagnosus analyases of the control of t	desagregees sur les megames contra					SP/CONAPGenre,
disponibles dans tous les secteurs et domaines	les secteurs et domaines d'intervention	A3.2.1.1.3. Faire l'analyse des consèquences des megalites uces au genre sur l'atteinte des objecufs de développement sectoriel	×	×	×	Cellules ou responsables genre,	Observatoire, OSC, PTF, INSD
prioritaires		et global A3.2.1.1.4. Créer et rendre fonctionnel un Observatoire	×	×	×	SP/CONAPGenre,	INSD, OSC, PTF
		national de l'égalité entre les sexes				Calladian on	SP/CONAPGenre,
D222 Les données	Some des données sur les	A3.2.2.1.1. Intégrer la collecte de données sexospécifiques dans toutes les structures			×	responsables genre,	Observatoire, INSD, OSC, PTF
désagrégées sur les inégalités entre les sexes sont mises à	Ap3.2.2.1. Muse a jour our desserteurs inégalités liées au genre dans les secteurs et domaines prioritaires		×	×	×	Cellules ou responsables genre,	Observatoire, OSC, PTF
jour régulièrement		Intigation contract the second	Sections	et à tous	les nive	aux	
Oil and Casheiffane 3.3. Pron	ouvoir l'intégration du genre dans l'élab	Or tenderifieme 1.3. Promouvoir Pintégration du genre dans l'élaboration des politiques, programmes et projets dans l'estation du	1			Sp/CONAPGenre.	_
Opecul specifique		A3.3.1.1. Elaborer un guide a cyanation de l'airegrand	× —			01/00/10	-
R3.3.1. Des outils sont conçus	   and and an Oleveloppement des outils	genre dans les politiques, programmes et projec. A3.3.1.1.2. Former des formateurs et des acteurs sur	×	×	×	SP/CONAPGenre,	Ministères, OSC, PJF
pour l'integration du genre dans les politiques, programmes et projets dans	d'intégration du genre dans les politiques, programmes et projets	Putilisation du guide d'intégration du genre A3.5.1.1.3. Appuyer la prise en compte du genre dans les nouvelles politiques et programmes sectoriels en cours de	×	×	×	SP/CONAPGenre,	Ministères, OSC, PTF
rous les secteurs		formulation et révision	-	<b>\</b>	*	SP/CONAPGenre.	Ministères, OSC,
		A3.3.2.1.1. Former les agents des autorités au voir sur le gentre et les résultats	<u>ا</u> ه	4	:		-
-		A3.3.2.1.2. Former les agents des structures et institutions en	× 	× 	×_	SP/CONAPGenre,	-
R3.3.2. Les politiques, programmes et projets sont	Ap3.3.2.1. Integration du genre dans la formulation des politiques, programmes et	hudgens A3.3.2.1	×	×	×	Chaque structure et institution	
genre sensibles	projets à l'aide du guide elabore	secteurs et institutions en renaut compre de grand A3.3.2.1.4. Assurer la mise en œuvre des activités portant sur	×	×	×	Chaque structure et institution	Ministères, OSC,
		la réduction des megalites plannuces	<u> </u>				48

fernmes dans l'accès aux services sociaux de base et les paraciens de la santé à la prise en ins scospécifiques des hommes et des ins scospécifiques des hommes et des ins d'accès aux services adaptées aux ir l'application des prestations de santé (y ir l'application des prestations de santé (y ir l'application des textes juridiques in pladoyer pour une meilleure prise en inter de l'éducation in pladoyer pour une meilleure prise en inter de l'éducation in pladoyer pour une meilleure prise en inter de l'éducation in pladoyer pour une meilleure prise en inter de l'éducation in pladoyer pour une meilleure prise en inter de l'éducation in pladoyer pour une meilleure prise en inter de l'éducation in pladoyer pour une meilleure prise en inter de l'éducation in pladoyer pour une meilleure prise en inter des presentaires de qualité en in es er direction des hommes et des femmes in es er direction des hommes et des femmes in es er direction des hommes et des femmes in es er direction des hommes de qualité en inter et former les presentaires de services inter et former les presentaires de services inter et d'application des normes de qualité en genre inter des presentaires de formation en issonnelle en genre it le personnel des écoles et des centres de issonnelle en genre it le personnel des écoles professionnelles inter des des dispositifs de suivi-évaluation inter des actions tenant compte du genre inter des outils de suivi et d'évaluation de la mente des neures des dispositifs de suivi et d'évaluation des suivi et d'évaluation des suivi et d'évaluation des outils de suivi et d'évaluation de soutils de suivi et d'évaluation de suivi et se genre interes agents à l'utilisation des outils de suivi et d'évaluation des outils de suivi et d'évaluation de suivi et se genre in place des genre in place de	Objectifs/Résultats attendus	Actions prioritaires	Activités/sous-activités	Chr.	Chronogramme	me 2013	Responsables	Partenaires
compet les besoins différenciée des hommes et des femmes dans l'accée aux services sociaux de base adaptés aux besoins compet des besoins excapçicitques des hommes et des compet des besoins excapçicitques des hommes et des compet des besoins excapçicitques des hommes et des femmes PV/His and Compet des besoins sexospécifiques des hommes et des femmes PV/His and Compet des besoins sexospécifiques des hommes et des femmes by VIII and Compet des besoins sexospécifiques des hommes et des femmes by VIII and Compet des besoins sexospécifiques des hommes et des femmes by VIII and Compet des besoins sexospécifiques des hommes et des femmes des services et soins de santé (y								PIT
Ap3.4.1.1. Développement de services compre des besoins scoogécifiques de la santé à la prise en compre de besoins scoogécifiques de services a services de soin se santé (y 200 NAPGeure de prestations de service adaptées aux besoins spécifiques des hommes et des femmes PVAI.2. Developpeur l'application des santé (y 200 NAPGeure compre SR)  Ap3.4.1.2. Ap3.4.1.2. Amélioration de la prise en compre d'ille gente dans l'éducation formelle des prestations des services sociaux de base en direction des hommes et des femmes et non formelle compre d'ille de services sociaux de base en vier de jagent de sociaux de base en vier de jagent et sociaux de base en vier de jagent et des remaises qualité en natière d'offre de services ociaux de base sociaux de base en vier de jagent et former à jour et former à jour et former à jour et former à jour de services sociaux de base en vier de jagent et former à jour de services sociaux de base en vier de jagent et former de services coi aux de base n'in tentre d'indire de services coi aux de base n'in tentre d'indire de services coi aux de base n'in tentre d'indire de services coi aux de base n'in tentre d'indire d'indi	Objectif spécifique 3.4. Prend	dre en compte les besoins différenciés de	es hommes et des femmes dans l'accès aux services sociaux d	le base				
sections de base adaptés aux besoins AA-1.12. Développer des prestations de service adaptées aux percententes de services at soins de santé (y A3-1.13. Apparel Tapplécion des recordences et des fermes PV/VIII AA-1.2. Mener un plaidoyer pour une medieure prise en compris SR) (A3-1.2. Mener un plaidoyer pour une medieure prise en compris CA-1.2. Mener un plaidoyer pour une medieure prise en compris CA-1.2. Mener un plaidoyer pour une medieure prise en compris CA-1.2. Mener un plaidoyer pour une medieure prise en compre du genre dans l'éducation formelle (A3-1.2. Mener un plaidoyer pour une medieure prise en compre du genre dans l'éducation formelle (A3-1.2. Mener un plaidoyer pour une medieure prise en compre du genre dans l'éducation formelle (A3-1.2. Mener un plaidoyer pour une medieure prise en compre du genre dans l'éducation des normes de qualité des prestautions des services sociaux de base en different les prestauties de services normes de qualité en matérie doiffer de services sociaux de base basées sur le genre (A3-1.1.2. Bensibiliser et formet les prestauties de services sociaux de base selon le genre (Compre la qualité des contres de qualité en matérie doiffer de services sociaux de base selon le genre (Compre la qualité des contres de qualité en matérie de genre (Compre la genre dans les contres de suivi et d'évaluation des activités genre (A5-51.1.3. Penner les seuires de suivi et d'évaluation des suivies g		Ap3.4.1.1. Développement de services	A3.4.1.1. Former les praticiens de la santé à la prise en compte des besoins sexospécifiques des hommes et des femmes	×	×		Cellule genre	Santé + OSC; SP/CONAPGente
frimmes    A34.1.1. Applying l'application des rextes juediques   A34.1.2.1. Applying l'application des rextes juediques   A34.1.2.2. Amore un platégor pour une medicure prise en   Comprés 818	R3.4.1. Les prestations de	sociaux de base adaptés aux besoins sexospécifiques des hommes et des	A3.4.1.1.2. Développer des prestations de service adaptées aux besoins spécifiques des hommes et des femmes PV/VIH	<u>.</u>	×	×	SP/CONAPGenre	MPF + MPDH + MJ + OSC
compre du genre dans l'éducation formelle du genre dans le secteur de l'éducation compre du genre dans le secteur de l'éducation formelle du genre dans le secteur de l'éducation compre du genre dans l'éducation formelle du genre dans l'éducation formelle du genre dans l'éducation formelle de series sociaux de base en direction des hommes et des femmes matére do fire de services sociaux de base en vive de l'application des normes de qualité en matère do fire de services sociaux de base en vive de l'application des normes de qualité en matère do fire de services sociaux de base en vive de l'application des normes de qualité en matère do fire de services sociaux de base en vive de l'application des normes de qualité en matère do fire de services sociaux de base en vive de l'application des normes de qualité en matère do fire de services sociaux de base en vive de l'application des normes de qualité en matère de genre services sociaux de base en vive de l'application des normes de qualité en matère de genre Ab.5.1.2. Intégration des modules genre Ab.5.1.2. Intégration des modules genre Ap.5.1.2. Intégration des normes des enseignements des ense	services sociaux de base sont adaptées aux besoins sexospécifiques des hommes	fummes	A3.4.1.1.3. Appuyer l'application des textes juridiques favorisant la l'équité d'accès aux services et soins de santé (y compris SR)		×	×	SP/CONAPGenre	MPF + MPDH + MJ + OSC
compre du genre dans l'éducation formelle des prestations formelle des prestations des services sociaux de base en direction des hommes et des femmes  Api 5.1.1. Apilicare la qualité des prestations des services sociaux de base en direction des hommes et des femmes  Api 5.1.1. Apilicare des prestations des cociaux de base en vue de l'application des normes de qualité en matère d'offre de sociaux de base en vue de l'application des normes de qualité en matère d'offre de sociaux de base en vue de l'application des normes de qualité en matère d'offre de cociaux de base en vue de l'application des normes de qualité en matère d'offre de sociaux de base en vue de l'application des normes de qualité en matère d'offre de cociaux de base en vue de l'application des normes de qualité en matère d'offre de cociaux de base en vue de l'application des normes de qualité en matère d'offre de cociaux de base en vue de l'application des normes de qualité en matère de genre dans les contres de formation professionnelle en genre dans les curricula dans les curricula dans les curricula dans les curricula des activités genre commatére de genre commatére de genre de genre commatére de genre compte les inégalités de genre de suivi-évaluation des activités genre dans des activités genre des instruments de suivi-évaluation des activités genre des suivi et d'évaluation des outils de suivi et application des activit	et des femmes	Ap3.4.1.2. Amélioration de la prise en	A3.4.1.2.1. Mener un plaidoyer pour une meilleure prise en compte du genre dans le secteur de l'éducation	×	×	X	SP/CONAl <sup>2</sup> Genre	MPF + OSC
Ap3.5.1.1. Application des maière d'offre de services sociaux de base en direction des hommes et des femmes  Ap3.5.1.1. Application des maière d'offre de services sociaux de base basées sur le genre normes de qualité en maière d'offre de services sociaux de base eslon le genre services sociaux de base en vue de l'application des normes de qualité en maière d'offre de services sociaux de base en vue de l'application des normes de qualité en maière d'offre de services sociaux de base en vue de l'application des normes de qualité en maière d'offre de services sociaux de base en vue de l'application des normes de qualité en maière d'offre de services sociaux de base en vue de l'application des normes de qualité en maière de genre d'abs. 1.2. Doter les structures de formation professionnelle en genre d'abs. 1.2. Doter les structures de formation en maière de genre cen maière de genre maière de genre maière de genre an maière de genre an maière de genre en maière de genre en maière de genre en maière de genre des suivi-évaluation des activités genre maise en cauvre des actions tenant compte du genre maise en cauvre des activités genre maise en cauvre des activités genre maise en cauvre des activités services outils de suivi evaluation des activités genre maise en cauvre des activités per maise en cauvre des activités activités per maise en cauvre des activités activités genre maise en cauvre des activités activités per me des activités activités activités activités per les des activités activités per le per centre les agents à l'utilisation des outils de suivi et d'évaluation des activités genre des activités activités per les des activités activités per les des activités per les des activités de genre des activités per les des activités per les des activité		compte du gente dans l'éducation formelle et non formelle		×	×	×	SP/CONAPGeare	MEBA + MESSRS + CIEFFA + MJE + OSC
Ap3.5.1.1. Application des matière d'offre de services sociaux de base hasées sur le genre normes de qualité en matière d'offre de services sociaux de base no ture de l'application des normes de qualité en matière d'offre de services sociaux de base en vue de l'application des normes de qualité en matière d'offre de services sociaux de base en vue de l'application des normes de qualité en matière de genre prenant en compre le Genre d'ab. 3.1.2.1. Formation professionnelle en genre dans les curricula des actions tenant compte de genre de suivi-évaluation des activités genre de curricula de suivi-évaluation des activités genre de curricula de suivi-évaluation des activités genre de curricula des activités de suivi-évaluation des activités genre de curricula des activités de suivi-évaluation des activités genre de curricula des activités de suivi-évaluation des activités de suivi-évaluation des activités de suivi-évaluation des activités de suivi-évaluation des activités de suivi-é	Objectif spécifique 3.5. Amé	liorer la qualité des prestations des servic	ces sociaux de base en direction des hommes et des femmes					
prenant en compte de qualité en matière d'offre de sociaux de base en vue de l'application des normes de qualité (  A3.5.1.2. Formet le Cenre de sociaux de base en vue de l'application des normes de qualité (  A3.5.1.2. Dotter le personnelle en genre dans les curricula des actions tenant compte du genre de dispositifs de suivi et d'évaluation des activités genre de suivi-évaluation des activités genre des instruments des ensegances de dispositifs de suivi et d'évaluation des activités genre des activités de genre des activités de genre des activités de de suivi-évaluation des activités de de suivi-évaluation des activités		Ap3.5.1.1. Ap3.5.1.1. Application des	A3.5.1.1.1. Mettre à jour et diffuser les normes de qualité en matière d'offre de services sociaux de base basées sur le genre		×	×	MS	SP
App. 5.1.2. Intégration des modules genre dans les curricula dans les curricula dans les curricula dans les curricula des controles de formation professionnelle en genre dans les curricula dans les curricula de curricula pour assurer la qualité des controles des enseignements dans les écoles professionnelles de genre controles des enseignements des entière de genre de suivi-évaluation des actions tenant compte du genre de suivi-évaluation des activités genre des dispositifs de suivi-évaluation des activités genre des cauvre des activités de suivi-évaluation des activités genre des dispositifs de suivi-évaluation des activités genre des dispositifs de suivi-évaluation des activités genre des des dispositifs de suivi-évaluation des activités genre des activités genre des des dispositifs de suivi-évaluation des activités genre des des des des des des des des des de		normes de qualité en matière d'offre de services sociaux de base selon le genre	A3.5.1.1.2. Sensibiliser et former les prestataires de services sociaux de base en vue de l'application des normes de qualité prenant en compte le Genre	×	×		MALIRH + OSC	Sb
Ap3.5.1.2. Intégration des modules genre dans les curricula par se curricula dans les curricula Genre Genre dans les curricula pour assurer la qualité des contenus des enseignements dans les écoles professionnelles X X HESSRS + MEBA + MJE contenus des enseignements dans les écoles professionnelles contenus des enseignements des actions tenant compte du genre de dispositifs de suivi et d'évaluation des activités genre de suivi-évaluation des activités genre mise en ceuvre des activités genre de suivi-évaluation des activités genre mise en ceuvre des activités activités genre de suivi-évaluation des activités genre de suivi-évaluation de la x x x x x x x x x x x x x x x x x x	K3.5.1. La quante et l'ottre de services sociaux de base est		A3.5.1.2.1. Former le personnel des écoles et des centres de formation professionnelle en genre		×	×	SP	MEBA + MESSRS + OSC PTF
contenus des enseignements dans les écoles professionnelles contenus des genre d'évaluation des actions tenant compte du genre des instruments prenant en compte les inégalités de genre des suivi-évaluation des activités genre des activités genre mise en œuvre des activités des suivi et d'évaluation de la x x x x genre des suivi et d'évaluation des activités genre des activités genre des activités genre des suivi et d'évaluation des activités genre des activités genre des suivi et d'évaluation des activités genre de suivi et d'évaluation des activités genre des activités genre de suivi et d'évaluation des activités genre des activités genre des suivi et d'évaluation des activités genre des activités de suivi et d'évaluation des activités genre des activités de suivi et d'évaluation des activités genre des activités genre des activités de suivi et d'évaluation des activités genre des activités de suivi et d'évaluation des activités de suivi et d'évaluation de la x x x x x x x x x x x x x x x x x x	du genre	Ap3.5.1.2. Intégration des modules genre dans les curricula	A3.5.1.2.2. Doter les structures de formation professionnelle en matériels pédagogiques afin d'intensifier la formation en Genre		×	×	SP/CONAPGenre	MEBA + MESSRS + OSC PTF
ri- Ap3.6.1.1. Mettre on place des dispositifs de suivi-évaluation Ap3.6.1.1. Mettre on place des dispositifs de suivi-évaluation Ap3.6.1.1. Mise en place des instruments de suivi-évaluation des activités genre mise en ceuvre des activités Ap3.6.1.1.3. Former les agents à l'utilisation des outils de suivi  X X X X X X X X X X X X X X X X Abs. Cellules Ap3.6.1.1.3. Former les agents à l'utilisation des outils de suivi Ap3.6.1.1.3. Former les agents à l'utilisation des outils de suivi Ap3.6.1.1.3. Former les agents à l'utilisation des outils de suivi Ap3.6.1.1.3. Former les agents à l'utilisation des outils de suivi Ap3.6.1.1.3. Former les agents à l'utilisation des outils de suivi Ap3.6.1.1.3. Former les agents à l'utilisation des outils de suivi			A3.5.1.2.3. Relire les curricula pour assurer la qualité des contenus des enseignements dans les écoles professionnelles en matière de genre	×	X		MESSRS + MEBA + MJE	ds
Ap3.6.1.1. Mise en place des dispositifs de suivi-évaluation Ap3.6.1.1. Mise en place des instruments de suivi-évaluation de la x x x genre Ap3.6.1.1. Mise en place des instruments de suivi-évaluation des activités genre mise en œuvre des activités activités genre A3.6.1.1.3. Former les agents à l'utilisation des outils de suivi x x x x genre A3.6.1.1.3. Former les agents à l'utilisation des outils de suivi x x x genre des neuvre des activités genre A3.6.1.1.3. Former les agents à l'utilisation des outils de suivi x x x genre A3.6.1.1.3. Former les agents à l'utilisation des outils de suivi x x x x genre A3.6.1.1.3. Former les agents à l'utilisation des outils de suivi x x x x genre A3.6.1.1.3. Former les agents à l'utilisation des outils de suivi x x x x x genre A3.6.1.1.3. Former les agents à l'utilisation des outils de suivi x x x x x x x x x x x x x x x x x x	Objectif spécifique 3.6. Pron	nouvoir la mise en place de dispositifs de	suivi et d'évaluation des actions tenant compte du genre					
App. 0.1.1. Mise en place des instruments  A.3.6.1.1.2. Elaborer des outils de suivi et d'évaluation de la X X X Resp S&E Cellules  mise en ceuvre des activités  A.3.6.1.1.3. Former les agents à l'utilisation des outils de suivi X X Resp S&E Cellules  axés sur le genre	R3,6.1. Un dispositif de suivi-		A3.6.1.1.1. Mettre en place des dispositifs de suivi-évaluation prenant en compte les inégalités de genre	×	×	×	Resp S&E Cellules genre	SP/CONAPGenre, Cellules genre, OSC, PTI
A3.6.1.13. Former les agents à l'utilisation des outils de sujvi X X X Resp S&E Cellules axés sur le genc	evaluation est disponible au sein des structures et inettimique à fous les plusaires.	App.b. 1. 1. Muse en place des instruments de suivi-évaluation des activités genre	A3.6.1.1.2. Elaborer des outils de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des activités	×	×	×	Resp S&E Cellules genre	SP/CONAPGenre, OSC, PTF
TOTAL STATE OF THE	יוופותוחחוז א נסתא יכא ווואפקחא		A3.6.1.1.3. Former les agents à l'utilisation des outils de sujvi axès sur le genre	×	×	×	Resp S&E Cellules genre	SP/CONAPGenre, OSC, PIF

R= résultat attendu / Ap= action prioritaire / A= activité/sous-activité

, or
5
8
4
-
par activit
3
9
2
2
Ĝ
- ₹
€.
Ð
du programm
~z
- 7-
4
- 8
- 5
oút estimati
4.2
਼ਨੋ
Coût es
٠.
T
***
Tableau 11
9
ä
$\Gamma_{a}$
_

ableau 11 : Cout estimatif au programme 3 par activité	au programme 2 par acususe				-
Objectifs/ Résultats attendus	Actions prioritaires	Activités/sous-activités	Coût par	Coût par an (000.000 FCFA)	(000.000 FCFA)
	•		2011 20	2012 2013	
Objectif Global: Contribuer à la pro	Objectif Global: Contribuer à la promotion de l'institutionnalisation du genre et	ı genre et son integration dans les systèmes de planification, de budgétisation et de mise en œuvre des politiques à tous les	æuvre des	politiques	à tous les
Disactifications 3.1 Assurer la n	prise en compte du genre dans la vie	niveaux Obigonifeme 3.1 Assurer la prise en compte du genre dans la vie des ministères, structures, OSC, PTF, etc.			
כח ברוון פאברוויולתר איין נדפקוני	G	A3.1.1.1. Definit les objectifs et ambitions des structures et institutions en matière de	3,3	3,3 3,	3,3
	And 1 1 Daile an committe du mente	promotion de l'égaire A 3 1 1 1 2. Sensibiliser/Former les cellules genre en genre et changement organisationnel	15	15	30
		A3.1.1.3. Réaliser des audits participatifs de l'institutionnalisation du genre au sein des		.5	5 10
	organisationiteue des situitures	Survanes A3.1.1.1.4. Appuyer l'élaboration de plans de renforcement des capacités institutionnelles en	7,5	7,5	15
R3.1.1. Le genre est institutionnalisé		genre A 3 1 1 2 1 Concevoir une politique de recrutement équitable des ressources humaines	7		
au sein des structures et institutions		A3.1.1.2.2. Définir les critères de compétences genre à considérer lors des recrutements	0,3	0,3	6,0 6,0
intervenant dans le developpement au Burkina Faso	Ap3.1.1.2. Application d'une	A3.1.1.2.3. Intégrer les responsabilités genre dans les descriptions de tâches des employés	0	0	0 0
	démarche égalitaire dans le	A 3.1.1.2.4. Appriver l'accès des femmes et des hommes aux postes décisionnels à tous les niveaux	5	5	5 15
	recrutement et la promotion des ressources humaines	A3.1.1.25. Instaurer un dialogue politique avec les décideurs et premiers responsables pour leur	2	-2	2 6
		Inputation personneau. A3.1.2.6. Sensibiliser et former les premiers responsables des structures et institutions en genre	5	10	10 30
	And 1.21. Annui on rescontres	A3.1.2.1.1. Appliquer des mesures correctives pour les catégories sous-représentées dans les	H		1
	humaines pour la mise en œuvre des activités genre	A3.1.2.1	18	18	36
R3.1.2. Les ressources humaines et		active us sessional les hudoets pluriannuels et annuels en tenant compte du genre		12	12
financières allouées aux activités		A 3 1.2.2. Suivre l'exécution des activités genre planifiées	7	7	7 21
genre sont en quannie et quante	Ap3.1.2.2. Mobilisation des	اج	1	1	1
Saustaisantes	ressources financières pour les	4	0,5	0,5 0,	,5 1,5
	activités genre		6,0	0,3	6,0 6,0
		rapport au genre			-
Objectif spécifique 3.2. Améliorer	et rendre disponibles les données d	lésagrégées sur les inégalités au niveau de tous les secteurs et domaines prioritaires	-		
	i	A3,2.1.1.1. Faire une analyse diagnostique des inegalites entre les sexes au niveau des secreurs et	2		
R3.2.1. Les données désagrégées sur		domaines prioritaires  A 2 2 1 1 2 College des données onantitaires et onalitatives désagregées sur les inégalités entre	-		-
les inégalités entre les sexes sont disponíbles dans tous les secteurs et	la situation des inegalites nees au genre dans les secteurs et domaines		5	_	
domaines prioritaires	d'intervention	A3.2.1.1.3. Faire l'analyse des conséquences des inégalités liées au genre sur l'atteinte des objectifs de développement sectoriel et global	~		3
					4

			Coût	ar an (0	⊢	Total
Objectifs/ Résultats attendus	Actions prioritaires	Activités/sous-activités	•	, FCFA)		(000.000 FCFA)
			2011	2012	2013	
		A3.2.1.1.4. Créer et rendre fonctionnel un Observatoire national de l'égalité entre les sexes	2	9	10	30
R3.2.2. Les données désagrégées sur	Ap3.2.2.1. Mise à jour des données	A3.2.2.1.1. Intégrer la collecte de données sexospécifiques dans toutes les structures			2	1.5
les inégalités entre les sexes sont	sur les inégalités liées au genre dans les secreurs et domaines prioritaires	A3.2.2.1.2. Gréer des bases de données sectorielles sur les inégalités entre les hommes et les femmes et filles/garcons	10	10	10	30
Objectif enfeitione 3.3. Promouvoi	r l'intégration du genre dans l'élabo	Objectif en establishment of Promouvoir Printegration du genre dans l'étaboration des politiques, programmes et projets dans tous les secteurs et à tous les niveaux				
	C	A3.3.1.1.1 Elaborer un guide d'évaluation de l'intégration du genre dans les politiques,	61			7
K5.5.1. Des ouchs sont conçus pour	Ap3.3.1.1. Développement des	programmes et projets	•	,	1	
Integration du genre dans les	outils d'intégration du genre dans les	A3.3.1.1.2. Former des formateurs et des acteurs sur l'utilisation du guide d'intégration du genre	2	<u>^</u>	n	51
politiques, programmes et projets dans tous les secteurs	politiques, programmes et projets	A3.3.1.1.3. Appuyer la prise en compte du genre dans les nouvelles politiques et programmes sectoriels en cours de formulation et révision	2	2	7	9
			10	10	10	30
	Ans 3.2.1. Intégration du genre	A3.3.2.1.2. Former les agents des structures et institutions en budgétisation selon le genre	10	10	10	30
R3.3.2. Les politiques, programmes	dans la formulation des politiques,	A3.3.2.1.3. Planifier les programmes et budgets dans les secteurs et institutions en tenant compte		1,5	1,5	3
et projets sont genre sensibles	programmes et projets a race de l'acida élabora	A3 2 2 1 4 Acousar la mise en muyes des activités nortant sur la réduction des inégalités	1	:		1
	Saint clabore	Description is a more on converse of positive of the positive	23,3	23,3	23,5	0/
Ohisarif enderifians 3.4 Prendre en	compte les besoins différenciés de	Observed and A Premier or committee les besoins différenciés des hommes et des femmes dans l'accès aux services sociaux de base				
יייייייייייייייייייייייייייייייייייייי		A3.4.1.1.1. Former les praticiens de la santé à la prise en compte des besoins sexospécifiques des	24	24		48
	Ap3,4.1.1. Développement de	hommes et des femmes				
R3,4.1. Les prestations de services	services sociaux de base adaptés aux besoins sexospécifiques des	A3.4.1.1.2. Développer des prestations de service adaptées aux besoins spécifiques des hommes et des femmes PV/VIH		5	5	10
sociaux de base sont adaptées aux besoins sexospécifiques des	hommes et des femmes	A3.4.1.1.3. Appuyer l'application des textes juridiques favorisant la l'équité d'accès aux services et soins de santé (y compris SR)	ıt .	2	2	4
hommes et des femmes	Ap3.4.1.2. Amélioration de la prise	A3.4.1.2.1. Mener un plaidoyer pour une meilleure prise en compte du genre dans le secteur de	4	4	4	12
	en compte du genre dans	l'éducation	-  ,    -		í	Ţ
	l'éducation formelle et non formelle	A3.4.1.2.2. Suivre la réactualisation des curricula scolaires pour éliminer les stéréotypes de grare	2	2	2	9
Objectif spécifique 3.5. Améliorer	r la qualité des prestations des servic	Améliorer la qualité des prestations des services sociaux de base en direction des hommes et des femmes				
	Ap3.5.1.1. Application des normes	A3.5.1.1.1. Mettre à jour et diffuser les normes de qualité en matière d'offre de services sociaux de hase baséas sur le mente		7,5	7,5	15
	services sociatix de base selon le	A3.5.1.1.2. Sensibiliser et former les prestataires de services sociaux de base en vue de	0	0		~
R3.5.1. La qualité et l'offre de	genre	l'application des normes de qualité prenant en compte le Genre	`	`		2
services sociaux de base est		A3.5.1.2.1. Former le personnel des écoles et des centres de formation professionnelle en genre		45	45	90
améhoree en tenant compte du	An3.5.1.2. Intégration des modules	A3.5.1.2.2. Doter les structures de formation professionnelle en matériels pédagogiques afin		20	20	40
	genre dans les curricula	d'intensitier la tormation en Genre				
	)	écoles professionnelles en matière de genre	2,5	2,5		Λ
Objectif specifique 3.6. Promouvo	Objectif specifique 3.6. Promouvoir la mise en place de dispositifs de suivi et d	suivi et d'évaluation des actions tenant compte du genre				

Objectifs/ Résultats attendus	Actions prioritaires	Activités/sous-activités	Coût t	oar an (0 FCFA)	Coût par an (900.000 FCFA)	Total (000.000 FCFA)
			2011	2011 2012	2013	
R3.6.1. Un dispositif de suivi-	Ap3.6.1.1. Mise en place des	<b>T</b>	20	20	20	09
evaluation est disponible au sem des	instruments de suivi-évaluation des	A3.6.1.1.2. Elaborer des ourils de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des activités	3,3	3,3	3,3	6,6
SHUCHIES ET HISHIGIONS & LOUS ICE	activités genre	A3.6.1.1.3. Former les agents à l'utilisation des outils de suivi axés sur le genre	10	10	10	30
Investas	)L	Total conft du programme 3	242	317	244	803
		S. J. S.				

R= résultat attendu / Ap= action prioritaire / A= attituté sous-activité

PROGRAMME 4: DEVELOPPEMENT DU PARTENARIAT ET DE LA SYNERGIE D'ACTION ENTRE LES ACTEURS

## 1.1.3. Programme 4: Développement du partenariat et de la synergie d'action entre les acteurs

#### 2.4.4.1 Justification du programme

Plusieurs catégories d'acteurs interviennent en faveur de l'égalité des sexes. Les acteurs étatiques les acteurs du secteur privé, les partenaires techniques et financiers, les ONG internationales et nationales, les associations féminines et mixtes, Groupements, etc.). Malgré les cadres de concertations mises en place, il existe des insuffisances en termes de concertation et de synergie d'actions.

#### Insuffisance des stratégies et des actions concertées

La mise en place des cadres de concertation n'a pas entrainé systématiquement des actions unifiées. En effet, les différents membres du cadre de concertation genre et du fonds commun maintiennent les interventions bilatérales.

#### > Manque de spécialisation des acteurs

Le constat est fait que de nombreux intervenants sont plus soucieux de l'atteinte de leurs propres objectifs que de la recherche d'une synergie d'actions qui permettrait de faire une répartition entre acteurs en tenant compte de leurs avantages comparatifs sur les questions prioritaires en matière d'égalité de sexe. Au regard des problèmes ci-dessus cités, une structure de coordination au niveau national améliorerait la synergie d'actions et le partenariat entre les acteurs.

## > Inexistence d'une structure de coordination des interventions et des différents cadres de concertations dans le domaine de l'inégalité du Genre

Les cadres de concertations existant ne possèdent pas une structure de coordination au niveau nationale ce qui rend difficile la synergie d'actions entre les cadres ou entre les acteurs, la capitalisation des acquis et la communication interne entre eux.

## > Faible harmonisation des modalités de financement des PTF dans le domaine du genre.

Bien que plusieurs partenaires apportent des appuis financiers pour les activités genre au Burkina Faso, les modalités d'accès aux ressources financières demeurent disparates. C'est le cas notamment pour les canevas de présentation des requêtes de financement, les normes et procédures en matière de gestion des ressources allouées. Cette situation a une incidence négative sur l'accès des acteurs nationaux aux ressources financières pour les activités liées au genre.

#### 2.4.4.2 Les objectifs du programme

#### Objectif global

Contribuer au développement d'un partenariat actif et d'une synergie d'actions en faveur du genre au Burkina Faso

#### Objectifs spécifiques :

- 1. Développer les échanges au niveau national sous régional et international en faveur du genre ;
- 2. Renforcer le partenariat et la coordination pour la mobilisation des ressources en vue du financement de la PNG;

#### 2.4.4.3 Stratégie d'action du programme

Le programme 4, fait le lien entre le stratégique et l'opérationnel à travers ces objectifs spécifiques qui consacre la concertation et la mobilisation des ressources. Ces deux éléments constituent des conditions de succès de la mise en œuvre des autres programmes définis dans le plan d'actions.

La mise en œuvre de ce programme exigerait une bonne coordination de la structure de mise en œuvre de la PNG : le SP/CONAP Genre. Cependant, la responsabilité de l'ensemble des parties prenantes est engagée par la nature des activités proposées.

Ces activités consisteront à:

- i) identifier les principaux acteurs,
- ii) convenir d'une périodicité de rencontre de partage d'information,
- iii) diffuser régulièrement les informations collectées,
- iv) définir les rôles et les responsabilités de chaque partenaire en terme de spécialisation et pour la capitalisation des informations, etc.

La synergie d'actions entre les acteurs engendrera des actions mieux ciblées et concertées en matière de réduction des inégalités de genre. Dans cette optique, une bonne communication entre les différents acteurs est nécessaire.

Tableau 12 : Cadre logique du Programme 4 «Développement du partenariat et de la synergie d'actions entre les acteurs »

Hypothèses critiques						Les PTF accompagnent de manière durable le rrc processus de mise en æuvre de la PNG
Sources de vérification		Rapport annuel SP/CONAPGenre. Rapport annuel Cadre de concertation genre	Rapport annuel SP/CONAPGenre		Rapport annuel Cellules, COREPGenre.	Rapport annuel SP/CONAPGenre Rapport annuel SP/CONAPGenre. Rapport annuel Cellules, COREPGenre,SP/CONAPGenre Rapport annuel Cellules, COREPGenre,SP/CONAPGenre Rapport annuel Fonds national Genre et Fonds commun Genre Rapport annuel Cellules, COREPGenre,SP/CONAPGenre COREPGenre,SP/CONAPGenre
Indicateurs de résultats	Objectif Global: Contribuer au développement d'un partenariat actif et d'une synergie d'action en faveur du genre au Burkina Faso	RA.1.1. Les cadres de niveau national, sous régional et internations au niveau en faveur du genre	<ol> <li>Nombre d'actions communes menées par les différents acteurs œuvrant pour la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes</li> </ol>	1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1	1. Existence d'une stratégie de coordination	2. Existence d'une stratégie de mobilisation des ressources pour le financement de la PNG  3. Volume des ressources financières mobilisées (par source de financement) pour les activités genre  4. Taux de couverture des besoins en financement  5. Proportion des budgets sectoriels et nationaux dédiés aux activités genre  6. Nombre de programmes et projets soumis pour financement  7. Augmentation de la contribution de l'Etat au financement des activités sente
Actions prioritaires	ier au développement d'un partenariat actif et	Ap4.1.1.1 Promotion d'un partenariat au niveau national, sous régional et international en faveur du genre	Ap4.1.1.2. Renforcement de la synergie d'action entre les intervenants sur la thématique centre	Control of the state of the coordination political	eniores de partenanas esta constituedos.	Ap4.2.1.1. Mise en place de stratégies de coordination et de mobilisation des ressources
Objectifs/Résultats	Objectif Global: Contribu	Objectif spectifique 4.1. D. R4.1.1. Les cadres de concertations au niveau	international en faveur du genre sont promus.	0 C V	Objecti specifique 4.2. K	R4.2.1. Le partenariat et la stratégie de mobilisation des ressources pour le financement de la PNG sont renforçés

R= résultat attendu / Ap= action prioritaire

Tableau 13 : Chronogramme des activités du programme 4

Objectifs/Résultats attendus	Actions prioritaires	Activités/sous-activités	Chro	Chronogramme	ıme	Responsable	Partenaires
			2011	2012	2013		
Objectif Global: Contribuer au d	léveloppement d'un partenariat	Objectif Global: Contribuer au développement d'un partenariat actif et d'une synergie d'action en faveur du genre au Burkina Faso	aso				
Objectif spécifique 4.1. Dévelopi	per les échanges au niveau natio	Objectif spécifique 4.1. Développer les échanges au niveau national sous régional et international en faveur du genre.					
		A4.1.1.1. Animer les rencontres de concertation entre les	×	<b>×</b>	×	SP/CONAP/Genre	PTF OSC, ministères)
	Ap4.1.1.1. Promotion d'un	différents acteurs.	4	4	‡	or / column / come	en genre
	partenariat au niveau national,	A4.1.1.1.2. Poursuivre le dialogue politique avec les PTF et les	*		*	MEE MPE	Gouvernement, PTF,
	sous régional et international en	OSC sur les priorités et orientations nationales en genre.	,		•	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	OSC
	faveur du genre	A4.1.1.3. Participer aux ateliers aux niveaux sous régional et	×	×	×	SP/CONAPGenie	Ministères OSC PI'F
R4.1.1. Les cadres de		international sur des thèmes en relation avec le genre	;	ţ	4	or / coveres ocure	rimeters) (CC)
concertations au niveau national,		A4.1.1.2.1. Créer ou consolider la concertation thématique sur le	×	×	×	SP/CONAPGenre,	. pyrti:
sous régional et international en		genre	4	4	•	MPF	
faveur du genre sont promus.	Ap4.1.1.2. Renforcement de la	A4.1.1.2.2. Vulgariser les bonnes pratiques en matière de genre	X	X	X	SP/CONAPGenre	PTF, OSC, Projet
•	synergie d'action entre les	A4.1.1.2.3. Appuyer l'émergence d'une concertation géographique		X		SP/CONAPGenre	PTF, OSC, Projet
	intervenants sur la thématique	en genre autour des COREPGenre.					
	genre	A4.1.1.2.4. Soutenir la mise en place au niveau régional d'une				Gouverneurs,	Springtimes
		concertation catégorielle (jeunes, personnes âgées, paysans) sur	×	×	×	SP/CONAPGenre,	déconcentrées de PEtat
		l'égalité entre les sexes au niveau des acteurs spécialisés				COREPGenre	
Objectif spécifique 4.2. Renforce	er le partenariat et la coordinatio	Objectif specifique 4.2. Renforcer le partenariat et la coordination pour la mobilisation des ressources en vue du financement de la PNG	e la PN(	r in			
		A4.2.1.1.1. Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de	Α	<b>&gt;</b>	· >	SD/CONADCours	Considerate
		mobilisation des ressources	,	4	4	ATTOCKET COURT	Constraints
		A4.2.1.1.2. Mettre en place une équipe interne de prospection des		X		SP/CONAPGeore	Institutions, PTF, OSC,
		opportunités de financement à l'externe		ŧ		A 1100 / 10	mėdias
		A5.3.1.1.3. Elaborer des propositions de programmes et projets	×	×	×	SP/CONAPGenre	Cellules, Noyaux
R4.2.1. Le plaidoyer pour le	And 2 1.1 Mise on place de	A5.3.1.14. Paire un plaidover pont la prise en compte du genre	]:	;			
partenariat et la mobilisation des	stratégies de coordination et de	dans les protocoles de financement de l'aide	×	×		SP/CONAl/Genre	
ressources pour le tinancement de la PNG s'est dévelonné	mobilisation des ressources	A5.3.1.1.5. Organiser une campaone annuelle de collecte des fonds	;	   	;		Ministeres, institutions,
		auprès des PTF, du secteur privé et des populations	×-	×	×	SP/CONAPGenre	PTF, OSC, collectivities locales
		A5 3 1 16 Paire na plaidouer pour une angmentation notable de la	$\perp$				Ministères, institutions.
		contribution financière de l'Etat à la mise en œuvre de la ING	X	×	×	SP/CONAPGenre	PIT; OSC,
		A5.3.1. 1.7. Appuyer l'application de la budgétisation selon le genre	×	X	×	SP/CONAPGenre	Ministères, institutions,
		dans les secteurs et domaines prioritaires					PTF, OSC, Consultants
R= récultat attendu / An= a	R= recultor attendu / An= action percentaire / A= activite sour-activitie	activite					

R= résultat attendu / Ap= action prioritaire / A= activité/sous-activité

Tableau 14 : Coût estimatif du programme 4 par activité

	• • •	A reminister Conno northeiste	Coût par an	iar an FCFA)	Total (000.000
Objectifs/ Résultats attendus	Actions prioritaires	ערניין אוריס	2011 2012 2013	2 2013	$\overline{}$
Objectif global: Contribuer an dévelonne	ement d'un partenariat actif et d'une sy	Obientic global: Contribuer an dévelonnement d'un partenariat actif et d'une synetgie d'action en faveur du genre au Burkina Faso			
Objectif enécifique d 1 Dévelonnet les échanges au niveau national sous régional et international en faveur du genre.	changes au niveau national sous régior	nal et international en faveur du genre.			
	0	A4.1.1.1. Animer les rencontres de concertation entre les différents acteurs.	9 2'9	6,7 6,7	20,1
	Ap4.1.1.1. Promotion d'un partenariat	A4.1.1.2. Poursuivre le dialogue politique avec les PTF et les OSC sur les priorités et			
		orientations nationales en genre.	7,5	5,	12
	-	A4.1.1.1.3. Participer aux ateliers aux niveaux sous régional et international sur des thèmes en			
184.1.1 Les cadres de concertations au		relation avec le genre	70	20 20	
nivesu national sous régional et		A4.1.1.2.1. Créer ou consolider la concertation thématique sur le genre	7		21
international en faveur du genre sont		A4.1.1.2.2. Vulgariser les bonnes pratiques en matière de genre	10	10 10	30
promus.	Ap4.1.1.2. Renforcement de la	A4.1.1.2.3. Appuyer l'émergence d'une concertation géographique en genre autour des		,	
	synergie d'action entre les intervenants	COREPGenre.		2	- 5
	sur la thématique genre	A4.1,1.2.4. Soutenir la mise en place au niveau régional d'une concertation catégorielle			
		(jeunes, personnes âgées, paysans)) sur l'égalité entre les sexes au niveau des acteurs			
		spécialisés	2	7	5
Objectif spécifique 4.2. Renforcer le part	tenariat et la coordination pour la mob	Objectif spécifique 4.2. Renforcer le partenariat et la coordination pour la mobilisation des ressources en vue du financement de la PNG			
		A4.2.1.1.1. Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de mobilisation des ressources	4	4	4 12
		A4.2.1.1.2. Mettre en place une équipe interne de prospection des opportunités de			
		financement à l'externe		2	7
		A5.3.1.1.3. Elaborer des propositions de programmes et projets pour répondre aux appels			
		d'offres	1,5	1,5	4,5
R42.1. Le plaidover pour le partenariat et	Ap4.2.1.1. Mise en place de stratégies	A5.3.1. 1.4. Faire un plaidoyer pour la prise en compte du genre dans les protocoles de			
la mobilisation des ressources pour le	de coordination et de mobilisation des	financement de l'aide	-	-	2
financement de la PNG s'est développé	ressources	A5.3.1.1.5. Organiser une campagne annuelle de collecte des fonds auprès des PTF, du			
		secteur privé et des populations	0,5	0,5 1 0,5	5 1,5
		A5.3.1. 1.6. Faire un plaidoyer pour une augmentation notable de la contribution financière			
		de l'Etat à la mise en œuvre de la PNG	0,3	0,3	3 0,9
		A5.3.1. 1.7. Appuyer l'application de la budgétisation selon le genre dans les secteurs et			
		domaines prioritaires		$\Box$	_
	Total cof	Total coût du programme 4	64 6	63,5 6	63 190,5
D- Limited affected. I At - rolling becomitains	votoice / A= activite   consecutivite				

R= risultat attendu / Ap= action prioritaire / A= activite/ sous-activité

PROGRAMME 5: RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS ET DE CELLES DES MECANISMES INSTITUTIONNELS DE COORDINATION ET DE PILOTAGE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PAO/PNG

### 1.1.4. Programme 5 : Renforcement des capacités des acteurs

Le programme renforcement des capacités des acteurs et des mécanismes institutionnels de coordination et de pilotage de la mise en œuvre du PAO/PNG est un programme transversal d'appui à la mise en œuvre de la PNG. Le programme contribuera à opérationnaliser l'axe 6 de la PNG. Il va aussi contribuer à l'atteinte des objectifs des axes stratégiques 4 et 7:

#### 2.4.5.1 Justification du programme

Malgré les efforts importants consentis pour la formation des acteurs individuels et institutionnels et des structures durant plus d'une décennie, des insuffisances de compréhension et d'appropriation de la vision conceptuelle du genre et de son opérationnalisation ainsi que de nombreuses divergences persistent.

Pour pallier à ces insuffisances, une vision consensuelle a été définie en 2005, dans le cadre de l'élaboration de la PNG Elle met l'accent sur «des inégalités et les disparités entre hommes et femmes » dans la société et à travers toutes les catégories sociales. Malgré cela, les confusions conceptuelles demeurent parce que la définition nationale n'est pas encore assez diffusée.

# > Des formations à faible incidence sur les pratiques organisationnelles et institutionnelles

Depuis plus d'une décennie, l'accent a été mis au Burkina sur les formations des acteurs. Mais, ces formations restent souvent des initiations théoriques avec une durée moyenne de 3 jours. Ces formations sont cependant peu efficaces et connaissent plusieurs lacunes techniques en termes de contenu, de méthodologies d'application, etc. Elles n'ont pas permis, jusque-là, d'assurer la maitrise technique de l'approche genre par de nombreux acteurs intervenant sur le terrain.

Pendant longtemps, ces formations ne s'inscrivaient pas dans une perspective de changement organisationnel mais plutôt dans le cadre d'initiatives ponctuelles d'amélioration des ressources humaines. Elles ne sont pas basées sur une analyse institutionnelle genre pour viser un changement organisationnel et l'instauration d'une culture institutionnelle favorable à l'égalité entre les sexes au niveau sectoriel. Le développement d'une expertise nationale genre est une condition sine qua none à la mise en œuvre réussie de la PNG.

## > Une expertise nationale genre insuffisante et non structurée

Pendant longtemps l'absence d'une expertise nationale a été un obstacle à la promotion de l'égalité entre les sexes au Burkina Faso. Ces dernières années quelques individualités se sont illustrées, mais leur nombre reste très limité par rapport aux besoins nationaux en matière de renforcement des capacités. Par ailleurs, la plupart des experts ont reçues des formations de différentes organismes nationaux et internationaux et la question des critères de qualité et performances dans les formations dispensées et les interventions demeurent cruciales. Il manque des normes en la matière pour encadrer et assurer la qualité technique et professionnelle des prestations.

# > Des outils de formation non harmonisés et peu adéquats par rapport aux besoins des différents publics cibles

Les outils et supports utilisés pour les formations en genre au Burkina Faso ont peu évolué depuis des années. Or, selon les niveaux d'instruction des apprenants, les secteurs et les contextes socioculturels, il y a une nécessité d'adapter les outils et supports de formation existants. Il y a aussi des évolutions au plan international dont il faut tenir compte pour améliorer les outils pédagogiques. Le plus grand défi est sans conteste le manque de

méthodologies et d'outils efficaces pour l'application du genre à travers des activités concrètes sur le terrain.

#### Un mécanisme institutionnel de coordination et de pilotage en création

Par le passé, l'absence d'un ancrage institutionnel précis pour les activités genre au Burkina Faso a constitué une entrave importante à l'accélération et la coordination des initiatives nationales dans ce domaine. A la faveur de l'élaboration de la PNG, ce problème a été partiellement résolu. En effet, des textes statutaires ont été adoptés pour la mise en place d'un mécanisme national de coordination de la mise en œuvre de la PNG. Il reste maintenant à concrétiser cette mesure en mettant en place les organes du dispositif à tous les niveaux et dans tous les secteurs. En plus de la création physique du mécanisme, il y a une nécessité impérieuse de renforcer ses capacités en genre, en coordination et pilotage, en mobilisation et gestion des ressources et en suivi-évaluation.

Les problèmes ci-dessus énumérés ont inspiré le choix des objectifs du programme 3 du PAO/PNG.

#### 2.4.5.2 Objectifs du programme

#### Objectif global

Le programme 5 vise à « contribuer au renforcement des capacités des acteurs et des mécanismes institutionnels de coordination et de pilotage pour une mise en œuvre réussie de la PNG».

#### Objectifs spécifiques

Le programme 5 se décline en quatre objectifs opérationnels qui sont :

- Appuyer la mise en place des mécanismes institutionnels chargés de coordonner la mise en œuvre du PA PNG
- 2. Renforcer les capacités en genre des acteurs et des mécanismes institutionnels de coordination et de pilotage
- 3. Renforcer les capacités de mobilisation et de gestion des ressources financières destinées à la mise en œuvre du PAO/PNG
- 4. Permettre l'harmonisation des outils/supports de formation et d'intervention ainsi que leur diffusion à l'échelle nationale

#### 2.4.5.3 Stratégies d'action du programme

Au regard des contraintes énumérées ci-dessus, il apparait que tous les acteurs, à tous les niveaux (ministères, OSC, institutions, collectivités, PTF, etc.) aient besoin d'un renforcement de capacités en genre. Comme stratégie d'action, il est proposé de renforcer rapidement les capacités des organes du mécanisme institutionnel de pilotage de la PNG dans plusieurs domaines (genre et changement institutionnel, planification axée sur le genre et les résultats, budgétisation selon le genre, suivi-évaluation selon le genre, etc.).

Le SP/CONAP Genre aura en charge la coordination des initiatives de renforcement des capacités des autres acteurs et l'exécution des actions transversales essentielles comme: le développement et/ou l'harmonisation des outils et supports de formation et des méthodologies d'intervention, la création d'un noyau d'experts confirmés pour adapter les outils, guides et manuels consensuels requis, l'organisation des formations en cascade, le suivi-contrôle de la

qualité d'exécution des activités à tous les niveaux, la mise en place des dispositifs de suiviévaluation des activités, la collecte des données de référence sur la situation des inégalités entre les sexes dans les secteurs et domaines ciblés, la mobilisation et la gestion des ressources financières destinées aux activités transversales et communes.

En raison de l'urgence de la situation, une bonne planification des activités sera nécessaire pour permettre de développer les outils, renforcer les capacités des acteurs clés de premier niveau (agents du SP, membres des cellules et COREP, formateurs) et assurer le pilotage des autres activités concertées à mettre en œuvre.

Tableau 15 : Cadre logique du Programme 5 «Renforcement des capacités des acteurs»

Objectifs/Résultats attendus	Actions prioritaires	Indicateurs de résultats	Sources de vérification	Hypothèses critiques
Objectif global : Contribuer au rensorcement des capacités des acteurs et des mécanismes institutionnels de coordination et de pilotage pour une mise en œuvre réussie de la PNG	nt des capacités des acteurs et des méca	nismes institutionnels de coordination e	t de pilotage pour une mise en œuvre reu	assie de la PNG
Objectif spécifique 5.1. Appuyer la création et le fonctionnement des mécanismes institutionnels charges de coordonner la mise en œuvre de la PNG	et le fonctionnement des mécanismes i	nstitutionnels chargés de coordonner la	mise en œuvre de la PNG	
Not 1 1 1 1 2 Section of 1 1 1 2 5	Ap5.1.1. Appui à la création et au	1. Nombre et catégorie de personnes		Les ressources (financières,
institutionnels de la PNG sont mis en place	renforcement du fonctionnement des	ressources genre mises à la	Rapport annuel CONAPGenre.	matérielles) sont disponibles en
et opérationnels à tous les niveaux.	mecanismes de coordination et de pilotage	disposition des mecanismes institutionnels		quantité et en qualité
		1. Nombre de réunions statutaires		
		organisées par les organes des	1. Rapport annuel SP/CONAPGenre	
	1	mécanismes institutionnels		
R5.1.2. Les différents organes du mécanisme de coordination fonctionnent en syneroie	Ap5.1.2.1. Mise en œuvre de la stratègie de coordination des acteurs par le	Nombre de participants aux réunions de concertation et de coordination sur le PA PNG de concertation et de coordination at local de l	Rapport annuel SP/CONAPGenre	Les partenaires adhèrent à la concertation
9-1	SP/CONAP Genre		Rapport annuel Ccllules,	
		3. Nombre d'expériences réussies recensées	COREPGenre, SP/CONAPGenre	
		4. Existence du Site web du SP/CONAPGenre	Rapport annuel SP/CONAPGenre	
	Ap5.1.2. 2 Capitalisation, diffusion et	1. Nombre de PTF (multilatéraux et		
n6 1 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1	partage des expériences dans le domaine	bilatéraux) et d'OSC ayant adhèré aux   Rapport annuel SP/CONAPGenre, maiorités, d'action du DA DNG	Rapport annuel SP/CONAPGenre.	
K5.1.5. Le leadership national est observe	de la coordination			Le consensus autour du
dans la coordination et le pilotage de mise en	App. 1.5.1. Renforcement du leadership	<ol> <li>Nombre de programmes/ projets financés dans le domaine du genre en li</li> </ol>		SP/CONAPGenre est effectif
	mise en œuvre de la Politique National	cohérence avec les priorités	Rapport annuel SP/CONAPGenre	
	Genre	nationales		
Objectif spécifique 5,2 : Renforcer les capacités des organes du mécanisme de	acités des organes du mécanisme de coo	coordination et de pilotage de la PNG à tous les niveaux	s les niveaux	
	Ap5.2.1.1. Renforcement des capacités			
R5.2.1. Les organes du mécanisme	institutionnelles et organisationnelles de	1. Nombre d'organes formés pour	Constitution of the Consti	Les organes bénéficient du
remplissent leurs rôles avec efficacité	d'orientation et goordination et de	er de coordination des activités genre	Napport annuel of / CONNECTED	soutien politique des autorités
	pilotage à tous les niveaux			
	Ap5 2 2 1. Renforcement des	1. Nombre de personnes bénéficiaires	Rapport annuel SP/CONAPGenre.	
R5.2.2. Les agents recrutés ou nommés au	compétences en genre des agents	-		
niveau des mécanismes ont améliore leurs	recrutés ou nommés sur des thèmes	2. Nombre de personnes formées	Report anged SP/CONAPGence	
combeteness en Reme	spécifiques	genre		
Objectif spécifique 5.3. Renforcer les capacités du SP/CONAPGenre pour la mobilisation et la gestion des ressources pour la mise en œuvre de la PNG	cités du SP/CONAPGenre pour la mobi	lisation et la gestion des ressources pour	r la mise en œuvre de la PNG	
R5.3.1. Les capacités de gestion des	Ap5.3.1.1. Renforcement des capacités	1. Existence d'un mécanisme unifié de	Rapport annuel SP/CONAPGenre.	Le SP/CONAPGenre
ressources du SP/CONAPGenre sont	de gestion des ressources des organes a	gestion des ressources  Nombre de constrats et de protocoles	Reprort applied SP/CONAPGenre	des autorités
Telliotees	COGS IES IESTERAN	1		

Objectifs/Résultats attendus	Actions prioritaires	Indicateurs de résultats	Sources de vérification	Hypothèses critiques
		d'accord signés avec les Ministères et OSC partenaires pour l'exécution		
Obiacife saddificus \$ 4 Dévelonner/harmoniser des outils/supports de formati	miser des outils/supports de formations	ons et d'interventions		
Colores de la co		1. Nombre de modules élaborés ou	Rapport annuel Cellules,	
		adaptés	COREPGenre, SP/CONAPGenre.	
		2. Nombre de guides et de manuels	Rapport annuel Cellules,	
	Ap5.4.1.1	thématiques claborés	COREPGenre, SP/CONAPGenre	
	Développement/harmonisation d'outils	3. Nombre de guides thématiques et de	Rapport annuel Cellules,	
	consensuels de formation et	manuels diffusés	COREPGenre, SP/CONAPGenre	
The state of the construction of the forest order	d'intervention en genre	4. Taux d'utilisation des guides et	Rapport annuel Cellules	
K5.4.1, Des outus consensuels de l'unitation		manuels conçus		
et d'intervention ont ère developpes et diffusés		5. Existence de guides et manuels en langues nationales	Rapport annuel Cellules, COREPGenre,SP/CONAPGenre	
		<ol><li>Répertoire des personnes ressources</li></ol>		
		et des structures de formation	Rapport annuel Cellules, COREPGenre,	
	App. 4.2.1. Developpement des capacites de l'experise nationale en genre au	spécialisées disponible au niveau	SP/CONAPGenre.	
_	Rushing flows	_		
	Durkina Paso	7. Niveau d'utilisation des guides,	Rapport annuel SP/CONAPGenre	
		manuels et outils par les experts		
R5.4.3. Des standards de qualité sont définis	Ap5.4.3.1. Adoption et application de	1. Existence des normes de qualité en	Rapport annuel Cellules.	
pour les formations et les interventions dans	normes de qualité pour encadrer les	matière de formation et	COREPGenre, SP/CONAPGenre.	
le domaine du genre	interventions dans le domaine du genre	d'intervention		
		Disponibilité du plan de formation continue des acteurs	Rapport annuel SP/CONAPGenre.	
R5.4.4. Les canacités des acteurs sont	Ap5.4.4.1. Renforcement des capacités	2. Existence d'un noyau de formateurs	Rapport annuel SP/CONAPGenre	
renforcées en genre dans toutes les	des acteurs au sein des structures et	3. Nombre de formations dispensées	Rapport annuel Cellules,	
structures et institutions à tous les niveaux	institutions a tous les niveaux		CONDITIONING TO THE COURT OF TH	
		4. Nombre de personnes formées	Rapport annuel Cellules, CORUPGenre,SP/CONAPGenre	
	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1			

R= resultat attendu / Ap= action prioritaire / A= activité sous-activité

Tableau 16 : Chronogramme des activités du programme 5

	8-7		į				
Objectifs/Résultats attendus	Actions prioritaires	Activités/sous-activité	2011 2011	2011   2012   2013	ne 2013	Responsable	Partenaires
Objectif global: Contribuer au renfe	orcement des capacités des acte	Objectif global: Contribuer au rensorcement des capacités des acteurs et des mécanismes institutionnels de coordination et de pilotage pour une mise en œuvre réussie de la PNG	lotage r	our une	mise e	n œuvre réussie de	la PNG
Colecui specifique 3.1. Appuyer la	creation et le lonctionnement d	Objectif specifique 3.1. Appuyer la creation et le ionetionnement des mecanismes institutionnels charges de coordonner la mise en œuvre de la PNG	en œuvr	de la P	NG		
R5.1.1. Les organes et mécanismes	Ap5.1.1.1. Appui à la création	Ab.1.1.1.1. Recruter et responsabiliser des personnes compétentes en genre pour les postes dans les mécanismes institutionals créés	×	×		SP/CONAPGenre	Ministères, institutions, PTF, OSC, communes et régions
institutionnels de la PNG sont mis en place et opérationnels à tous les niveaux.	ct au renforcement du fonctionnement des mécanismes de coordination et	A5.1.1.2. Acquérir les équipements nécessaires pour le fonctionnement des mécanismes	Х	×		SP/CONAPGenre	Ministères, institutions, PTF, OSC, communes et régions
	de puotage	A5.1.1.1. 3. Elaborer une stratégie de coordination des acteurs du PA/ PNG aux niveaux national et local.	×			SP/CONAPGenre	Ministères, institutions, PTF, OSC, communes et régions
	Ap5.1.2.1. Mise en œuvre de la	A5.1.2.1.1. Organiser régulièrement les rencontres statutaires du mécanisme institutionnel de pilotage	×	×	*	SP/CONAPGenre	COREP, COCOP, Cellules genre, Conseil National
	stratégie de coordination des acteurs par le SP/CONAP Genre		×	×	×	SP/CONAPGenre	Cellules
R5.1.2. Les différents organes du mécanisme de coordination		A5.1.2.1.3. Organiser des rencontres pour identifier des actions concertées entre régions	×	×	×	COREPGenre	SP
fonctionnent en synergie	:	A5.1.2.2.1. Capitaliser et diffuser les pratiques exemplaires en matière de coordination	×	x	×:	SP/CONAPGenre, Cellules genre	Ministères, PTF, OSC, médias
	Ap5.1.2. 2. Capitalisation, diffusion et partage des	A5.1.2.2.2. Organiser des voyages d'étude dans les régions ayant le plus d'expérience	x	×	×	SP/CONAPGenre	Ministères, PTF, OSC,
	experiences dans le domaine de la coordination	A5.1.2.2.3. Participation à des rencontres régionales et internationales sur le genre	×	×	×	SP/CONAPGenre	Ministères, ITF, OSC,
		A5.1.2. 2.4. Créer un site web pour faciliter la connexion entre les membres des instances de coordination	×		0,	SP/CONAPGenre	Bureaux d'étude, OSC
	Ap5.1.3.1. Renforcement du		×	×	01	SP/CONAPGenre	consultants
R5.1.3. Le leadership national est observé dans la coordination et le	leadership national dans le dialogue politique sur la mise	A5.1.3.1.2. Sensibiliser les acteurs sur le respect des principes de la déclaration de Paris dans le domaine du genre	x	×	×	SP/CONAPGente	Ministères, institutions, PTF, OSC,
pilotage de mise en œuvre de la PNG	cn œuvre de la Politique National Genre	A5.1.3.1.3. Appuyer l'harmonisation des programmes et projets genre aux différents niveaux	×	×	×	SP/CONAPGenre, Cellules et responsables genre	Ministères, institutions, PTF, OSC,
		A5.1.3.1.4. Assurer le suivi-contrôle de l'alignement et Pharmonisation des actions genre au niveau national	×	×	×	SP/CONAPGenre, MPF	Ministères, institutions, PTF, OSC,
Objectif specifique 5.2 : Renforcer le	es capacités des organes du mé	Objecut spécifique 5.2 : Renforcer les capacités des organes du mécanisme de coordination et de pilotage de la PNG à tous les niveaux	veaux				

a	
tin	
2015	
1	
_	
1	
PNG	
Z,	
124	
-3	
de 1	
pérationnel	
$\circ$	
d'Actions	
Plan	

Actions prioritaires  Ap5.2.1.1. Renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles de fonctionnement des mécanismes d'orientation et coordination et de pilotage à tous les niveaux  Ap5.2.1. Renforcement des secut hemes spécifiques agents recrutés ou normés sur des thèmes spécifiques les capacités du SP/CONAPGenre Ap5.3.1.1. Renforcement des capacités de gestion des ressources des organes à tous les niveaux per/harmoniser des outils/supporte formation et d'intervention en genre				Chronogramme	ogrami	ne	December	Dartenaires
R5.2.1.Les organes du mécanisme capacités institutionnelles et coordination et de palonge à donnaire du gente condination et de palonge à donnaire du gente configue de se nécanismes confetences en gente des organes de coordination au métate et des organes des organes de des thèmes spécifiques sur étable des thèmes spécifiques sur étable des thèmes spécifiques sur ferbalisation agent des organes de capacités du SP/CONAPGence pour la mobilisation et la gestion des ressources sont renforcées la surveaux de sorganes de condination de la gestion des ressources sont renforcées la surveaux de sorganes de condination de la gestion des ressources de organes à des organes de coordination au métate de gertion des ressources sont renforcées la surveaux de sorganes de coordination et la gestion des ressources de organes à tous de la course de organes de coordination et la gestion des ressources des organes à des organes de coordination des la course de organes de coordination des la course de organes de coordination et la gestion des ressources des organes de coordination et la gestion des ressources des organes à des organes de coordination des la course de organes de coordination des la course de organes de coordination et la gestion des ressources des organes de coordination des des organes de coordination des la course de organes de coordination des la course de organes de coordination des la course de organes de coordination des des organes de coordination des d	fs/Résultats attendus	Actions prioritaires	Activités/sous-activité	2011	2012	2013	Kesponsabic	Гапслансь
R5.2.1. Les organes du mécanisme concionnement des remplissent leurs rôles avec efficacité concionnement des concionnement des mécanismes d'orientation et de pilonge à domaine du gence concidention et de pilonge à domaine du gence des organes de coordination au inveau des mécanismes compétences en gence es gence des organes de coordination au niveau des mécanismes compétences en gence es que de consens de son de sur le gent de sorganes de coordination au niveau de l'égalica montant des agains exercité ou nommés sur fet.  Objeculi spécifique 5.3. Renforcement des gence des chèmes spécifiques sur le gence des chèmes spécifiques de platolyser en favour de l'égalica en fastinement les gences de platolyser en favour de l'égalica en les services les capacités du grafica du grafication et la gestion des ressources sont la gestion des les montaises de gestion des les montaises des organes à l'A5.1.1.1. Elaborer un cord d'accès au finance des conganes des organes de la gestion des ressources sont la gestion des les montais de gestion des les montais de gestion des les mentions et d'interventions et d'accidente et services te cressources des organes à l'abborer des organes et de formation et d'intervention ont ét d'ordispecie et de formation et d'intervention ont ét d'ordispecieure des organes de demandes de formation et d'intervention ont ét d'ordispecieure des organes de des depuis de formation et d'intervention ont ét d'ordispecieures des organes de demandes de formation et d'intervention ont ét d'ordispecieure des organes de des depuis de montais et d'intervention ont ét d'ordispecieure de devint developper et diffusés les de leur colle de formation et d'intervention ont ét d'ordispecieure de developper de des organes d'application et d'intervention et d'int	┪¨	1	45.2.1.1.1. Former l'équipe du SP pour renforcer ses capacités	×	×	×	SP/CONAPGenre	Groupe d'experts
remplissent leurs rôles avec efficacite north and consistent de coordination et de pilotoge à coordination au niveau central, A5.2.2.1. Eaborer un plan ranforcement de coordination au niveau central, A5.2.2.1. Eaborer un plan ranforcement de coordination au niveau central, A5.2.2.1. Entre les agents eccutés ou nommés sur rent compétences en genre des organes de corporation au niveau central, A5.2.2.1. Former les agents des organes des organes des thèmes spécifiques sur range des des condination au niveau central, A5.2.2.1. Former les membres des organes des thèmes spécifiques au fant architecte les capacités du Capacités du Capacités du Capacités du Capacités de gestion des ressources des organes de A5.3.1.1. Eaborer un code d'accès au financ capacités du Capacités de gestion des ressources des organes de condination au niveau cellegatie en Capacités du Capacités du Capacités de gestion des ressources des organes de capacités du Capacités de gestion des ressources des organes de capacités du Capacités de gestion des ressources des organes de plaidoyer et faveur cel des niveaux de l'égalié en Capacités du Capacités de gestion des ressources des organes de capacités de gestion des ressources des organes de capacités de capacités de gestion des ressources des organes de capacités de formation et d'intervention ont et d'intervention en d'application et d'intervention en gente au différents secteurs de formation et d'intervention en d'application et d'intervention en des acteurs de formation et d'intervention en d'application et d'intervention en d'application et d'intervention en d'application et d'intervention en d'application et d'interve			A5.2.1.1.2. Former les membres des différents organes pour la mairise de leur rôle	×	×	×	SP/CONAPGenre	Ministères, Groupe d'experts
R5.2.2 Les agents recrutés ou compétences en garne des organes de coordination au niveau central, A5.2.2.1.2 Former les agents securités ou compétences en garne des planification avée sur le genre, budgétisation, si des thèmes spécifiques en garne des planification avée sur le genre, budgétisation, si des thèmes spécifiques en montés sur le genre, budgétisation, si des thèmes spécifiques en montés sur le genre, budgétisation, si des thèmes spécifiques en montés sur le genre, budgétisation, si des thèmes spécifiques en montés des organes des parairés du SP/CONAPGente pour la mobilisation et la gestion des resources des organes à tous de l'A5.2.1.4 Former les membres des organes de parairés du SP/CONAPGente pour la mobilisation et la gestion des resources des organes à tous des inventaires des organes à tous des resources des organes à tous des resources des organes à tous des resources des organes à tous de l'A5.3.1.1. Endorce un code d'accès au finances organes de l'A5.3.1.1. Endorce un code d'accès au finances organes de l'A5.3.1.1. Endorce un code d'accès au finances organes de l'A5.3.1.1. Endorce un code d'accès au finances organes à tous des rotains de l'A5.3.1.1. Endorce un code d'accès au finances organes à tous des commandes de formation et d'intervention et d'intervention et d'accès au finance de l'accès au finance de l'accès au finance de formation et d'intervention et d'accès au finance de l'accès au finance de formation et d'intervention et d'accès et les services te formation et d'intervention et d'accès et parairé de l'accès et les services te formation et d'intervention et d'accès et les manuels de d'outils consensuels de l'accès un finance de les modules et les manuels de d'outils consensuels de l'accès et les modules et les manuels de d'outils consensuels de l'accès et les modules et de manuel d'accès et les manuels de d'outils consensuels de d			A5.2.1.1.3. Mettre en place un centre de documentation dans le domaine du genre	×	×	_	SP/CONAPGenre	Ministères, Groupe d'experts
R5.2.2 Les agents recnutés ou compétences en genre des nonmés sur inveau des mécanismes compétences en genre des planification axée sur le genre, budgétisation, sept thématiques de base en genre (diagnostic genre des necanismes ont amélioré leurs compétences en genre des planification axée sur le genre, budgétisation, sept thématiques de base en genre (diagnostic genre des thèmes spécifiques au niveau des mécanismes des organes et des tratégies de plaidoyer en faveur de l'égalité en A5.2.1.4. Former les membres des organes de stratégies de plaidoyer en faveur de l'égalité en A5.2.1.4. Former les membres des organes des plaidoyer en faveur de l'égalité en A5.2.1.4. Former les membres des organes des plaidoyer en faveur de l'égalité en A5.2.1.4. Former les membres des organes des plaidoyer en faveur de l'égalité en A5.2.1.4. Former les membres des organes des plaidoyer en faveur de l'égalité en A5.2.1.4. Former les membres des organes des plaidoyer en faveur de l'égalité en A5.2.1.1. Elaborer un code d'accès au financ genre pour la mobilisation et la gestion des resources des organes à tous de gent d'animation des resources des organes à tous Objectif spécifique 5.4. Développer, harmoniser des orutis / supports de formation des formation et d'intervention ont été formation et d'intervention en genre pour la d'application des tes manuels de			A5.2.2.1.1. Elaborer un plan renforcement de capacités agents des oreanes de coordination au niveau central, régional et local	×			SP/CONAPGenre	Consultants
genre  des thèmes spécifiques  agenis recrutes ou normes sur des thèmes spécifiques  agenis recrutes ou normes sur des thèmes spécifiques  agenis recrutes ou normes sur des thèmes spécifiques  A5.2.1.3. Former les membres des organes et A5.2.1.4. Former les membres des organes et A5.2.1.4. Former les membres des organes de stratégies de plaidoyer en faveur de l'égalité en A5.2.1.4. Former les membres des organes et A5.2.1.4. Former les membres des organes et A5.2.1.4. Former les membres des organes de stratégies de plaidoyer en faveur de l'égalité en A5.2.1.1. Elaborer un code d'accès au financ capacités de gestion des ressources sont renforcées  A5.3.1.1. Elaborer un code d'accès au financ capacités de gestion des ressources des organes à tous A5.3.1.1. Recenser les modules et les services re les niveaux  Objectif spécifique 5.4. Développement/ harmonisation  R5.4.1.1. Recenser les modules et orutis de formation et d'intervention en genre développés et diffusés  Ap5.4.1.1. Recenser les modules de formation  Ap5.4.1.1. Recenser les modules et les services re A5.3.1.1. Elaborer de gestion des A5.4.1.1. Recenser les modules et orutis de formation  Ap5.4.1.1. Recenser les modules et outils de formation en genre utilisés au Burkina Paso A5.4.1.1. Concevoir des modules de formation  Ap5.4.1.1. Recenser les modules et manuels de développés et diffusés  Ap5.4.1.1. Recenser les modules et manuels de développés et diffusés  Ap5.4.1.1. Développement des manuels de développés et diffusés  Ap5.4.1.1. Elaborer des guides et manuels de développés et diffusés  A5.4.1.1. Elaborer des modules de pormation en genre au différents secteurs  A5.4.1.1. Elaborer des modules de companion et d'intervention en genre al différents secteurs  Ab5.4.1.1. Développement des modules de companion et d'intervention en genre al différents secteurs  Ab5.4.1.1. Développement des modules de companion et d'intervention en genre al différents accentents des modules de companion des dermandes de companie des manuels de des presentes des manuels de des		p5.2.2.1. Renforcement des impétences en genre des	A5.2.2.1.2. Former les agents des organes de coordination sur les sept thématiques de base en genre (diagnostic des inégalités, planification axée sur le genre, budgétisation, suivi-évaluation,	×	×	×	SP/CONAPGenre	Consultants
Objectif spécifique 5.3 Renforcer les capacités du SP/CONAPGence pour la mobilisation et d'animation de groupes d'intérêt gestion et d'animation de groupes d'intérêt de gestion des ressources des organes à tous Objectif spécifique 5.4. Développer harmoniser des outils/supports de formation et d'intervention ont été formation et d'intervention ont été formation et d'intervention ont été formation et d'intervention et de formation et d'intervention et de formation et d'intervention et d'intervention et de formation et d'interv		ents recrutes ou norames sur es thèmes spécifiques	75.2.2.1.3. Former les membres des organes de coordination en serviciones de natidouer en faveur de l'épalité entre les sexes	×	×	X	SP/CONAPGenre	Consultants
Objectif spécifique 5.3. Renforcer les capacités du SP/CONAPGence pour la mobilisation et la gestion des respunces du capacités de gestion des mobilisation et la gestion des responces des organes à tous mobilisation et la gestion des responces des organes à tous nebilisation et la gestion des responces des organes à tous les niveaux capacités de gestion des responces sont renforcées les niveaux des organes à tous les outes sont renforcées les niveaux des outils/supports de formations et d'interventions de la contractualisation des nordales et les services tec les niveaux des collectivités locales et les services tec les nordales de formation et d'intervention ont été développement/harmonisation niveaux des acteurs (débutant, intermédiaire d'appuit echnique et de formation en genre a différents secteurs des capacités du SP/CONAPGenre pour la mobilisation et agettien des responces à tour code d'accés au finance d'appuit echnique et de formation et genre a de d'appuit echnique et de formation en genre an différents secteurs.  R5.4.1. Elaborer un code d'accés au finance d'ancer des destion des formation des nordales de formation des nordales et les nanuels de la contractualisation des formation en genre an développée et diffusées la contractualisation et d'intervention en genre an différents secteurs.  Ap5.4.1.1 Elaborer un code d'accés au finance d'appuit echnique et de formation et genre an de d'appuit echnique et de formation en genre an différents secteurs.  Ap5.4.1.1 Elaborer des guides et manuels de d'appuit echnique et de formation en genre an différents secteurs.  Ap5.4.1.1 Elaborer des guides et manuels de d'appuit echnique et de formation en genre an différents secteurs.  Ap5.4.1.1 Elaborer des guides et manuels de d'appuit echnique et de formation en genre an différents secteurs.			A5.2.2.1.4. Former les membres des organes en techniques de	×	×	×	SP/CONAPGenre	Consultants
Objectif spécifique 5.3 Renforcer les capacités du SF/CONAPGenre pour la mobilisation et la gestion des mobilisation et la gestion des ressources des organes à tous capacités de gestion des ressources des organes à tous d'entreventions et al. Développer, harmoniser des outils/supports de formation et d'intervention ont été formation et d'intervention en développés et diffusés genre développés et diffusés genre développement des d'appui technique et de formation et grintervention en différents secteurs des guides et manuels de d'appui technique et de formation en genre an différents secteurs d'appui technique et de formation en genre an différents secteurs d'appui technique et de formation en genre an différents secteurs d'appui technique et de formation en genre an différents secteurs d'appui technique et de formation en genre an différents secteurs d'appui technique et de formation en genre an différents secteurs d'appui technique et de formation en genre an différents secteurs d'appui technique et de formation en genre an différents secteurs d'appui technique et de formation en genre an différents secteurs d'appui technique et de formation en genre an différents secteurs d'appui technique et de formation en genre an différents secteurs d'appui technique et de formation en genre an différents secteurs d'appui technique et de formation en genre an différents secteurs d'appui technique et de formation en genre an différents secteurs d'appui technique et de formation en genre an différents secteurs d'appui technique et de formation en genre an différents secteurs d'appui technique et de formation en genre an différents secteurs des acteurs d'appui technique et de formation en genre an différents secteurs des acteurs d'appui technique et de formation en genre an différents secteurs des acteurs d'appui technique et de formation en genre an des de		Out 11000 as	gestion of transfer of the ground des resources bour la mit	se en Œ1	wre de	la PN	U	
SP/CONAPGenre pour la capacités de gestion des mobilisation et la gestion des ressources des organes à tous ressources sont renforcées les niveaux Objectif spécifique 5.4. Développer/harmoniser des outils/supports de formations et d'interventions of d'autier produces des outils sources sont renforcées les notations et d'interventions de formation et d'intervention ont été d'outils consensuels de formation et d'intervention ont été d'outils consensuels de formation et d'intervention et genre pour l'application et d'intervention en genre au différents secteurs  Ap5.4.1.1 Eaborer des goudes et manuels te d'intervention en genre pour l'application et d'intervention en genre au différents secteurs  Ap5.4.1.1. Eaborer des gornation des formation et d'intervention en genre au différents secteurs  Ap5.4.1.1. Eaborer le territoire national Ap5.4.1.1.4 Elaborer des guides et manuels de d'application et d'intervention en genre au différents secteurs  Ap5.4.1.1. Développement des formation en genre au différents secteurs  Ap5.4.1.1. Développement des formation en genre au différents secteurs	spécifique 5.3.Renforcer les ci es capacités du	apacites du Sr/Colvar veil p5.3.1.1. Renforcement des	A5.3.1.1.1 Elaborer un code d'accès au financement du Fonds	×	X	X	SP/CONAPGenre	Consultants
Chjectif spécifique 5.4. Développer/harmoniser des outils/supports de formations et d'interventions  R5.4.1. Des outils consensuels de développés et diffusés  R5.4.1. Des outils consensuels de développés et diffusés  R5.4.1. Des outils consensuels de développés et diffusés  R5.4.1. Des outils consensuels de développement/harmonisation d'application et d'intervention en genre  R5.4.1. Des outils consensuels de doutils consensuels de doutils consensuels de d'outils consensuels de d'application et d'intervention en genre  R5.4.1. Des outils consensuels de doutils consensuels de d'application et d'intervention en genre pour secteurs  A5.4.1.1. Falaborer des guides et manuels the d'application et d'intervention en genre au différents secteurs  A5.4.1.1. Definir un profil de compétences		apacités de gestion des essources des organes à tous	A5.3.1.1.2. Appliquer la contractualisation des activités avec les	×			SP/CONAPGenre	Ministères, institutions, PTF, OSC, Consultants
Objectif spécifique 5.4. Developpery harmoniser des outils de fancinges au Burkina Faso  R5.4.1.1. Des outils consensuels de développement/harmonisation et d'intervention ont été développés et diffusés  R5.4.1. Des outils consensuels de développement des formation et d'intervention ont été développement des formation et d'intervention en genre adapplication et d'intervention en genre pour l'application et d'intervention en genre adapplication et d'intervention en genre pour l'application et d'intervention en genre adapplication e	s sont rentorcees	s niveaux	te de formations et d'interventions					
Ap5.4.1.1 Développement/harmonisation d'outils consensuels de formation et d'intervention en genre Ap5.4.2.1. Développement des	specitique 5.4. Developper/ n	amounted are only suppor	A5.4.1.1.1. Recenser les modules et outils de formation en genre	×	ï		SP/CONAPGenre	Ministères, institutions, PTF, OSC, Consultants
Ap5.4.1.1 Developpement/harmonisation d'outils consensuels de formation et d'intervention en genre Ap5.4.2.1. Développement des			A5.4.1.1.2. Faire une évaluation des formations et d'intervention en menre inflisés sur le territoire national	×			SP/CONAPGenre	Ministères, institutions, PTF, OSC, Consultants
genre  Ap5.4.2.1. Développement des		yp5.4.1.1 Séveloppement/harmonisation		×			SP/CONAPGenre	Ministères, institutions, PTF, OSC, Consultants
Ap5.4.2.1. Développement des		ormation et d'intervention en genre	A5.4.1.14. Elaborer des guides et manuels thématiques d'application et d'intervention en genre pour les différents	×			SP/CONAPGenre	Ministères, institutions, PTF, OSC, Consultants
Ap5.4.2.1. Développement des			A5.4.1.1.5. Diffuser le guide et les manuels de procédures d'appui technique et de formation en genre au niveau des différents secteurs	×			SP/CONAPGenre	<del>-</del>
	DS 4.2.1 ex connectés de l'expertise	Ap5.4.2.1. Développement des	AS. 4.2.1.1. Définir un profil de compétences pour l'exercice du	×			SP/CONAPGenre	
capacités de l'expertise nationale en genre au Burkina		apacités de l'expertise nationale en genre au Burkina	A5.4.2.1.2. Créer et/ou mettre à jour une base de données des	×	×	×	SP/CONAPGenre	INSD

			Chro	Chronogramme	je je	December	Dominion
Objectifs/ Résultats attendus	Actions prioritaires	Activités/sous-activité	2011	2012 2013	2013	nesponsanic	ranchantes
	Faso	experts on genre exerçant dans le pays					
		A5.4.2.1.3. Mettre en place un noyau d'experts en Genre pour Pharmonisation des ourils de formation et d'intervention	×	×	×	SP/CONAPGenre	Ministères, institutions, PTF, OSC,
		A5.4.2.1.4. Procéder au recyclage des experts pour l'utilisation des guides, modules, manuels développés	×	×	×	SP/CONAPGenre Noyaux d'experts	Noyaux d'experts
	Ap5.4.3.1. Adoption et	A5.4.3.1. 1. Recenser les normes et pratiques exemplaires en matière de qualité de formation et d'intervention en genre	×	×	×	SP/CONAPGenre Noyaux d'experts	Noyaux d'experts
R5.4.3. Des standards de qualité sont définis pour les formations et les	application de normes de qualité pour encadrer les	A5.4.3.1.2. Elabozer et adopter les textes réglementaires relatifs aux formations en gente et développement au niveau national	×			SP/CONAPGenre Noyaux d'experts	Noyaux d'experts
interventions dans le domaine du genre	interventions dans le domaine du genre	A5.4.3.1.3. Adapter les normes et méthodologies et modules/guides de formation et d'intervention en genre aux niveaux des apprenants	×	×		SP/CONAPGenre	Ministères sectoriels, PTF, OSC
		A5.4.1.1. Développer un plan de renforcement des capacités pour les agents des structures et institutions	×			SP/CONAPGenre	Ministères, institutions, ITF, OSC,
R5.4.4. Les capacités des acteurs sont		A5.4.4.1.2. Identifier et former des personnes ressources pour créer un noyau de formateurs	x			SP/CONAPGenre	Ministères, institutions, PTF, OSC
renforcées en genre dans toutes les structures et institutions à tous les	capacités des acteurs au sein des structures et institutions à	A5.4.4.1.3. Réaliser des formations thématiques en cascade pour les acteurs des différents secteurs et aux différents niveaux	×	×	×	SP/CONAPGenre	Noyaux de formateurs
niveaux	tous les niveaux	A5.4.4.1.4. Assurer le suivi post formation et le contrôle de l'application des connaissances	×	×	×	SP/CONAPGenre	Ministères, institutions, SP/CONAPGenre PTF, OSC, Noyaux de formateurs

R= résultat attendu / Ap= action prioritaire / A= activité/sous-activité

Tableau 17 : Coût estimatif du programme 5 par activité

			Coût par an	r an	Total
Objectifs/ Résultats attendus	Actions prioritaires	Activités/8018-activité	2011 2012	2013	FCFA)
Objectif olobal: Contribuer au renfu	orcement des capacités des act	Obiectif olobal: Contribuer au renforcement des capacités des acteurs et des mécanismes institutionnels de coordination et de pilotage pour une mise en œuvre réussie de la PNG	ssie de la PN	G	
Objectif spécifique 5.1. Appuver la	création et le fonctionnement	Objectif spécifique 5.1. Appuyer la création et le fonctionnement des mécanismes institutionnels chargés de coordonner la mise en œuvre de la PNG			
R5.1.1. Les organes et mécanismes	Ap5.1.1.1. Appui à la création et au renforcement du	A5.1.1.1.1. Recruter et responsabiliser des personnes compétentes en genre pour les postes dans les mécanismes institutionnels créés	1 1		2
institutionnels de la PNG sont mis	fonctionnement des	A5.1.1.2. Acquérir les équipements nécessaires pour le fonctionnement des mécanismes	25 25		50
en place et opérationnels à tous les niveaux.	mécanismes de coordination et		7		7
	Ans 121 Mise on murre de la	A5.1.2.1.1. Organiscr régulièrement les rencontres statutaires du mécanisme institutionnel de pilotage	09 09	09	180
	stratégie de coordination des	A5.1.2.1.2. Organiser des rencontres d'échange d'expériences entre les différentes cellules sous la	2 2	2	9
100 mm	acteurs par le SP/CONAP	supervision du 3/ A f. 1.2.1.3. Organiser des regeontres pour identifier des actions concertées entre févions	3	60	6
A.S. 1.2. Les differents organes du		A5.1.2.2.1 Capitaliser et diffuser les pratiques exemplaires en matière de coordination	4	4	12
fonctionpent en synerale	Ap5.1.2. 2. Capitalisation,	A5.1.2.2.2. Organiser des voyages d'étude dans les régions ayant le plus d'expérience	7 7	7	21
9	diffusion et partage des	A5.1.2.2.3. Participer à des rencontres régionales et internationales sur le gente	20 20	20	99
	expériences dans le domaine de la coordination		15		15
	A.E. 1.2. Donformantal	A5.1.3.1. 1. Former les agents du mécanisme de pilotage sur le leadership institutionnel et intersectoriel dans le domaine du oenre	7		14
R5.1.3. Le leadership national est observé dans la coordination et le	leadership national dans le	A5.1.3.1.2. Sensibiliser les acteurs sur le respect des principes de la déclaration de Paris dans le domaine	3 3	es.	6
pilotage de misc en œuvre de la	dialogue poundue sur la mase en œuvre de la Politique	A5.1.3.1.3. Appuyer l'harmonisation des programmes et projets genre aux différents niveaux	2 2	2	6
PNG	National Genre	A5.1.3.1.4. Assurer le suivi-contrôle de l'alignement et l'harmonisation des actions genre au niveau	2 2	2	9
Objectif snécifique 5.2 : Renforcer	les capacités des organes du n	Objectif snécifique 5.2: Renforcer les capacités des organes du mécanisme de coordination et de pilotage de la PNG à tous les niveaux			
	Ap5.2.1.1. Renforcement des	AS.2.1.1.1. Former l'équipe du SP pour renforcer ses capacités de coordination, de leadership et de pro-	un.	5	15
	capacités institutionnelles et		14	- u	15
R5.2.1. Les organes du mecanisme remplissent leurs rôles avec	organisationnelles de fonctionnement des	A5.2.1.1.2. Pointer les membres des différents organes pour la mantise de teux foix	,		2
efficacité	mécanismes d'orientation et coordination et de pilotage à	A5.2.1.1.3. Mettre en place un centre de documentation dans le domaine du genre		٠٠	10
	tous les niveaux			-	
R5.2. Les agents recrutés ou	Ap5.2.2.1. Renforcement des	A5.2.2.1.1. Elaborer un plan de renforcement de capacites des agents des organes de coordination au niveau central, résional et local	· ·	<u>-</u> .	5
ont amélioré leurs compétences en	agents recrutés ou nommés sur des thèmes spécifiques		9	9 9	18
3111320					

Objectifs/ Résultats attendus	Actions prioritaires	Activités/sous-activité	3 8	Coût par an		Total (000.000
	4		2011	2012	2013	FCFA)
		A5.2.2.1.3. Former les membres des organes de coordination en stratégies de plaidoyer en faveur de l'égalité entre les sexes	ц	5	S.	15
		A5.2.2.1.4. Former les membres des organes en techniques de gestion et d'animation de groupes d'intérêt	пÜ	5.	kΩ	15
Objectif spécifique 5.3. Renforcer 1	les capacités du SP/CONAPGe	Objectif spécifique 5.3. Renforcer les capacités du SP/CONAPGenre pour la mobilisation et la gestion des ressources pour la mise en œuvre de la PNG				
R5.3.1. Les capacités du	Ap5.3.2.1. Renforcement des	A5.3.2.1.1. Elaborer un code d'accès au financement du Fonds Genre	3			3
SP/CONAPGenre pour la mobilisation et de gestion des ressources sont renforcées	capacités de gestion des ressources des organes à tous les niveaux	A5.3.2.1.2. Appliquer la contractualisation des activités avec les OSC, les collectivités locales et les services techniques	1	1	<b>F</b>	3
Objectif spécifique 5.4. Développe	er/harmoniser des outils/supp	Objectif spécifique 5.4. Développer/harmoniser des outils/supports de formations et d'interventions				
		A5.4.1.1.1. Recenser les modules et outils de formation en genre utilisés au Burkina Faso	1,5			1,5
	7 7 7 8 0	A5.4.1.1.2. Faire une évaluation des formations et interventions en genre utilisés sur le territoire national	2			5
R5.4.1. Des ourils consensuels de	Développement/harmonisation		33			3
développés et diffusés	formation et d'intervention en	AS.4.1.14. Elaborer des guides et manuels thématiques d'application et d'intervention en genre pour les différents secteurs	ť٦			٤٠
	genic	A5.4.1.15. Diffuser le guide et les manuels de procédures d'appui technique et de formation en genre au niveau des différents secteurs	7.0			22
	- (	A5.4.2.1.1. Définir un profil de compétences pour l'exercice du rôle d'expert ou de spécialiste en genre	0,5			0,5
R5.4.2. Les capacités de l'expertise	App. 4.2.1. Developpement des	A5.4.2.1.2. Créer et/ou mettre à jour une base de données des experts en genre exerçant dans le pays	0,2	0,2	0,2	9,0
nationale en genre ont été renforcées	nationale en genre au Burkina	A5.4.2.1.3. Mettre en place un noyau d'experts en Genre pour l'harmonisation des outils de formation et d'intervention	0,1	0,1	0,1	6,0
	1 430	A5.4.2.1.4. Procéder au recyclage des experts pour l'utilisation des guides, modules, manuels développés	2	2	2	9
R5.4.3. Des standards de qualité	Ap5.4.3.1. Adoption et	A5.4.3.1. 1. Recenser les normes et pratiques exemplaires en matière de qualité de formation et d'intervention en genre	0,2	0,2	0,2	9′0
sont définis pour les formations et les interventions dans le domaine	application de normes de qualité pour encadrer les	A5.4.3.1.2. Elaborer et adopter les textes réglementaires relatifs aux formations en genre et développement au niveau national	*			Н
du genre	interventions dans le domaine du genre	A5.4.3.1.3. Adapter les normes, méthodologies et modules/guides de formation et d'intervention en genre aux niveaux des apprenants	6,0	0,5		П
R5.44. Les capacités des acteurs	Ap544.1 Renforcement des	A5.4.4.1.1. Développer un plan de renforcement des capacités pour les agents des structures et institutions	3			3
sont renforcées en genre dans	capacités des acteurs au sein	A5.4.4.1.2. Identifier et former des personnes ressources pour créer un noyau de formateurs	4			4
toutes les structures et institutions à tous les niveaux	des structures et institutions à tous les niveaux	A5.4.4.1.3. Réaliser des formations thématiques en cascade pour les acteurs des différents secteurs et aux différents niveaux	S	ъ	ம	15
		A5.4.4.1.4. Assurer le suivi post formation et le contrôle de l'application des connaissances	3	3	3	6
		Total coût du programme 5	232	179	140,5	551,5
Da morelles attandes 1 Att rects	P - and collect returned of Anton radion townships of Anton retinited and radional					

### 3. STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE

L'intégration du genre dans les politiques, programmes et dans les institutions au Burkina Faso pourrait être considérée comme une chose acquise au regard de la volonté politique et de l'engagement manifesté jusque là par les autorités pour soutenir la promotion de la femme et l'égalité des sexes. L'existence de mécanismes et de politiques sectorielles et globales ainsi qu'un cadre juridique protégeant les droits humains fondamentaux des hommes et des femmes est un atout important. A cela s'ajoute l'engagement d'une diversité d'acteurs (OSC, privé, PTF) qui offre désormais un environnement favorable à l'intégration du genre dans les actions de développement national.

Mais, pour être effective, efficace et durable, l'intégration du genre dans les institutions, les politiques et programmes de développement doit être sous-tendue par une stratégie d'intégration clairement définie. A cet effet, la stratégie proposée pour la mise en œuvre du PAO/PNG repose sur six portes d'entrée:

- 1) le maintien de l'engagement des autorités par la prise des mesures administratives appropriées pour mettre en place et rendre fonctionnels les organes institutionnels et les mécanismes opérationnels de coordination et de pilotage à tous les niveaux. Une attention particulière doit être accordée au suivi-contrôle de la mise en place de ces organes pour garantir leur efficacité ultérieure;
- 2) le développement des compétences requises au sein des structures et institutions au niveau central et décentralisé pour initier et mettre en œuvre les actions prévues dans le PAO/PNG et pour conduire le processus de changement recherché dans tous les domaines et secteurs en genre.
- 3) L'institutionnalisation du genre dans les structures et institutions ainsi que la définition d'objectifs précis en faveur de la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes. Ces objectifs doivent être intégrés dans les documents d'orientation politique des institutions nationales et internationales ainsi que dans les programmes d'action sectoriels.
- 4) L'instauration de la concertation intersectorielle, géographique et catégorielle pour une prise en charge effective des problèmes spécifiques de genre qui se posent au regard des variables comme l'âge, le milieu de résidence, le secteur ou domaine considéré. Il s'agit autrement de favoriser la synergie d'actions en permettant une spécialisation des acteurs en fonction des problèmes visés et des groupes cibles. la construction d'alliances stratégiques entre les parties prenantes du PAO/PNG est essentielle en vue d'une meilleure coordination et synergie des interventions en faveur de l'égalité entre les sexes;
- 5) L'application de la budgétisation selon le genre au sein organisations des acteurs impliqués et au niveau central et décentralisé pour une allocation conséquente de ressources financières pour la mise en œuvre des activités identifiées dans le PAO/PNG.
- 6) la mise en place d'un système de suivi-évaluation à partir de données et d'indicateurs ventilés par sexe dans tous les domaines et la création de l'Observatoire chargé de collecter les données sur l'évolution des indicateurs retenus. Ces données vont servir d'éléments de base pour la prise en compte de l'égalité des sexes lors de l'élaboration et/ou la révision des politiques et des programmes.

La stratégie de mise en œuvre du plan d'actions opérationnel 2011-2113 s'appuie aussi sur l'instauration d'une nouvelle dynamique de concertation et d'harmonisation des actions des différentes parties prenantes ainsi qu'un leadership national efficace dans l'orientation et la coordination des acteurs au niveau national et local. La plus value de ce premier plan est de contribuer à l'instauration d'une synergie intersectorielle et d'une pro-activité cohérente entre les principaux acteurs. C'est pourquoi, les éléments clés de la démarche de mise en œuvre du PAO/PNG sont les suivants :

Une démarche progressive d'exécution: Avant de pouvoir déployer les activités sur l'ensemble du territoire et couvrir tous les domaines, il y a de nombreuses actions préparatoires à faire au niveau central par la structure nationale de coordination et les ministères et institutions. Les deux premières années vont être consacrées à l'amélioration des outils d'intervention, au renforcement des capacités des acteurs, à l'instauration de la concertation et de la synergie des acteurs ainsi qu'à l'harmonisation des actions des différentes parties prenantes. C'est par la suite que les activités diverses seront étendues à l'ensemble du pays;

Une démarche opérationnelle verticale et participative: Les conditions techniques de la mise en œuvre du PAO/PNG imposent une démarche opérationnelle verticale. Les actions seront initiées au niveau central avant d'être étendues vers la base. Il ne s'agit pas cependant d'un processus technocratique et non participatif, mais d'une précaution dictée par les insuffisances constatées actuellement dans les pratiques des acteurs de terrain. Des améliorations techniques sont seront faites pour accroître les performances des acteurs de terrain en genre.

Une démarche multi-acteurs: La mise en œuvre du PAO/PNG concerne une diversité d'acteurs. Il s'agit des acteurs étatiques, des organisations de la société civile, du secteur privé et des partenaires techniques et financiers. Ces différents acteurs ont des rôles complémentaires et doivent travailler désormais en synergie pour contribuer à l'atteinte des objectifs du PAO/PNG genre.

Une approche sectorielle: Le premier plan opérationnel de la PNG va être mis en œuvre à un moment crucial qui est celui de l'accélération des efforts nationaux pour l'atteinte des OMD, notamment l'OMD 3. En plus des actions communes et transversales envisagées, l'option a été prise de mettre l'accent sur la promotion de l'égalité dans les secteurs sociaux de base et dans le domaine économique. Il s'agit de contribuer ainsi à l'amélioration des indicateurs sexospécifiques en lien avec les OMD.

Une démarche ciblant plus des actions sexospécifiques: les inégalités liées au genre touchent principalement les femmes et les jeunes filles, par conséquent les actions prévues dans le PAO/PNG vont viser prioritairement ce groupe cible; et un accent particulier sera mis sur la participation effective des femmes et des jeunes filles à la mise en œuvre du PAO/PNG. Des actions sexospécifiques concerneront également les hommes dans les situations où ils sont les plus touchés par certaines inégalités de genre.

Une approche basée sur les droits humains: Les problèmes de genre sont des problèmes de droits humains. L'utilisation de l'approche basée sur les droits humains dans la mise en œuvre du PAO/PNG est une nécessité. C'est à ce titre que des actions ciblant l'égalité d'accès à la justice, la lutte contre les violences faites aux femmes et la promotion de la participation politique des femmes ont été proposées.

Une approche communicationnelle: En plus des activités de communication prévues dans les programmes prioritaires, le processus de mise en œuvre du PAO/PNG doit être soutenu par des activités de communication visant à informer et sensibiliser les diverses catégories d'audience autour du PAO/PNG et de la PNG. Le but visé est de : (i) susciter leur adhésion et participation effective, (ii) obtenir les changements de comportement souhaités en faveur de l'égalité des sexes,

(iii) échanger les expériences et les meilleures. A cet effet, la stratégie de communication retenue pour le PAO/PNG va allier la communication de masse en s'appuyant sur les médias publics et privés et la communication de proximité basée sur une intervention plus ciblée en direction des différentes catégories de la population.

La responsabilisation des leaders à tous les niveaux : Le PAO/PNG vise essentiellement une construction de nouvelles normes sociales égalitaires au profit des deux sexes. Cela ne peut se faire sans l'implication des leaders d'opinion (politiques, coutumiers et religieux). Il s'agira alors de conscientiser les décideurs par rapport aux problèmes de genre et de les responsabiliser par rapport aux actions à entreprendre au sein des communautés pour l'égalité entre les hommes et les femmes

La stratégie de mise en œuvre ainsi définie est susceptible de favoriser l'atteinte des objectifs du PAO/PNG.

### 4. DISPOSITIF INSTITUTIONNEL ET ROLES DES ACTEURS

### 4.1 Organes de décision et d'orientation

#### Au niveau national

Au niveau national, le Conseil National pour la Promotion du Genre est l'instance nationale de décision et d'orientation en matière de genre. Le CONAP Genre regroupe les représentants du gouvernement, des institutions nationales, et ceux des partenaires au développement (société civile, communautés religieuses et coutumières, secteur privé, acteurs locaux et partenaires techniques et financiers). Il est chargé de:

- assurer une synergie d'actions de tous les acteurs intervenant pour la promotion du genre;
- faire des recommandations et donner des orientations pour la réalisation des différents plans d'actions;
- assurer le plaidoyer pour la mobilisation des ressources et le soutien en faveur de la promotion du genre et développer un partenariat actif;
- assurer le suivi et l'évaluation de façon périodique du niveau d'exécution du plan d'actions genre;
- valider les propositions issues des évaluations du plan d'actions genre et identifier les stratégies d'accélération de leurs processus de mise en œuvre.

### Au niveau régional

Au niveau régional, les organes de décision et d'orientation en matière de genre sont :

- 1) Le Conseil Régional pour la Promotion du Genre (COREP Genre): il est le répondant du CONAP Genre au niveau régional, et regroupe les mêmes types d'acteurs qu'au niveau du CONAP Genre présents dans la région. Le COREP Genre est placé sous l'autorité du Gouverneur et composé de l'ensemble des membres du Cadre de Concertation Régional (CCR), des acteurs politiques et des organisations de la société civile.
- 2) Le Conseil Communal pour la Promotion du Genre (COCOP Genre): les organes communaux de concertation servent de cadres pour assurer le suivi de la mise en œuvre de la Politique National Genre. Les conseils communaux genre concernent aussi bien les communes urbaines que les communes rurales. Chaque Conseil communal genre sera composé des représentants de tous les acteurs du développement actifs au niveau de la commune, des conseillers communaux et éventuellement des partenaires techniques et financiers.

Le Conseil communal genre assume la même mission de pilotage et d'exécution de la PNG dans tout l'espace communal.

# 4.2 Organes de coordination et de suivi

Le Secrétariat permanent du Conseil national pour la promotion du genre (SP/CONAP Genre)

La mise en œuvre de la PNG se fera sous la coordination du Secrétariat Permanent, le SP/CONAP Genre, en collaboration avec les structures techniques centrales et déconcentrées, les organisations de la société civile et des organismes internationaux dont le rôle est primordial.

Le SP/CONAP Genre aura essentiellement un rôle d'appui technique et d'animation, se traduisant par l'exécution d'un programme transversal d'appui à la mise en œuvre du PAO/PNG. Toutefois il reviendra aux différentes structures la charge de l'opérationnalisation de la PNG donc de l'exécution des programmes qui sont définis dans le PAO/PNG.

- Les Cellules institutionnelles/ministérielles pour la promotion du genre: créées dans chaque institution et ministère, et placées sous l'autorité de la direction des Etudes et de la Planification (DEP), les cellules institutionnelles/ministérielles sont chargées de veiller à la prise en compte du genre dans les plans et programmes de leur institution ou ministère.
- La Cellule régionale pour la promotion du Genre: au niveau régional, une cellule de concertation pour la promotion du genre sera mise en place et animée par un Chef d'antenne nommé en Conseil de Ministres sur proposition du Ministre en charge de la promotion de la femme. La cellule de concertation régionale pour la promotion du genre est chargée de :
  - contribuer à la mise en place et à l'animation du cadre impliquant tous les acteurs de la promotion du genre au niveau de la région;
  - préparer les convocations et organiser les différentes rencontres du COREP Genre ;
  - assurer le secrétariat des réunions du COREP Genre ;
  - veiller à la mise en œuvre des décisions du COREP Genre;
  - veiller à créer une synergie d'actions entre les plans sectoriels des différents acteurs de manière à éviter les doublons ;
  - contribuer à la prise en compte du genre dans l'élaboration du plan régional de développement;
  - assurer la collecte et la remontée des informations sur les indicateurs de suivi et d'évaluation.

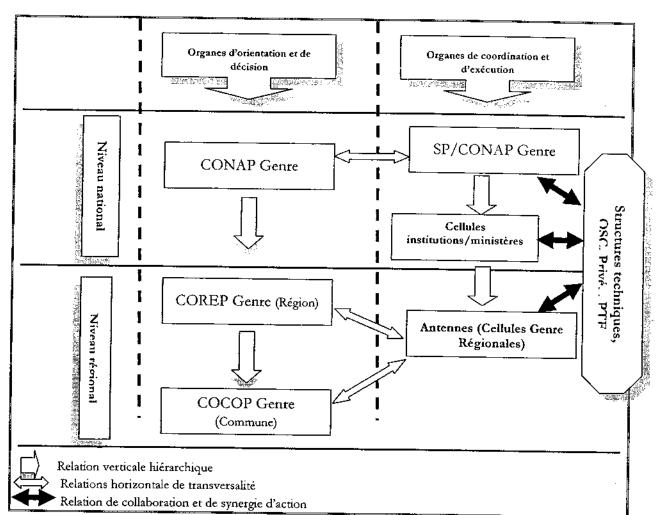


Figure 1 : Schéma institutionnel de mise en œuvre de la PNG

# 5. STRATEGIE DE SUIVI/EVALUATION DU PLAN D'ACTIONS

Pour apprécier les avancées dans la mise en œuvre du Plan d'Actions Opérationnel dans la promotion de l'égalité et l'équité entre femmes et hommes, il est nécessaire de disposer à tout moment des informations pertinentes.

Ces informations qui portent, entre autres, sur le statut des femmes, des hommes et des relations de genre en termes de rôles, de responsabilités, d'accès et de contrôle des ressources (sociales, productives et d'influence), d'accès et de participation à la prise de décision, de jouissance des droits fondamentaux dans divers domaines de la vie sociale, économique et politique,..., sont le produit du système de suivi et d'évaluation et leur analyse avec les acteurs clés contribueront à la prise de décision pour améliorer les actions engagés.

C'est à cet effet que le schéma de mise en œuvre du Plan d'Actions Opérationnel couvrant la période 2011-2013, s'est inscrit dans la dynamique d'un mécanisme de suivi permanent basé sur des indicateurs consensuels prenant en compte les niveaux commune (local), région et national.

Par ailleurs, le Plan fera l'objet d'une revue annuel, dans le cadre de l'élaboration de plans annuels, afin de prendre en compte les conclusions issues de la rencontre annuelle du CONAP Genre; la révision annuelle permettra de prendre en compte également les questions émergentes, et les nouvelles orientations qui découleraient des révisions périodiques du CSLP ainsi que des évolutions au plan international.

A mi-période, une évaluation externe examinera le degré de traduction de la PNG dans les plans d'actions, programmes et projets, les moyens mobilisés et les résultats obtenus, et déterminera les réajustements nécessaires.

En fin de période, une évaluation externe fera le bilan de la mise en œuvre de la PNG et dégagera les perspectives.

# 5.1. Dispositif de suivi évaluation

Il est prévu pour le suivi et évaluation un dispositif piloté par le SP/CONAP Genre, sous tutelle administrative du MPF, en lien avec les autres acteurs sectoriels qui jouent un rôle important dans la mise en œuvre de la PNG.

Le schéma institutionnel envisagé prend en compte, l'ensemble des acteurs sectoriels gouvernementaux, de la société civile et de la coopération bilatérale et multilatérale; il tient compte également des échelles spatiales de mise en œuvre : commune, région, national.

Il est ainsi proposé la mise en place d'un système de suivi-évaluation qui comprend:

- ✓ Une Cellule de suivi/évaluation interne au niveau du Secrétariat permanent du Conseil national pour la promotion du Genre
- ✓ Des Cellules pour la promotion du Genre logées auprès des institutions et des départements ministérielles ;
- ✓ Des Cellules régionales et communales pour la promotion du Genre au niveau de chaque conseil régional, et au niveau de chaque conseil communal;
- ✓ Un Observatoire national du genre logé au sein de l'INSD, qui assurera la mission de la définition des indicateurs de suivi/évaluation et de l'appui à la mise en œuvre du système de suivi/évaluation géré à l'interne.

### 5.2. Fonctionnement du système et rôle des acteurs

#### Au niveau décentralisé

Les Antennes chargées de la promotion genre auront pour rôle de collecter les informations sur la mise en œuvre du plan d'actions au niveau régional. Elles seront chargées également de faire la synthèse de l'état de mise en œuvre des plans d'actions communaux en matière de genre. A ce niveau, il sera institué une rencontre semestrielle d'auto-évaluation des acteurs du plan. A l'issue de cette rencontre, un rapport d'auto-évaluation est élaboré, faisant ressortir les résultats immédiats découlant des actions de la région en matière de genre, et transmis au SP/CONAP Genre.

### Au niveau national:

- Les cellules genre des institutions et des ministères: les cellules logées au sein des départements ministériels, seront chargées de la collecte des informations relatives à l'état des indicateurs à travers leurs services de statistiques, prendront en charge les indicateurs clés et les indicateurs de performance de leurs secteurs respectifs.
- La cellule de suivi/évaluation au niveau du SP/CONAP Genre est chargée de gérer l'information et du suivi-évaluation en matière de genre. Sur la base des rapports fournis par les régions et les cellules ministérielles et institutionnelles, elle devra dresser l'état d'exécution annuel du plan. Elle participe à la définition des indicateurs et suit les enquêtes initiées par le SP/CONAP Genre et l'Observatoire en vue de renseigner les indicateurs de résultats.
- L'observatoire national: logé au sein de l'INSD, l'observatoire national est une structure nationale collégiale de veille, indépendante, chargée du genre et composée de la diversité des acteurs (représentants de l'administration, du secteur privé, de la société civile (ONG, association de développement, leaders d'opinions, chefs coutumiers et religieux, et les PTF). Il s'appuiera sur les données issues des statistiques sectorielles produites par les Directions des Etudes et de la Planification des ministères et sera chargé de :
  - la définition des indicateurs de suivi-évaluation et de l'appui à la mise en œuvre du système de suivi-évaluation sur le terrain.
  - la conduite des études périodiques en vue de produire des données approfondies au plan national.

#### 5.3. Indicateurs et outils

#### 5.3.1. Indicateurs

Le suivi se fera à travers une batterie consensuelle d'indicateurs regroupés en trois catégories: (i) les indicateurs de processus, (ii) les indicateurs de résultats et (iii) les indicateurs d'effets/impacts.

Le suivi régulier de ces indicateurs permettra de rendre compte régulièrement des performances et d'apporter des mesures correctives en cas d'écart des réalisations par rapport aux objectifs.

La vérification de ces indicateurs sera effectuée sur une base annuelle par les acteurs chargés du suivi du plan d'actions triennal notamment les cellules sectorielles et le Secrétariat permanent.

Les indicateurs construits à partir des données désagrégées selon le sexe et les indicateurs sexospécifiques serviront de base pour orienter la prise de décision en faveur de l'équilibre recherché dans tous les domaines, c'est-à-dire l'égalité et l'équité entre les sexes.

Tableau 18 : Matrice de suivi des résultats

N° d'ordre	Résultats	Indicateurs de résultats	Unité de mesure	Niveau performance de référence		Niveau souhaité de performance		Niveau de performance du PA		
				Année de référence	valeur	Année cible	Valeur	2011	2012	2013
1				<u> </u>		<del></del>			<del>                                     </del>	<del>                                     </del>
2				<u> </u>	<del> </del>	<del>                                       </del>	<del> </del>		1 -	
3			<del> </del>	<del> </del>	<del> </del>	<del> </del>	-	<del></del>	1	
4				L		<u> </u>		L		

### 5.3.2. Outils de suivi-évaluation

Les outils de suivi-évaluation seront:

- ✓ les fiches de collecte de données;
- ✓ les rapports;
- √ les tableaux de bord;
- ✓ les bulletins périodiques d'indicateurs ;
- ✓ la base de données informatisée.

### 6. STRATEGIE DE FINANCEMENT DU PLAN D'ACTIONS

Les expériences réalisées jusque-là en matière de financement des activités genre au Burkina Faso, montrent qu'il existe plusieurs sources de financement qui sont les suivantes :

- le Fonds commun genre des PTF,
- le Fonds local individuel des coopérations bilatérales et multilatérales,
- les projets et programmes ayant une composante Genre,
- les structures de financements extérieurs (ONG internationales),
- le budget de l'Etat,
- etc.

Avec la Politique National Genre, le défi majeur sera de mobiliser des ressources plus substantielles et d'identifier de nouvelles sources et stratégies de financement. Dans cette optique, il y a déjà, comme initiative concrète, la création du Fonds National Genre, avec l'appui conjoint des PTF et de l'Etat burkinabé.

Une meilleure organisation des conditions d'accès aux différentes sources de financement s'impose. A ce niveau, le Fonds Commun Genre pourrait être maintenu et alimenté au profit des OSC tandis que le Fonds National serait réservé aux activités transversales et communes des ministères sectoriels et des collectivités locales. Il reste entendu que l'essentiel du financement des activités genre au niveau des secteurs proviendra du budget national grâce à l'application de la budgétisation sensible au genre.

Un effort important doit être investi pour la prospection des sources de financement disponibles à l'extérieur notatment au niveau des mécanismes internationaux de financement des activités genre. Cependant, l'accès à ces financements est restreint à des acteurs spécifiques. Le financement du PAO/PNG est conditionné par l'identification des sources de financement destinées à alimenter le fonds national genre ainsi que la stratégie de financement des actions prioritaires retenues.

### 6.1. Sources potentielles de financement

Le PAO/PNG bénéficie de plusieurs sources de financements dont les plus importantes sont les suivantes :

### Le Fonds National Genre

Il est le fonds de référence mis en place par l'Etat; il devra accueillir tous les fonds provenant des partenaires potentiels intéressés par les questions de genre. Ce fonds sera alimenté également par les partenaires potentiels et l'Etat burkinabé.

#### Le Fonds Commun Genre (FCG)

Le Fonds Commun Genre a été mis en place en 2005 par le CCG avec l'appui financier de cinq PTF (Pays-Bas, Suisse, Canada, Danemark, UNFPA) auxquels se sont jointes les représentations de l'Autriche, de la Suède et de l'UNDP. Les partenaires se sont engagés à approvisionner le fonds destinés au financement d'activités stratégiques et de type levier que sont :

- le renforcement des capacités techniques nationales en genre,

- l'appui à la participation des femmes aux sphères de décision,
- l'appui aux actions de lutte contre les violences basées sur le genre,
- l'appui aux actions de suivi/évaluation sensibles au genre.

Les axes prioritaires ci-dessus sont une composante des actions contenues dans le PAO/PNG et sont de ce fait en cohérence avec le Fonds National Genre.

### Les partenaires bilatéraux

Les partenaires bilatéraux sont surtout représentés par les ambassades et coopérations que sont: les ambassades du Canada, des Pays-Bas, du Danemark, Suisse, Suède, France... Ces ambassades constituent des pourvoyeurs de fonds dont les ressources peuvent être utilisées dans le cadre du financement du plan d'actions opérationnel de la PNG. Leur contribution se fera soit par l'aide budgétaire soit par une participation directe au Fonds national genre.

### Les partenaires multilatéraux

Les partenaires multilatéraux apporteront des appuis sous forme d'aides budgétaires à l'Etat (Ministères et institutions d'Etat) ainsi qu'à des organisations de la société civile dans les efforts qu'ils déploient dans la mise en œuvre des actions genre.

Ils sont représentés par :

- le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
- le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)
- l'Union européenne (UE)
- la Banque Mondiale (BM)
- la Banque Africaine de Développement (BAD) ;
- l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)
- le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)

La mise en œuvre du PAO/PNG à travers l'élaboration des plans triennaux devrait permettre de négocier auprès des PTF des plans de financement à l'échelle triennale.

!es Organisations de la Société Civile (OSC):

Les OSC mobilisent des ressources considérables pour mettre en œuvre les initiatives de genre; on peut citer à titre d'exemple : Diakonia et Oxfam (Québec, Intermon, Grande Bretagne). Il s'agit d'ONG internationales qui collectent des fonds et les investissent dans des actions de développement en rapport avec le Genre au Burkina Faso.

Leur contribution se fera par le financement des projets, de certaines et/ou activités du plan d'actions, mais aussi de celles contribuant à l'atteinte des objectifs du plan d'action.

Un Cadre de concertation en genre, représenté par Action contre la faim, Diakonia, DED, NDI, SNV, Save the Children Canada, mis en place en 2008, offre une opportunité de mobilisation et d'accès aux financements des activités genre.

#### . Le secteur privé

Le secteur privé représente également une source potentielle de financement du PAO/PNG à condition qu'il en voit le bien fondé. Aussi, sa contribution pourrait se faire par le financement des activités ciblées dans les plans annuels.

L'ensemble de ces organisations constitue une forte capacité de mobilisation de fonds pour la mise en œuvre du PAO/PNG.

### 6.2. Ressources nécessaires à la mise en œuvre du plan d'actions

Comme déjà mentionné ci-dessus, plusieurs types de ressources sont nécessaires à la mise en ouvre du plan d'actions de la PNG. Il s'agit des ressources humaines, matérielles et logistiques; à cela s'ajoutent les frais de fonctionnement et / ou d'administration. L'ensemble de ces ressources est estimé comme suit :

#### \* Ressources humaines:

Les ressources humaines sont constituées du personnel qui sera engagé dans le PAO/PNG au niveau central et dans les treize régions. Il s'agit des cadres ainsi que du personnel de soutien (secrétaires, chauffeurs, gardiens). Le coût y relatif est estimé à cinq cent quarante millions (540.000.000) FCFA.

#### \* Ressources matérielles:

Les ressources matérielles sont représentées par le mobilier de bureau, le matériel informatique, les appareils de reprographie, les consommables et autres petits matériels. Elles comprennent également la logistique (véhicule tout terrain pour chaque région et un petit véhicule de liaison en plus pour le niveau central) ainsi que les frais d'entretien.

Les ressources matérielles doivent être en adéquation avec les besoins de fonctionnement du dispositif de mise en œuvre tant au niveau central que dans chacune des treize (13) régions. Ce besoin est estimé à huit cent soixante deux millions (862 000 000) FCFA.

#### Fonctionnement des organes chargés du pilotage du PAO/PNG

Sont dans cette rubrique, les charges fixes et variables que sont: la location et l'entretien des bureaux et des équipements, les frais d'eau, d'électricité, de téléphone, ..., nécessaires pour assurer le fonctionnement des organes aux niveaux central et régional. Le coût de fonctionnement est estimé à trois cent millions (300 000 000) FCFA.

Tableau 19: Récapitulatif des coûts des ressources humaines, matérielles et du fonctionnement

Ressources	Coût total (CFA)
Humains	540.000.000
Matérielles	862.000.000
Fonctionnement	300.000.000
TOTAL	1.702.000.000

Le montant global des ressources ci-dessus énumérées est estimé à la somme de Un milliard sept cent deux millions (1.702.000.000) FCFA.

### 6.3. Coût du PAO/PNG

Le budget global est constitué des besoins financiers des différents programmes destinés à la mise en œuvre du Plan d'Actions Opérationnel tant du point de vue des ressources humaines, matérielles, logistiques que financières. A cela il faut ajouter le coût des activités des cinq programmes estimés à Trois milliards sept cent soixante dix sept millions cent mille (3.377.100.000) FCFA.

Le coût global du PAO/PNG est estimé à Cinq milliard quatre cent soixante dix neuf millions cent mille (5.479.100.000) FCFA.

La ventilation des coûts des activités et des ressources par programme est présentée dans le tableau n° 20 ci-dessous.

### 6.4. Plan d'investissement

Le plan d'investissement est représenté par la répartition annuelle du budget global du PAO/PNG en fonction des différents programmes. Au regard de la masse critique des investissements à réaliser dès la première année, il sera affecté pour chacun des programmes, 50% de son coût. Le reste sera de 30% la deuxième année et 20% la troisième année. Sur cette base, le plan d'investissement proposé se présente comme suit :

Tableau 20: Plan d'investissement

	COÛT (000.000 FCFA)				
	2011 355		å\∦ ₹2013\$	Total	**************************************
Programme 1	331,5	501,5	314,0	1 147,0	20,93%
Programme 2	201,7	506,7	376,7	1 085,1	19,80%
<u>.,,</u>	242,0		244,0	803,0	14,66%
Programme 3	64,0		63,0	190,5	3,48%
Programme 4	232,0		140,5	551,5	10,07%
Programme 5 S/total programmes d'actions	1 071,2		1 138,2	3 777,1	68,94%
	180,0	180,0	180,0	540,0	9,86%
Ressources humaines :	186,0		93,0	372,0	6,79%
Ressources matérielles :	245,0	<u> </u>	122,5	490,0	8,94%
Logistique : Fonctionnement :	100,0	<del> </del>	100,0		5,48%
5/Total ressources /fonctionnement	711,0		495,5	1 702,0	31,06%
Total général	1 782,2	2 063,2	1 633,7	5 479,1	-

Le coût global du PAO/PNG est estimé à Cinq milliard quatre cent soixante dix neuf millions cent mille (5.479.100.000) FCFA, réparti comme suit par année:

- ✓ 2011 =1.782.200.000 FCFA (32,53%);
- ✓ 2012= 2.063.200.000 FCFA (37,66%);
- ✓ 2013=1.633.700.000 FCFA (29,82%).

#### 7. CONDITIONS DE SUCCES DU PLAN D'ACTIONS

Les conditions essentielles visant à assurer le succès de la mise en œuvre du présent Plan d'Actions Opérationnel 2011-2013 sont les suivantes :

- La mobilisation des ressources suffisantes sur plusieurs années: le succès de la mise en œuvre du plan d'actions reposera essentiellement sur la volonté politique du gouvernement et des PTF ainsi que la capacité du MPF et du SP/CONAP Genre à mobiliser les ressources nécessaires. Avec les modalités de livraison de l'aide qui privilégient les appuis budgétaires, la solution idéale serait d'appliquer la budgétisation selon le genre. Il y a lieu aussi d'innover dans les stratégies de mobilisation des ressources pour identifier d'autres sources potentielles (appels à soumission, campagnes publiques de mobilisation de ressources, etc.).
- L'appropriation du Plan d'actions par l'ensemble des acteurs: l'harmonisation des concepts et des outils de genre devra servir de base commune au renforcement des capacités des acteurs impliqués qui auront à charge la mise en œuvre des activités inscrites dans le PAO/PNG. Il est important qu'un consensus national soit obtenu autour des actions identifiées, et les rôles et les responsabilités dégagés pour chaque acteur.
- La synergie d'actions: les organes de coordination et de pilotage devraient être capables de fédérer les énergies des acteurs autour des actions à exécuter. Cela n'est pas garanti dans l'immédiat car la coordination n'est pas à mesure de toucher plusieurs secteurs et acteurs en même temps.
- Le renforcement des capacités: les efforts d'harmonisation au niveau conceptuel et technique sont très cruciaux pour la réussite du PAO/PNG. Il n'est pas acquis d'avance qu'on puisse mettre en place des équipes techniques efficaces pour élaborer les outils, les valider et les diffuser rapidement auprès des acteurs à tous les niveaux.
- L'articulation avec les politiques globales et sectorielles en cours de mise en œuvre ou d'élaboration: la PNG ayant pris en compte les objectifs des politiques globales, le PAO/PNG devra à son tour servir de référentiel pour toutes les politiques sectorielles en cours d'élaboration ou d'exécution. Les efforts particuliers doivent être faits pour que les activités genre soient réellement intégrées dans les politiques globales en cours de formulation ou de mise en œuvre.
- L'information et la communication: Le PAO/PNG n'aura de succès que si toutefois le plan de communication qui sera élaboré et exécuté arrive à obtenir l'adhésion des autorités politiques et coutumières, religieuses ainsi que des leaders d'opinion qui ont force de mobilisation et d'influence sur les communautés à la base. Il faudrait veiller sur les manifestations de résistances pour y trouver des solutions idoines.

### CONCLUSION

Elaborer un plan d'actions opérationnel dans un contexte comme celui qui prévaut actuellement au Burkina Faso dans le domaine du genre est un grand défi. Malgré cette difficulté évidente, le présent plan opérationnel a été formulé en s'appuyant sur les orientations de la PNG et ses axes stratégiques. Le PA tient compte notamment des défis mentionnés, tant dans le contenu de la PNG, que dans l'environnement socio-politique soumis à de constantes mutations.

Dans le PAO/PNG, cinq programmes prioritaires ont été proposés, prenant en compte les actions immédiates à réaliser pour créer les conditions favorables d'une mise en œuvre réussie de la PNG. Les actions prioritaires ont trait au changement de l'environnement social et institutionnel ainsi qu'au renforcement des capacités techniques des acteurs à tous les niveaux. La promotion des droits humains fondamentaux dans les secteurs prioritaires est également considérée.

La stratégie globale de mise en œuvre suggérée prend en compte le dispositif institutionnel prévu dans la PNG, les services techniques de l'Etat à tous les niveaux et les collectivités locales. Les PTF et les OSC sont aussi considérés dans le dispositif d'exécution de ce PAO/PNG.

Les programmes ont fait l'objet d'une planification sur trois années et un budget prévisionnel a été estimé. La stratégie de financement du Plan d'actions prend en compte les potentielles sources de financement disponibles tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Plusieurs facteurs et conditions de succès ont été relevés comme étant susceptibles de favoriser la réussite ou non de la mise en œuvre du PAO/PNG. Ces éléments recensés de façon non exhaustive sont à considérer avec attention si l'on veut réaliser des actions permettant l'atteinte des objectifs de la PNG dans un avenir proche.

### **ANNEXES**

3

### Annexe 1 : Liste des documents utilisés

- 1. Ambassade royale des Pays-Bas (2006): Etude exploratoire et analytique des problèmes de genre au niveau des enseignements secondaire, supérieur et professionnel
- 2. Conseil National de Lutte contre le Sida et les IST : Cadre Stratégique de lutte contre le VIH, le Sida et les IST 2011-2015, Document Provisoire, Mai 2010, 151 pages.
- 3. MAHRH (2003): Fiches d'action du Plan d'Actions pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE), Première phase (2003-2008),
- 4. MAHRH, (2003): Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau du Burkina Faso (PAGIRE),
- 5. MAHRH (2005) : implication de la femme dans la mise en œuvre du Plan d'Actions pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE),
- 6. Ministère des affaires sociales et de la promotion de la femme (2006): stratégie nationale d'intégration du genre dans les politiques et programmes au Togo
- 7. Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques/Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture : Plan Stratégique Genre et Développement Agricole au Burkina Faso, Mars 2005, 50 pages ;
- 8. Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques (2005) : plan stratégique genre et développement agricole au Burkina Faso
- 9. Ministère de l'économie et des finances (2008): recensement général de la population et de l'habitation de 2006, résultats définitifs
- 10. Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation: Recueil d'indicateurs actualisés de l'éducation de base de 1997 à 2008, édition spéciale, octobre 2009, 169 pages;
- 11. Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation : Plan d'Action 2010 des structures du MEBA, Novembre 2009 ;
- 12. Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation : Rapport de mise en œuvre du PDDEB, janvier à décembre 2009, quatorzième (14ème) rapport, Mars 2010, 120 pages ;
- 13. Ministère de la jeunesse et de l'emploi (2006) : politique nationale de l'emploi
- 14. Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation (2007): cadre des dépenses à moyen terme (CDMT) 2008-2010 du MEBA
- 15. Ministère de la promotion de la femme (2004): politique nationale de promotion de la femme
- 16. Ministère de la promotion de la femme (2006): plan d'actions pour la promotion de la femme 2006-2010
- 17. Ministère de la promotion de la femme (2009): document de la politique nationale genre du Burkina Faso
- 18. Ministère de la Santé : Deuxième états généraux de la santé, Février 2010, 300 pages ;
- 19. Secrétariat permanent de la politique nationale de bonne gouvernance : mission de suivi évaluation de la politique nationale de bonne gouvernance
- 20. Secrétariat technique permanent de la conférence nationale de la décentralisation (2010): plan d'actions triennal du cadre stratégique de mise en œuvre de la décentralisation 2010 2012
- 21. République de Madagascar (2001): plan d'actions opérationnelles genre et développement 2002-2006
- 22. République de Madagascar (2000) Politique nationale de promotion de la femme pour un développement équilibré homme-femme

## Annexe 2 : Données de base « Burkina Faso»

Superficie du Burkina Faso	274 200Km2
PIB par habitant ()	\$ US
IDH (PNUD 2009)	0,389
Indice de la Pauvreté (2008)	%
- Milieu urbain	48,9%
- Milieu rural	20,3%
	20,3 70
POPULATION (RGPH, 2006)	14 017 262 Hbts
- Taux de croissance démographique (2006)	3,1%
- Population Urbaine	22,7%
. Féminin	22%%
. Masculin	23,5%
- Population Rurale	23,3 % 77,3%
- Population moins de 20 ans	57%
- Rapport de masculinité	
	93 hommes pour 100 femmes
- Indice synthétique de fécondité (RGPH 2006)	
Age légal au mariage des hommes	6,2 enfts 20 ans
Age légal au mariage des filles	
rige tegal au matinge des mies	17 ans
EMPLOI (RGPH, 2006)	
- Population active	%
. Rural	81,2%
. Urbain	18,8%
. Homme	54,3%
. Femmes	45,7%
- Taux de chômage	2,3%
. Urbain	9,2%
. Rural	0,6%
. Hommes	2,9%
. Femmes	1,7%
Répartition de la population active par secteur	1,770
- Primaire	80,4%
- Secondaire	3,6%
- Tertiaire	16%
Types d'occupation	1070
- Aides familiales (majorité de femmes et filles)	46,9%
- Indépendants	
- Salariés	44,5% 6.19/
Population inactive	6,1%
- Urbain	4E 90/
- Rural	45,8% 62%
Composantes de la population considérée inactive	0270
- Personnes occupées au foyer	55,2%
. Dont femmes au foyer	·
	70,3%
EDUCATION (MEBA, 2009, DGEP,2010)	
Taux de scolarisation au primaire (2009)	
- Effectifs des élèves	1 906 279
- Taux de scolarisation dans le préscolaire (2008)	2,70 %
- Taux brut d'inscription (2008)	80,2%

- % Filles au niveau national	46,1%
- % élèves du milieu rural	70,2%
- % des filles dans le rural	44,8%
- Filles inscrites au CP1	47,2%
- Taux brut d'admission au primaire	78 %
. Filles	75 %
- Taux brut de scolarisation au primaire	72,4%
. Filles	67,7%
. Garçons	77,1%
- Indice de parité (TBS filles-garçons )	0,88
Taux d'abandon scolaire au primaire	6,53%
, Filles	6,65%
Taux d'achèvement en CM	47,7%
. Filles	44,2% 72,7%
Taux de réussite au CEP	72,7%
. Garçons	76,4%
, Filles	68,6% 12%
Taux de redoublement (2007)	14,95%
Filles	196 985 200 FCFA
Subvention des cotisations APE (1000/filles au CP1) (2009)	190 905 200 1 01 21
Post-primaire (2006)	05.400/
- Taux d'admission national	25,10%
- TBA filles	20,80%
- TBS global	26,40%
- TBS filles	22,5%
- Indice de parité filles/garçons (TBS)	0,85%
- % de filles dans l'enseignement technique et professionnel	43,03%
- % des filles inscrites en 6è	41,51%
- Taux de redoublement 1 <sup>cr</sup> Cycle secondaire	25%
- 2006)	70,6%
Taux d'analphabétisme pour la population de 7 ans et plus (2006)	85,5%
. Férminin	75,1%
. Masculin	199 829
Effectifs des inscrits en Al	62,3%
% des femmes en AI	150 526
Effectifs des inscrits en FCB	58,4%
% des femmes inscrites en FCB	
Féminisation de la profession enseignante	32%
Pourcentage de femmes dans l'enseignement primaire	18,7%
Nombre de femmes enseignantes au post-primaire	%
. Pourcentage de femmes dans l'enseignement supérieur	70
Enseignement Supérieur (RGPH, 2006)	2,6%
TBS	
Garçons	3,5% 1,8%
Filles	1,0 /0
SANTE (Ministère de la santé 2010)	4 4 70/
Financements publics des dépenses de sante (2006)	31,17%
. Budget de la santé sur budget national (2009)	15,46%
. Dépenses de santé / PIB (2006)	6,47 %
Dont dépense par habitant	29 <b>\$</b> US

. Normes OMS (2001)	34 \$US
. Taux d'utilisation des services de santé	51%
Espérance de vie à la naissance (2008)	57 ans
- Ensemble	57 ans
Taux de fécondité (2006)	46‰
Urbain	38%o
Rural	48%o
Nombre moyen d'enfants nés vivants	6,2 enfts
Urbain	4,7 enfts
Rural	6,7 enfts
Taux brut de mortalité (RGPH 2006)	11,8 ‰
- Taux de mortalité infantile (2006)	91,74%0
- Taux de mortalité infanto-juvénile	141,9%0
- Mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes	307
- Mortalité intra-hospitalière pour 100 000 parturientes	212
- Subvention SONU	80%
Prévalence contraceptive méthodes modernes (2008)	28,17%
Utilisation du préservatif lors des rapports occasionnels (ECVMB, 2007)	20,1770
	66 20/
Filles (15-24 ans)	66,3%
Garçons (15-24 ans)	70,5%
Prévalence VIH/SIDA (2007)	1,6%
Rural	0,4%
Urbain	0,770
Taux de prévalence du VIH chez les femmes	13,1%
Taux de prévalence du VIII chez les hommes	,
-	2,8%0
Taux de prévalence chez les 15-49 ans (2008)	2,0%
Taux prévalence chez les 15-24 ans	4.50/
Ouagadougou	4,5%
Koudougou	3,4%
Adhésion des femmes enceintes au dépistage du VIH	49%
Transmission mère-enfant du VIH (2008)	3,3%
Malades sous ARV	52%
Femmes enceintes dépistées positives sous ARV (PTME)	87,56%
Couverture sanitaire	
- Ratio Médecin/hbts	1/12 000
·	1/13 000
- Ratio Sage-Femme	1/12 000
- Ration infirmier	1/1945
Accouchements assistés par du personnel qualifié (2009)	69,93%
Couverture prénatale	74,2%
- CPN 1	95,1 %
- CPN2	75,2%
- CPN4	17,6%
- Grossesses vues au premier trimestre	23%
Taux de césariennes (2008)	1,30%
Personnes vivant à moins 10km d'une formation sanitaire	79,04%
LIVIDE ALTI LOHE /CCT 2000\	
HYDRAULIQUE (CST, 2009)	
Taux d'accès à l'eau potable	57.07
Zone rurale	56,%
Zone urbaine	72%
Taux d'accès à un système d'assainissement	

- Zone urbaine	19%
- Zone rurale	ND
PARTICIPATION DES FEMMES AUX INSTANCES DE DECISION  - Indice de Participation Féminine (IPF)  - Pourcentage de femmes Députés, législature (2007)  Pourcentage de femmes maires  - Pourcentage de femmes conseillères municipales (2006)  - Pourcentage de femmes Ambassadrices (2009)  - Rapport femmes Ministres/Gouvernement (2010)	15,32% 6% 35,80 12,5% 17,14%

Annexe 3 : Liste des participants aux rencontres du Comité de suivi

N° d'ord re	Nom et prénoms	Structure	Contacts
1	BERE Gisèle	DEP/MJE	70 27 31 98 gkanguelga@yahoo.fr
2	BONDE Bagnamou	DEP/MPDH	50 37 71 39/ 70 11 11 30 bbondhey@vahoo.fr
3	BORO Aboubakar Sidiki	BE/SG/MPF	boroaboubakarsidiki@yahoo.f 70 31 06 75
4	COULIBALY Zenabou	Consultante	70 25 91 27 zenaboucoul@yahoo.fr
5	DIABRI Seydou	DGEP/MEF	ndiadou@yahoo.fr 50 30 88 56
6	GANEMTORE Karime	DEP/MASSN	ganemtore@yahoo.fr 70 26 41 15 / 50 31 17 20
7	ILBOUDO/DIASSO Sarata	DEP/MESSRS	70 13 15 55 saratailboudo@yahoo.fr
8	ILBOUDO/SAWADOGO R. Clémence	SG/MPF	70 24 86 53
9	ILBOUDO/SEDGHO Christine	<b>DEP/МЕВА</b>	<u>cscdgho@hotmail.com</u> 70 14 07 94
10	KAFANDO Oumarou	DEP/MPF	k.oumarou80@yahoo.fr 70 00 88 05
11	KOANDA Idrissa	DEP/MATD	idrissakoand@yahoo.fr 70 17 99 08
12	KORBEOGO Ousmane	SP/CONAP GENRE	korbeogoo@yahoo.fr 70 17 17 15
13	MILLOGO/SORGHO Marie Claire	DGRCEF/MPF	50 30 80 50/ 70 24 97 75 clairemillogo@yahoo.fr
14	NABA Marcel Innocent	Consultant	70 21 09 42 marcelinnocent@gmail.com
15	OUANDAOGO Delphine	PNUD	70 12 12 70/ 50 30 67 62 delphine.ouandaogo@umdp.org
16	OUEDRAOGO Charles Gustave	Consultant	70 22 80 63 scd.burkina@live.fr
17	OUEDRAOGO Lucie	DEP/MAHRH	lopamef@yahoo.fr 75 30 54 49
18	OUEDRAOGO/COMPAORE Edith	UNFPA	70 80 77 01 ouedtaogo@unfpa.org
19	SANGARE Nestorine	NDI/CRIGED Consultante	ncompsore@nid.org 70 24 03 05
20	SANKARA Moussa	DEP/ MPF	70 27 15 29 mousssank@yahoo.fr
21	SANOGO/ ZONOU Nana	SP/CONAPO	nana sanogo@yahoo.fr 70 26 02 04
22	SAWADOGO P. Félicité	Coop. canadienne	50 30 76 77
23	SEBGO Pascaline	PROSAD/GTZ	50 39 20 47 Pascaline sebgo@gtz.de
24	TOE Paul L	DEP/MS	70 26 22 91 lawanagouna@yahoo.fr
25	WUBDA Catoline	SPONG	78 85 41 75 zunogo@gmail.com
26	ZIZIEN Pauline	SPONG	inarose2002@yahoo.fr 76 68 86 75
			. 4 44 44 14

